



Décision Coll/REG/2022/17 de l'Instance Nationale des Télécommunications en date du 23 novembre 2022 portant révision de la décision Coll/Reg/2016/04 en date du 16/03/2016 relative au format des états de synthèse à dégager par la comptabilité analytique des opérateurs de réseaux fixes de télécommunications

Vu la loi n°2001-1 du 15 janvier 2001 portant promulgation du code des télécommunications, telle que modifiée et complétée par la loi n° 2002-46 du 7 mai 2002 et par la loi n°2008-1 du 8 janvier 2008 et notamment ses articles 26, 26 bis et 63,

Vu le décret n°2001-831 du 14 avril 2001 relatif aux conditions générales d'interconnexion et la méthode de détermination des tarifs tels que complété par le décret n°2004-573 du 9 mars 2004 et par le décret n°2008-3025 du 15 septembre 2008,

Vu le décret n°2008-3026 du 15 septembre 2008, fixant les conditions générales d'exploitation des réseaux publics des télécommunications et des réseaux d'accès tel que modifié et complété par le décret n°53 du 10 janvier 2014 et le décret gouvernemental n°912 du 14 août 2017, et notamment son article 4,

Vu la décision de l'Instance Nationale des Télécommunications en date du 12 décembre 2008 portant établissement de nomenclature des coûts des opérateurs de réseaux de télécommunications pertinents pour le calcul des coûts des prestations d'interconnexion,

Vu la décision n°105 en date du 22 septembre 2010 portant établissement de nomenclature des coûts pertinents pour le dégroupage de la boucle locale,

Vu la décision n°69 en date du 16/09/2014 portant révision de la décision n°73 en date du 17 novembre 2011 relative au format des états de synthèse à dégager par la comptabilité analytique des opérateurs de réseaux mobiles de télécommunications,

Vu le décret n°2014-4773 du 26 décembre 2014, fixant les conditions et les procédures d'octroi d'autorisation pour l'activité de fournisseur de services internet,

Vu la décision Coll/Reg/2016/04 en date du 16 mars 2016 portant révision de la décision n°22 en date du 16 mars 2012 relative au format des états de synthèse à dégager par la comptabilité analytique des opérateurs de réseaux fixes de télécommunications,

Vu la décision Coll/REG/2022/15 de l'Instance Nationale des Télécommunications en date du 23 novembre 2022 portant fixation du taux de rémunération du capital avant impôt à utiliser pour évaluer les coûts et les tarifs des activités régulées des opérateurs de réseaux publics des télécommunications pour les années 2020, 2021 et 2022,

Adresse : Rue Echabia (Ex : 8003) Montplaisir 1073 Tunis Tél. : (+216) 70 608 440 - 70 608 441 - 70 608 442

Fax: (+216) 71 909 435 - 71 904 811 E-mail: contact@intt.tn www.intt.tn M.fiscal:831285C/A/M/000 العنوان : نهاج الشابية . مونبلتونز ، 1073 ووثنا الهاتف ب 442 - 70 608 442 - 70 608 442 (216+) الفاكس : 1 44 909 71 - 455 909 71 (216+) الماكتروني : contact@intt.tn Vu les courriers électroniques en date du 21 octobre 2022 par lesquels l'Instance Nationale des Télécommunications a communiqué aux trois opérateurs de réseaux publics de télécommunications, pour avis, les modifications à apporter au format des états de synthèse à dégager par leurs comptabilités analytiques respectives pour leurs activités mobiles prévu par la décision n°69 susvisée,

Vu les courriers électroniques en date du 15 novembre 2022, par lesquels la société Nationale des Télécommunication, Ooredoo Tunisie et Orange Tunisie ont fait part à l'Instance Nationale des Télécommunications de leurs commentaires sur la version révisée susvisée.

1. Considérant le contexte

L'opération d'audit revêt une importance majeure pour l'exercice du régulateur de ses prérogatives qui lui sont conférées par la législation en permettant de vérifier en particulier le respect de l'obligation de non-discrimination dans la fourniture de prestations d'interconnexion ou d'accès ainsi que le respect des obligations de ne pas pratiquer des tarifs excessifs ou d'éviction et de pratiquer des tarifs reflétant les coûts.

À cet égard, dans le but de garantir une meilleure fiabilité des données restituées ainsi qu'une connaissance plus fine et plus fiable des coûts des opérateurs des réseaux publics des télécommunications pour leurs activités fixe et mobile, l'Instance a procédé à la mise à jour du format des états de synthèse à dégager par la comptabilité analytique des opérateurs des réseaux mobiles des télécommunications.

Au niveau de la nouvelle version du format des états de synthèse, l'Instance a veillé à faire évoluer les spécifications de la comptabilité réglementaire pour qu'elles soient en phase avec les évolutions du contexte technologique. Ainsi, les restitutions doivent offrir à l'Instance une connaissance précise des coûts de l'opérateur, de leur répartition et de leur allocation. Elles doivent notamment lui permettre de s'assurer de la cohérence des tarifs pratiqués par l'opérateur avec ses coûts dans le cadre d'une obligation d'orientation des tarifs vers les coûts ou encore lui fournir les éléments de coûts précis, nécessaires à la réalisation des tests de ciseau tarifaire.

2. Considérant les modifications apportées au format des états de synthèse :

Sur la base des remarques et des recommandations formulées par les cabinets d'audit à l'issue des missions portant sur l'audit des états de synthèse dégagés par la comptabilité analytique des opérateurs des réseaux publics des télécommunications au cours des précédents cycles d'audit, l'Instance a fait une synthèse des modifications à insérer au niveau du format des états de synthèse notamment celles portant sur la nécessité d'harmoniser les traitements afin d'assurer une meilleure comparabilité entre les opérateurs. En effet, il s'agit d'intégrer les modifications susceptibles de lever toute différence d'allocation d'un opérateur à un autre et de combler toute défaillance de l'environnement de contrôle de l'établissement de la comptabilité réglementaire.

Ainsi, après concertation avec les opérateurs des réseaux publics des télécommunications, l'Instance a estimé qu'il est opportun d'améliorer l'homogénéité et la précision des états de synthèse à restituer conformément aux meilleures pratiques internationales en matière de comptabilisation des coûts d'une part et de satisfaire les besoins de régulation d'autre part. À cet effet, l'Instance a procédé aux principales modifications suivantes :

- Précision de l'assiette réglementaire à travers la fixation de la méthode de traitement de la redevance au fonds de développement des télécommunications et des « management fees »,
- 2. Précision de la documentation à fournir dans le cadre de la mission d'audit
- Fixation d'un plafond pour la part des coûts communs alloués au prorata des autres coûts.

Par conséquent, la présente décision a pour objet de remplacer la décision n°4 susvisée afin, d'une part, de clarifier ou d'amender des points déjà spécifiés, et, d'autre part, de faire évoluer les spécifications de cette comptabilité, dans le but de garantir la fiabilité des données restituées en ayant une connaissance fine et fiable des coûts des opérateurs des réseaux publics des télécommunications.

Au vu de ce qui précède, l'Instance Nationale des Télécommunications, après en avoir délibéré le 23 novembre 2022,

Décide :

Article Premier:

Cette décision abroge et remplace la décision Coll/Reg/2016/04 en date du 16 mars 2016 portant établissement du format des états de synthèse à dégager par la comptabilité analytique des opérateurs de réseaux fixes de télécommunications.

Article 2:

Les opérateurs de réseaux fixes sont tenus de restituer à l'Instance Nationale des Télécommunications les documents suivants :

- Les états de coûts constatés relatifs aux éléments du réseau et aux centres analytiques selon le format spécifié en Annexe 2 de la présente décision :
 - Fiche n°1CR : compte de réconciliation avec la comptabilité financière (périmètre de la comptabilité règlementaire),
 - Fiche n°1bis CR fixe : compte de réconciliation avec la comptabilité financière pour le fixe (périmètre de la comptabilité règlementaire du fixe),
 - Fiche n°2 Centres Analytiques : état des coûts par nature pour l'ensemble des

onale des

éléments du réseau et des centres analytiques,

- Fiche n°3 CA par nature : regroupement des coûts par nature.
- Les états de coûts constatés pour les macroéléments, la transmission et l'accès selon le format spécifié en Annexe 2 de la présente décision :
 - Fiche n°4 Macroéléments : allocations des coûts des éléments du réseau sur les macroéléments,
 - Fiche n°5 Synthèse ME : synthèse des coûts des macroéléments,
 - Fiche n°6 Transmission : production de la fiche transmission et répartition des coûts de transmission entre la voix, le haut débit et les services de capacité,
 - Fiche n°7 Accès : présentation des coûts d'accès par service.
- Les états de coûts constatés pour le compte individualisé voix, selon le format spécifié en Annexe 2 de la présente décision. Ce compte individualisé voix est constitué des éléments suivants :
 - Fiche n°8 coûts réseau voix : détermination des coûts de production réseau associés aux prestations vocales,
 - Fiche n°9 coûts complets des Services Voix : détermination des coûts complets associés aux services vocaux (avec une allocation des coûts d'interconnexion, de prestations de services, des coûts commerciaux et communs),
 - Fiche n°10 Synthèse Voix : synthèse des coûts et revenus associés aux prestations vocales.
- Les états de coûts constatés pour le compte individualisé de l'abonnement téléphonique, selon le format spécifié en Annexe 2 de la présente décision. Ce compte individualisé voix est constitué des éléments suivants :
 - Fiche n°11 (Abonnement téléphonique): Détermination des coûts complets associés à l'abonnement téléphonique,
 - Fiche n°12 (Synthèse Abonnement téléphonique) : Synthèse des coûts et revenus associés à l'abonnement téléphonique.
- Les états de coûts constatés pour le compte individualisé haut débit, selon le format spécifié en Annexe 2 de la présente décision. Ce compte individualisé haut débit est constitué des éléments suivants :
 - Fiche n°13 Production HD: détermination des coûts de production réseau associés aux prestations haut débit,
 - Fiche n°14 coûts complets des Service HD : détermination des coûts complets associés aux services HD (avec une allocation des coûts d'interconnexion, de

d

nonale des

prestations, des coûts commerciaux et communs),

- Fiche n°15 Synthèse HD: synthèse des coûts et revenus associés aux prestations Haut débit,
- Fiche n°15 Bis Synthèse HD: Synthèse des coûts et revenus associés aux prestations Haut débit sur la base des protocoles internes.
- Les états de coûts constatés pour le compte des services de capacité, selon le format spécifié en Annexe 2 de la présente décision. Ce compte de capacité est formé par :
 - Fiche n°16 Production Capacité: détermination des coûts de production réseau associés aux prestations de capacité,
 - Fiche n°17 coûts complets des Services de Capacité: détermination des coûts complets associés aux services de capacité (avec une allocation des coûts d'interconnexion, de prestations, des coûts commerciaux et communs),
 - Fiche n°18 Synthèse Capacité: synthèse des coûts et revenus associés aux prestations de capacité.
- Les états de coûts constatés pour le compte résiduel (compte de bouclage), selon le format spécifié en Annexe 2 de la présente décision. Ce compte résiduel est formé par :
 - Fiche n°19 Synthèse Résiduel : synthèse des coûts complets et des revenus.
- Les états de coûts constatés pour le compte du Service Universel, selon le format spécifié en Annexe 2 de la présente décision. Ce compte résiduel est formé par :
 - Fiche n°20 Service Universel : Synthèse des coûts et revenus du service universel.
- Les états de coûts prévisionnels pour les comptes individualisés voix, haut débit et capacité, selon le format spécifié en Annexe 3 de la présente décision. Ces états de coûts prévisionnels sont constitués du jeu de fiches suivant :
 - Fiche n°21 Voix- P : Compte prévisionnel Voix.
 - Fiche n°22 Abonnement téléphonique- P: Compte prévisionnel Abonnement téléphonique.
 - Fiche n°23 Haut Débit-P : Compte prévisionnel Haut débit.
 - Fiche n°24 Capacité-P : Compte prévisionnel Capacité.

Article 3:

Les opérateurs de réseaux fixes de télécommunications sont tenus également de communiquer à l'Instance Nationale des Télécommunications leurs états de restitution selon le calendrier suivant :

5

Les états de coûts et de revenus constatés des autres exercices, au plus tard huit (8) mois suivant la date de clôture de l'exercice comptable (soit le dernier jour ouvrable du mois d'août) de l'année suivant l'exercice comptable sur lequel porte une obligation de restitution.

Les états de coûts et de revenus prévisionnels pour les exercices comptables de l'année suivante, au plus tard le dernier jour ouvrable du mois d'août de l'année suivant l'exercice comptable sur lequel porte une obligation de restitution.

Article 4:

Les opérateurs de réseaux publics des télécommunications doivent joindre aux restitutions prévues par la présente décision tous les éléments de documentation nécessaires spécifiés en Annexe1.

Article 5:

Pour la préparation des états et fiches ci-dessus cités, les opérateurs de réseaux fixes sont tenus d'observer les méthodes de valorisation des actifs, les principes et les règles d'allocation des coûts figurant en Annexe 1 de la présente décision.

Article 6:

Le Président de l'Instance Nationale des Télécommunications est chargé de l'application de la présente décision qui sera notifiée aux opérateurs de réseaux publics de télécommunications, et publiée sur le site web de l'Instance Nationale des Télécommunications.

La présente décision a été rendue le 23 novembre 2022 par le collège de l'Instance Nationale des Télécommunications composé de :

M. Mohamed Tahar MISSAOUI: Président

M. Chaker TOUATI: Vice-président

Mme Chiraz TLILI : Membre permanent

M. Majdi HASSAN : Membre
 M. Kamel REZGUI : Membre
 M. Karim CHOUACHI : Membre

Mme Soumaya HAMOUDA : Membre

Le Président de l'Instance Nationale des Télécommunications

Mohamed Tahar MISSAOUI



ANNEXES



Annexe 1:

Méthodes, principes et règles à respecter par les opérateurs de réseaux publics de télécommunications pour la préparation des états de restitution afférents aux activités des réseaux fixes



Méthodes, principes et règles à respecter par les opérateurs de réseaux publics de télécommunications pour la préparation des états de restitution afférents aux activités des réseaux fixes

I. LE CADRE REGLEMENTAIRE

En application de l'article 26 bis du code des télécommunications, les opérateurs des réseaux publics des télécommunications et des réseaux d'accès s'engagent à tenir une comptabilité analytique permettant de distinguer entre chaque réseau et chaque service et à renoncer à toute pratique anticoncurrentielle notamment les opérations de subvention croisée.

Cette même loi a, dans son article 63, confié à l'Instance Nationale des Télécommunications la mission de fixer les méthodes de détermination des coûts pris en compte dans le calcul des tarifs d'interconnexion, du dégroupage de la boucle locale, de la colocalisation physique et de l'utilisation commune de l'infrastructure et de déterminer la méthode de partage des coûts entre les différents services fournis par chaque opérateur de réseau.

L'article 26 dudit code impose aux opérateurs de réseaux publics de télécommunications de mettre à la disposition du ministère chargé des télécommunications et de l'Instance Nationale des Télécommunications les informations relatives aux aspects techniques, opérationnels, financiers et comptables de chaque réseau et service selon les méthodes fixées par l'Instance.

Le décret n°2001-831 du 14 avril 2001 dispose que « les opérateurs s'engagent à tenir une comptabilité séparée pour leurs activités relatives à l'interconnexion ».

Le même décret prévoit aussi que cette comptabilité séparée doit permettre, en particulier, d'identifier :

- Les coûts relatifs aux éléments de réseau utilisés, à la fois par l'opérateur pour les services destinés à ses propres clients et pour les services d'interconnexion,
- Les coûts complémentaires pour fournir les services d'interconnexion.

Et précise que : "Les tarifs d'interconnexion pour une année donnée sont fondés sur les coûts moyens comptables prévisionnels pertinents pour l'année considérée ; ces coûts sont appréciés, d'une part au regard des méthodes de comptabilité prévisionnelle et, d'autre part, au regard des derniers comptes audités, tout en s'assurant de l'efficacité des nouveaux investissements réalisés par l'opérateur au regard des meilleures technologies industriellement disponibles".

Par ailleurs, l'article 3 du décret 2008-3026 sus-indiqué prévoit que les tarifs des services en gros sont orientés vers les coûts conformément à certains principes bien définis dont notamment la valorisation des éléments de réseaux permettant la fourniture du service à leurs coûts incrémentaux de long terme.

Le même article prévoit aussi que l'Instance Nationale des Télécommunications établit la nomenclature des coûts pertinents et définit la méthode de calcul des coûts.

L'article 4 du même décret prévoit également que « les opérateurs de réseaux publics de télécommunications et de réseaux d'accès doivent tenir une comptabilité analytique permettant de déterminer les coûts, les produits et les résultats de chaque réseau exploité ou de chaque service offert. Lorsqu'un opérateur exploite plusieurs réseaux et services de télécommunications, il devra tenir une comptabilité analytique permettant de distinguer entre chaque réseau et chaque service et le cas échéant vérifier le respect du principe d'orientation des tarifs vers les coûts ».

L'objet de la présente décision est de définir les modalités d'application de l'obligation de séparation comptable et de comptabilisation des coûts imposée aux opérateurs et de déterminer le format des états de synthèse dégagés par la comptabilité analytique.

Les états de restitution à élaborer par les opérateurs doivent produire une comptabilité réglementaire des coûts qui reflète fidèlement l'activité normale et efficace du réseau fixe d'un opérateur des réseaux publics de télécommunications. A cet effet ils doivent être homogènes et comparables.

La comptabilité analytique règlementaire et la séparation comptable apparaissent comme deux obligations distinctes respectivement dans l'article 26 bis du code des télécommunications et l'article 12 du décret 2001-831 du 14 avril 2001.

Les obligations comptables doivent ainsi permettre de vérifier en particulier le respect de l'obligation de non-discrimination dans la fourniture de prestations d'interconnexion ou d'accès, et des obligations de ne pas pratiquer des tarifs excessifs ou d'éviction et de pratiquer des tarifs reflétant les coûts.

II. LES OBLIGATIONS COMPTABLES ET LES OBJECTIFS DE REGULATION

Partant des expériences internationales en matière de régulation, les obligations comptables sont considérées comme étant un outil indispensable à l'exercice par le régulateur de ses missions. La finalité de ces obligations est significativement liée à la vérification du respect des opérateurs des autres obligations et en particulier celles se rapportant à la transparence, la non-discrimination et l'orientation vers les coûts.

Un système de comptabilisation des coûts est un dispositif qui permet l'attribution des coûts, des revenus et du capital employé à chaque activité et service offerts sur le marché. En application de l'article 26 du code des télécommunications, l'Instance est compétente pour définir les méthodes de communication des informations relatives aux aspects techniques, opérationnels, financiers et comptables de chaque réseau et service. Il s'agit notamment du format des états de synthèse dégagés par la comptabilité analytique exigés par l'article 26 bis.

L'objectif de la définition du format de ces états de synthèse est de permettre aux opérateurs de présenter des états établis sur la base de règles et principes communément admis et selon une manière uniforme (format et nombre).

Le degré de détail des états de restitution est déterminé en fonction des objectifs de régulation. Par conséquent l'Instance pourrait être amenée à réviser le format ou le contenu de ces restitutions.

La fixation des principes, règles et standards et la description du processus aboutissant à

l'élaboration de ces états constituent des préalables à la définition du format de ces états.

Les méthodes de valorisation et d'allocation des coûts utilisées dans la préparation des restitutions du système de comptabilisation des coûts doivent par ailleurs satisfaire les principes d'efficacité, de non-discrimination et de pertinence.

Les taux de rémunération du capital avant impôt utilisés pour les exercices comptables dans le cadre de l'élaboration des états de synthèse dégagés par la comptabilité règlementaire des opérateurs, sont fixés par décision de l'Instance.

III. PRINCIPES DE COMPTABILISATION DES COUTS

Les principes de comptabilisation des coûts constituent une pierre angulaire dans la construction d'un système de comptabilisation des coûts à des fins de régulation. Il est donc primordial de définir les spécifications du système comptable que les opérateurs de réseaux publics de télécommunications mettent en œuvre pour produire les restitutions réglementaires afférentes aux activités des réseaux fixes de télécommunications.

Ces restitutions doivent offrir à l'Instance une connaissance fine des coûts de l'opérateur, de leur répartition et de leur allocation. Elles doivent notamment lui permettre de s'assurer de la cohérence des tarifs pratiqués par l'opérateur avec ses coûts dans le cadre d'une obligation d'orientation des tarifs vers les coûts ou encore lui fournir les éléments de coûts précis, nécessaires à la réalisation des tests de ciseau tarifaire.

Afin qu'elles puissent effectivement être utilisées par l'Instance dans le cadre des objectifs pour lesquels elles sont produites, les restitutions réglementaires doivent produire des informations pertinentes, fiables et vérifiables.

Au niveau de l'élaboration des états de restitution il est nécessaire de respecter les exigences suivantes :

✓ Cohérence du système de comptabilisation des coûts avec la comptabilité financière

La comptabilité financière, certifiée par les commissaires aux comptes, constitue l'information la plus fiable disponible sur les revenus, les charges et les investissements encourus par les opérateurs.

En vue de permettre à l'INT et aux organismes de certification désignés par cette dernière de vérifier le respect par les opérateurs des principes règlementaires dont notamment le respect de l'obligation d'orientation vers les coûts, le système de comptabilisation des coûts afférents à l'activité des réseaux fixes des opérateurs doit répondre à une exigence de cohérence avec les comptes de l'entreprise certifiés par les commissaires aux comptes.

Il est à noter que les opérateurs de réseaux publics de télécommunications ayant une activité de réseaux fixes peuvent exercer d'autres activités (notamment le cas d'un opérateur global) sont tenus de présenter dans un document spécifique détaillé le processus de passage d'une comptabilité financière globale à une comptabilité analytique globale avant d'aboutir à une comptabilité réglementaire qui concerne l'activité du réseau fixe. En effet, le passage du périmètre global au périmètre du fixe ne peut être fait qu'à un niveau aval de la comptabilité analytique après allocation. Ce document doit permettre à l'INT et aux organismes de certification désignés par cette dernière de vérifier le respect des principes règlementaires

exigés en Tunisie ainsi que des meilleures pratiques internationales en la matière.

✓ Lisibilité et auditabilité du système

Conformément aux dispositions de l'article 4 du décret 2008-3026 du 15 septembre 2008, le respect des spécifications établies par la présente décision doit pouvoir être vérifié périodiquement par un organisme indépendant. Il convient donc que le système de comptabilisation des coûts des opérateurs des réseaux publics de télécommunications afférents à l'activité du réseau fixe réponde à une exigence de *lisibilité et d'auditabilité*, en conservant la trace de tous les calculs et de toutes les données, afin que les résultats puissent être vérifiés et interprétés sans ambiguïté. Ce système doit s'accompagner d'une documentation détaillée, permettant également de vérifier et interpréter les données restituées.

1. Principes d'allocation des coûts dans la comptabilité réglementaire

Les meilleures pratiques internationales ont montré qu'en vue de produire des informations comptables règlementaires qui répondent aux attentes du régulateur, les opérateurs doivent respecter dans leurs systèmes comptables règlementaires un certain nombre de principes pour l'allocation des coûts.

Au moins trois principes généraux sont identifiés à savoir :

1.1. La complétude

En vue de mettre en évidence d'éventuelles subventions croisées, il convient de prendre en compte d'une part l'ensemble des coûts et des revenus de l'opérateur de réseaux publics des télécommunications afférents à l'activité du réseau fixe, et d'autre part, l'ensemble des prestations techniques et commerciales fournies par cet opérateur. A ce titre, le périmètre des coûts doit prendre en compte toutes les activités de l'opérateur, y compris celles qui n'utilisent pas le réseau et ne partagent a priori aucune ressource technique ou commerciale avec des activités régulées.

1.2. La causalité

Il s'agit d'affecter les coûts d'un élément ou d'une activité en fonction de ce qui en est la « cause », c'est-à-dire, dans la pratique, en fonction de l'usage de cet élément ou de cette activité.

Si une seule prestation est à l'origine d'un coût donné, l'application du principe de causalité conduit à allouer de manière directe l'intégralité du coût à la prestation qui l'a induit. Si plusieurs prestations sont à l'origine d'un coût donné, l'application du principe de causalité se traduit par l'allocation dece coût aux différentes prestations au prorata de la consommation de l'élément correspondant.

Afinquel'application deceprincipe puisse être vérifiée, et conformément à l'exigence de lisibilité et d'auditabilité, la documentation mise par l'opérateur à disposition de l'Instance et des organismes de certification désignés par cette dernière doit mettre en évidence les liens de causalité qui sous-tendent chaque clé d'allocation des coûts et des revenus.

A la lumière des meilleures pratiques internationales sur la comptabilisation des coûts et la séparation comptable, l'Instance recommande l'utilisation de la méthode ABC (Activity-Based

onale des

Costing) pour satisfaire le principe de causalité des coûts.

1.3. La non-discrimination

Ce principe se traduit par le fait que deux usages équivalents d'un même élément de réseau doivent sevoiraffecterlesmêmes coûts (et recettes le caséchéant). Ainsi, le coût d'utilisation d'un élément de réseau rapporté à l'unité d'œuvre adéquate est le même qu'il s'agisse de l'usage interne de l'opérateur (communications de détail) ou de l'usage par des opérateurs tiers (prestations d'interconnexion).

Au-delà du respect des règles et principes précisés par l'Instance dans la présente décision, les opérateurs sont amenés, en l'absence de spécifications, à arrêter des choix, notamment de comptabilisation et d'allocation de coûts. Ces choix peuvent avoir une influence significative sur la restitution comptable. C'est pourquoi les opérateurs devront communiquer à l'Instance, ainsi qu'aux organismes de certification désignés par cette dernière, une documentation sur l'ensemble de leurs choix de comptabilisation et d'allocation des coûts et des revenus, en les expliquant et en les motivant.

2. Mise en œuvre de l'obligation de séparation comptable

Afin d'être en mesure de vérifier le respect de l'obligation de non-discrimination imposée aux Opérateurs de réseaux publics de télécommunications et notamment des réseaux fixes, l'Instance doit disposer de comptes détaillés pour les prestations relatives à l'interconnexion et ce en application de l'article 12 du décret 2001-831 du 14 avril 2001 ci-haut indiqué.

A ce stade, l'Instance exige des opérateurs de réseaux publics télécommunications de lui restituer pour ses activités de réseaux fixes, des comptes individualisés des éléments de coût et de revenu afférents :

- ✓ À l'abonnement téléphonique;
- ✓ Aux prestations vocales y compris celles de terminaison et de départ d'appel vocal fixe;
- ✓ Aux prestations de capacités ;
- ✓ Aux prestations « haut débit ».

L'Instance impose, en sus de ces comptes, la restitution d'un compte additionnel appelé compte de bouclage ou résiduel, regroupant les coûts relatifs à toutes les autres prestations de l'activité fixe. Cette obligation permet entre autres à l'Instance d'apprécier la complétude des coûts.

Le détail des prestations techniques à utiliser dans le cadre de l'exercice de restitution comptable et d'allocation des coûts est précisé au niveau des fiches de restitution (fiches Excel avec des commentaires).

IV. CHOIX REGLEMENTAIRES DE COMPTABILISATION DES COUTS

1. Périmètre des coûts

En application du principe de complétude ci-haut indiqué le périmètre des coûts doit prendre en compte toutes les activités de l'opérateur, y compris celles qui n'utilisent pas le réseau et ne partagent a priori aucune ressource technique ou commerciale avec des activités régulées. Cette

nécessité provient notamment de l'existence de coûts communs, tels que les frais de siège, qui sont des indivis pertinents pour l'ensemble des activités de l'opérateur, et qui doivent en conséquence être affectés à tous les services correspondants, au prorata des autres coûts (c'est-à-dire sous la forme d'une majoration proportionnelle aux coûts de réseau et aux coûts commerciaux du service considéré en utilisant une clé de type Equi-Proportionate Mark-Up : EPMU).

Les trois masses de coût de l'opérateur d'un réseau fixe sont les coûts de production (dont les coûts de réseau et d'interconnexion), les coûts commerciaux et les coûts communs.

L'Instance doit disposer d'une vision fine de la structure des coûts des opérateurs, afin d'être en mesure d'appréhender au mieux les données restituées. Ainsi, pour chaque poste de coût, il est nécessaire de distinguer les coûts selon leur nature :

- ✓ Coûts d'investissement qui comprennent les dotations aux amortissements du capital investi, ainsi que la rémunération du capital.
- ✓ Coûts d'exploitation qui comprennent notamment les charges de fonctionnement et de maintenance, réparties entre les charges inhérentes à la sous-traitance, la fiscalité, le personnel et les autres charges d'exploitation.

2. Alimentation du modèle

2.1. Référentiel comptable

a. Passage des comptes financiers à l'assiette réglementaire

L'établissement des comptes réglementaires requiert l'utilisation de données de gestion. Dans ce cadre, les données alimentant le système de comptabilisation réglementaire des coûts et des revenus sont issues de la comptabilité analytique de l'opérateur, laquelle est elle-même issue de sa comptabilité financière.

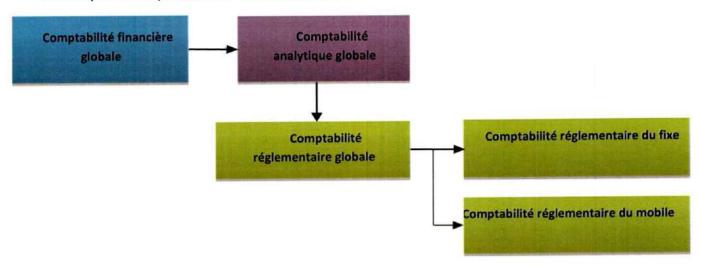
La comptabilité financière des opérateurs de réseaux publics de télécommunications exerçant, entre autres, une activité des réseaux fixes est établie selon les normes comptables tunisiennes en vigueur et fait l'objet d'une certification par leurs commissaires aux comptes respectifs. Partant de l'obligation de séparation comptable, les opérateurs globaux devraient tenir une comptabilité séparée pour ses activités dont notamment celle se rapportant à l'activité de réseaux fixes. La comptabilité analytique règlementaire des opérateurs de réseaux fixes ou la comptabilité séparée de l'activité fixe d'un opérateur global n'est pas établie conformément à des normes et références prédéfinies. Indépendamment de la norme choisie, la comptabilité analytique est issue des comptes certifiés, mais n'est en revanche pas elle-même certifiée.

Afin d'assurer la fiabilité des données restituées dans le cadre des obligations comptables réglementaires, il importe que l'opérateur établisse précisément la relation entre sa comptabilité financière et sa comptabilité analytique réglementaire, ce qui nécessite notamment qu'il documente les étapes de passage suivantes :

- ✓ Passage de la comptabilité financière globale de l'opérateur à la comptabilité analytique globale;
- Passage de la comptabilité analytique globale à la comptabilité réglementaire globale;

✓ Passage de la comptabilité réglementaire globale à la comptabilité réglementaire des activités dont notamment celles afférentes aux réseaux fixes¹.

Ces étapes correspondent au schéma suivant² :



L'opérateur précise, le cas échéant, la nature et le montant des éléments concernés par des retraitements.

L'Instance considère que les normes comptables nationales actuellement en vigueur depuis 1997 constituent les normes les plus adaptées, pour la production des comptes réglementaires. L'Instance peut décider ultérieurement l'adoption d'autres normes telles que l'IFRS. Toutefois, certains traitements particuliers doivent être mis en œuvre dans le cadre de l'exercice de production des comptes réglementaires qui peuvent parfois s'écarter des normes comptables tunisiennes. Le référentiel comptable mis en œuvre par les opérateurs pour la production de leurs comptes réglementaires devra donc être fondé sur les normes comptables tunisiennes sauf si la présente décision précise des règles et traitements différents.

Les traitements particuliers recommandés par l'Instance sont les suivants :

b. Précisions sur l'assiette réglementaire et les traitements particuliers

L'INT rappelle qu'en règle générale :

- ✓ Tout élément de charge du compte de résultat ayant pour objet de neutraliser un produit doit être exclu de l'assiette de coûts réglementaire et comptabilisé sous la forme d'un produit négatif, c'est-à-dire retranché des produits.
- ✓ Réciproquement, tout élément de produit ayant pour objet de neutraliser une charge doit être inclus dans l'assiette réglementaire, sous la forme d'un « coût négatif », donc retranché des coûts.

L'INT expose ci-après quelques exemples d'application et souligne que l'opérateur ne doit pas manquer de se conformer à la règle générale pour d'autres cas qui ne sont pas indiqués.

Tunisienn

¹ Ce passage est nécessaire dans le cas d'un opérateur global.

Ne s'applique qu'aux opérateurs globaux, la comptabilité réglementaire du mobile n'est mentionnée qu'à titre de clarification, n'étant pas l'objet de la présente Décision.

b.1. Éléments exceptionnels

Les éléments exceptionnels correspondants à des événements récurrents, comme certaines provisions pour dépréciation d'actifs, peuvent être inclus dans l'assiette réglementaire. En revanche, les éléments exceptionnels qui ne correspondent pas à des événements récurrents doivent être exclus de l'assiette réglementaire, notamment :

- Les services bancaires liés à des opérations exceptionnelles (acquisitions, cessions, restructuration juridique, refinancement).
- Les pénalités et les amendes.
- Les éléments de résultat relatifs à des exercices antérieurs.

b.2. Remises et promotions

Les remises et les promotions (par exemple, bonus en minutes gratuites, internet, réductions sur le tarif) ne doivent pas être considérées comme des charges d'exploitation venant en augmentation des coûts : elles seront traitées en déduction du chiffre d'affaires. Ce traitement est également valable pour les remises consenties aux distributeurs. En tout état de cause, la volumétrie correspondant aux minutes gratuites doit être prise en compte dans le modèle technico-économique.

Les minutes gratuites visées ci-avant ne sont pas à confondre avec les minutes dites « de générosité » ou « d'abondance », c'est à dire faisant l'objet d'un forfait, même si ce forfait comporte des composantes de type illimité. Dans ce cas, les minutes font effectivement l'objet d'une rémunération, certes forfaitisée, mais bien réelle.

b.3. Impayés

Les impayés sont traités en déduction du chiffre d'affaires et non en charges commerciales. Ce traitement des impayés en déduction du chiffre d'affaires correspond à une notion économique dans laquelle le chiffre d'affaires doit représenter l'activité économique réelle de l'opérateur. Aussi, un impayé doit se comprendre comme une absence de revenu et non comme une charge additionnelle.

L'objectif est d'harmoniser le traitement de certains produits et de certaines charges afin de simplifier les retraitements demandés et ainsi d'éviter les difficultés d'interprétation.

b.4. Revenus tirés de la fourniture de services spéciaux

S'agissant de la fourniture de services spéciaux, deux cas de figure sont possibles :

- Si l'opérateur a choisi un schéma d'achat pour revente (du contenu à son compte) :
 l'ensemble des revenus est alors considéré comme un produit, et le coût d'achat du contenu est considéré comme une charge;
- Sinon, par exemple en cas de reversement à un fournisseur de services, le revenu est pris en compte :
 - D'une part, au niveau des revenus de détail pour ce qui relève des communications vers le fournisseur deservice,
 - D'autre part, au niveau des revenus de gros pour ce qui relève de la prestation offerte

par l'opérateur fixe aux fournisseurs de services ou à des intermédiaires, qui est souvent valorisée sous la forme d'un pourcentage du prix du service.

b.5. Impôts et taxes

Les éléments de coûts sont considérés avant calcul de l'impôt sur les sociétés. Quant aux autres types d'impôts, ils sont alloués aux activités qui les génèrent à travers les actifs taxés (bâtiments, voitures, matériel, personnel, etc.).

b.6. Charges financières

Les charges financières sont exclues du périmètre des coûts réglementaires. Ces charges sont prises en compte via la rémunération du capital fixée par décision de l'INT.

b.7. Trésorerie, immobilisations en cours, dettes sur fournisseurs d'immobilisations et crédits fournisseurs

L'INT considère que l'assiette d'application du taux de rémunération du capital doit exclure tout élément relatif à la trésorerie. Sans nier qu'un certain montant de trésorerie puisse être mobilisé pour assurer l'activité opérationnelle d'un opérateur, et en particulier la fourniture de prestations d'accès et d'interconnexion, l'Instance considère toutefois qu'il incombe à l'opérateur d'optimiser ce montant et qu'il n'apparaît pas dès lors pertinent de rémunérer un montant constaté de trésorerie de l'opérateur en le considérant comme une partie du capital engagé.

Les immobilisations en cours, dans la mesure où elles sont constituées dans le cadre courant des investissements ou de l'exploitation, peuvent en principe être appréciées comme relevant de l'activité d'un opérateur dit efficace. Elles peuvent donc être incluses dans l'assiette d'application du taux de rémunération du capital, dans la mesure où elles relèvent bien de l'activité d'un opérateur efficace, et à l'exception des immobilisations en cours qui correspondent à une dette sur fournisseurs d'immobilisations du fait qu'ils ne correspondent ni à des actifs en service, ni à du capital investi par l'opérateur.

Les dettes sur fournisseurs d'immobilisations pour des immobilisations mises en service, ne correspondent pas non plus à du capital investi et doivent également être exclues de l'assiette de rémunération du capital.

Enfin, dans le cas d'actifs faisant l'objet de crédits fournisseurs à moyen ou long terme, l'opérateur doit inclure la valeur nette des actifs dans l'assiette de rémunération du capital en s'assurant que cette valeur nette n'inclut aucun frais financier. L'opérateur appliquera, le cas échéant, les retraitements permettant d'exclure ces frais.

Ces retraitements consistent à modéliser les paiements au fournisseur comme la somme du remboursement du capital et de frais financier, sur la base du coût de la dette utilisé par l'INT pour définir le taux de rémunération du capital dans sa décision correspondante. Le tableau cidessous résume les différents cas d'inclusion/d'exclusion de ces coûts dans l'assiette du coût de capital :

			Inclus dans l'assiette du coût de capital	Exclus de l'assiette du coût de capital
	Ne relèvent pas de l'a opérateur efficace	activité normale d'un		X
Les immobilisations	Relèvent de l'activité	Correspondent à des dettes sur fournisseur d'immobilisation		x
en cours norma	normale d'un opérateur efficace	Ne correspondent pas à des dettes sur fournisseur d'immobilisation	х	
Les	Financées par une pa l'opérateur	rtie du capital investi par	Х	
immobilisations en service	Correspondent à des d'immobilisation	s dettes sur fournisseur		Х
	Correspondent à des	crédits fournisseur	Х	

b.8. Licences

L'INT recommande que les coûts afférents aux licences fixes fassent l'objet d'un traitement spécifique en respect de la règlementation en vigueur et notamment des décisions de l'INT portant fixation des nomenclatures des coûts susvisées.

Généralement, l'octroi de licence engendre le paiement d'un coût d'acquisition. Cette opération peut ainsi donner lieu à une comptabilisation d'un actif incorporel et à une rémunération du capital investi.

Les coûts de licences font l'objet d'un amortissement étalé sur la durée de validité desdites licences qui est de 15 ans à compter de la date de délivrance de la licence à l'opérateur.

Conformément à la décision de l'INT en date du 12 décembre 2008 portant établissement de nomenclature des coûts des opérateurs de réseaux de télécommunications, les frais liés à l'octroi de licence ne doivent pas être pris en compte au niveau de la base des coûts réglementaires pour le calcul des coûts des prestations d'interconnexion.

b.9. Redevances relatives au fonds de développement des communications

La redevance relative au fonds de développement de télécommunications supportée par un opérateur est considérée en tant que charge à intégrer au niveau de l'assiette règlementaire. Cette charge est affectée aux activités commerciales vu qu'elle est indexée sur le chiffre d'affaires. Elle vient en addition des montants relatifs aux coûts commerciaux.

b.10. Traitement des management fees

Les management fees sont des sommes versées par une filiale à sa société mère en contrepartie de services rendus par cette société mère. Ils doivent faire l'objet d'une convention et correspondre à des prestations identifiées, commandées et réceptionnées pertinentes pour la réalisation de service sous peine d'être perçus comme des dividendes cachés. De ce fait, l'INT considère ces sommes comme une charge non incorporable à l'assiette réglementaire vu qu'elles pourraient constituer un double emploi avec le coût de capital et par conséquent doivent être exclues de l'assiette réglementaire.

c. Précisions sur l'assiette réglementaire du fixe

L'INT rappelle que la détermination de l'assiette réglementaire du fixe s'effectue à partir de l'assiette réglementaire globale (dans le cas des opérateurs globaux), et que compte tenu de l'existence de coûts joints entre les activités fixes et mobiles, cette détermination suppose que soient effectuées des allocations de ces coûts entre les différentes activités. D'une manière générale, ces allocations doivent respecter l'ensemble des principes et méthodes précisées dans la présente décision. A titre de clarification sont indiqués ci-après les principes généraux devant s'appliquer à ces allocations.

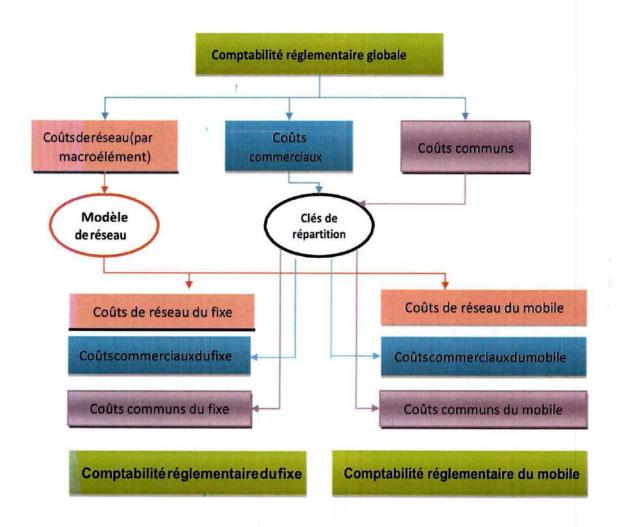


Figure .1- Allocations des coûts entre les différentes activités



Le référentiel ci-après est à observer par pour l'allocation des coûts entre les activités du fixe et celles du mobile.

Référentiel de l'allocation des coûts entre le fixe et le mobile

I. Coûts de réseau

- ✓ Macroéléments spécifiques au fixe ou au mobile (par exemple les sites radio, la boucle locale cuivre ou optique, les éléments spécifiques du cœur de réseau) : allocation directe.
- ✓ Macroéléments communs du réseau d'accès (par exemple les sites partagés entre le fixe et le mobile : il peut s'agir d'un NRA contenant une BTS, ...):
 - o Cas d'un site:
 - Allocation directe des éléments spécifiques fixe ou au mobile.
 - Coûts partagés (infrastructure, aménagement technique du bâtiment) : allocation au moyen de clés représentatives de l'usage, par exemple
 - Allocation des surfaces en prorata des m² utilisés.
 - Allocation des coûts d'énergie au prorata des kWh utilisés.
 - Allocation des aménagements techniques selon la même clé que les surfaces.
 - Autres coûts: allocations au prorata des coûts déjà alloués.
 - Autres cas: utilisation de clés spécifiques représentant le mieux les inducteurs des coûts.
- ✓ Macroéléments communs du réseau de transmission (collecte et backbone)
 - Identification des usages totaux du fixe et du mobile :
 - Pour la voix : à partir des minutes.
 - Pour la data: à partir des volumes consommés ou de la bande passante utilisée.
 - Pour les services de capacités : à partir des capacités commercialisées.
 - Transformation de tous les usages en un inducteur unique (Mb/s).
 - Allocation des coûts de la transmission au prorata des Mb/s du fixe d'une part et du mobile d'autre part.
- ✓ Autres coûts du réseau (informatique, ...):
 - Allocations sur la base de clés spécifiques si possible, ou sur la base de clés liées à l'usage (par exemple pour les systèmes d'informations communs).

II. Coûts commerciaux

- ✓ Allocation des coûts par famille (marketing, vente, service client, facturation), selon les inducteurs appropriés
 - Marketing: dépenses de publicité.
 - Vente: allocation des forces de vente en fonction des temps passés.
 - Service client: allocation en fonction des temps passés.
 - Facturation: allocation en fonction du nombre de factures.



2.2. Données techniques

L'allocation des coûts de production aux prestations techniques fournies par l'opérateur repose sur les volumes d'usage des équipements mesurés selon les unités d'œuvre pertinentes.

Deux méthodes sont envisageables pour mesurer les volumes d'usage pertinents :

- ✓ La première repose sur les volumes annuels écoulés sur le réseau de l'opérateur au cours de l'année considérée. Selon cette méthode, l'opérateur doit prendre en compte les volumes écoulés pour chaque prestation sur la partie ou l'élément de réseau considéré au cours de l'année. Dans le cas où le volume annuel n'est pas disponible pour un élément donné, afin d'évaluer le volume annuel respectif de chaque prestation, l'opérateur peut procéderàune mesure statistique, basée sur un échantillonnage représentatif.
- ✓ La deuxième est basée sur l'analyse de l'heure chargée et consiste à mesurer la part de l'usage des prestations techniques à l'heure où le volume de trafic est le plus important.

L'Instance retient la méthode des volumes annuels qui présente l'avantage d'être simple à mettre en œuvre et facilement auditable et apparaît comme la plus pertinente dans la mesure où elle correspond à l'application du principe de causalité. Toutefois, elle peut faire recours à l'autre méthode dans le modèle technico-économique (principalement en vue de dimensionner le réseau).

Ainsi, pour l'ensemble des équipements techniques, l'allocation des coûts correspondants aux différentes prestations techniques se fait au prorata des volumes de trafic annuels mesurés au niveau de ceséquipements.

Toute exception à la règle du volume annuel du fait de l'opérateur devra faire l'objet d'une explication dans le cadre de la documentation à restituer.

2.3. Prestations techniques

a. Correspondance entre produits commerciaux et prestations techniques

Les produits commerciaux des opérateurs de réseaux publics de télécommunications afférents aux activités des réseaux fixes peuvent être divisés en deux catégories, selon qu'ils sont offerts sur le marché de détail (produit de détail) ou sur le marché de gros (produit de gros). Les produits de détail incluent notamment les appels vocaux, l'abonnement téléphonique, les services d'accès Internet haut débit et les services de capacité. Les principaux produits de gros sont les suivants :

Accès (abonnement téléphonique) - Accès analogique - Accès haut débit - Dégroupage - Partie terminale des liaisons louées



- Dégroupage total - Dégroupage partiel - Bitstream - CollecteATM/IP

Services de capacité - Liaisons louées (opérateur) avec divers débits - Liaisons de raccordement, - Capacités internationales

Les produits commerciaux sont fournis à partir de briques que sont les prestations techniques.

b. Prestations techniques incluses dans le périmètre de restitution

Les principales familles de prestations techniques incluent la famille de prestations «abonnement téléphonique », la famille des prestations voix, la famille des prestations « haut débit » et la famille des prestations de services de capacités. Le périmètre de la restitution réglementaire détaillée inclut ces quatre types de prestations.

Le périmètre de la restitution réglementaire porte sur les prestations techniques fournies par l'opérateur de réseaux publics de télécommunications afférentes à son activité de réseau fixe et associé à un usage de son propre réseau.

2.4. Méthode de valorisation des actifs

La constitution des actifs de l'opérateur nécessite une dépense d'investissement qui, en comptabilité, est répartie dans le temps en fonction de la durée de vie probable des équipements. Le coût d'investissement apprécié annuellement comprend une composante qui correspond à la perte de valeur irréversible des équipements.

La méthode des coûts historiques, prend en compte l'évolution des prix partiellement, via le renouvellement des équipements.

La situation des réseaux fixes présente à cet égard une hétérogénéité importante : certains actifs, comme la boucle locale, peuvent avoir été investis à une période relativement éloignée, et être comptablement totalement amortis ou ne présenter qu'une valeur résiduelle très faible, alors que le renouvellement de ces actifs n'a pas lieu d'être envisagé, ni au plan économique, ni au plan technique. A l'inverse, certains actifs, notamment liés aux services d'accès haut débit, sont très récents et présentent des durées de vie économiques assez courtes.

Les retours d'expérience d'autres régulateurs montrent que l'impact de la méthode valorisation (coûts historiques, coûts de renouvellement, coûts courants, couts courants économiques ou autres méthodes) peut avoir, dans le cas des actifs historiques, un impact non négligeable dans le calcul du coût.

Le choix d'une méthode alternative aux coûts historiques est cependant un exercice complexe qui demande d'examiner à la fois les principes fondateurs de telles méthodes, le détail des méthodes utilisables et leur impact sur l'ensemble du marché. En outre, la satisfaction du principe de complétude par une méthode non historique peut conduire à des complexités importantes dans la mise en œuvre.

C'est pourquoi l'Instance a choisi <u>à ce stade</u> de maintenir la méthode des coûts historiques, sans préjuger des évolutions qui pourraient être apportées dans l'avenir.

En plus, les coûts historiques constituent un référentiel très robuste pour les restitutions comptables réglementaires, dès lors que l'ensemble des données comptables sont disponibles pour l'ensemble des actifs valorisés, en ce qu'ils ne reposent sur aucune hypothèse propre à un opérateurdonné.

En conclusion, l'Instance estime que, dans le cadre de la comptabilité réglementaire des opérateurs concernant les activités fixes, la meilleure manière d'atteindre les objectifs de

régulation à court terme est de mettre en œuvre une approche de valorisation des actifs en coûts historiques. Par conséquent, l'Instance adopte par la présente décision la méthode des coûts historiques pour la restitution des éléments de coûts et de revenus.

Par ailleurs, il est à signaler que le choix précis de la méthode, les hypothèses sous-jacentes et les données complémentaires à établir ne peuvent être produits dans un délai très court. Ceci nécessite des travaux et des validations par le régulateur. En attendant l'accomplissement de ce processus, les opérateurs peuvent faire recours, en sus des coûts historiques exigés par la présente décision, à d'autres méthodes de valorisation (coûts courants, coûts courants économiques, coût de remplacement en filière, ...) notamment pour les actifs de la boucle locale cuivre. Cependant, l'opérateur devra mettre à la disposition de l'INT et de l'auditeur les retraitements et ajustements apportés par rapport à la méthode de valorisation en coûts historiques et ce en indiquant les éléments et les modalités de mise en œuvre de la méthode et en précisant de manière détaillée les paramètres utilisés.

L'INT appréciera, après avoir examiné l'avis de l'auditeur et ses recommandations sur les états de synthèse élaborés par l'opérateur, la portée et la pertinence de la méthode utilisée par l'opérateur et décidera de sa prise en compte ou non dans les actions de régulation.

3. Rémunération du capital : Méthode de calcul

Le coût annuel des actifs du réseau au cours d'une année correspond à la somme des amortissements enregistrés en charges de l'année (la règle comptable utilisée en coûts historiques étant celle de l'amortissement linéaire), et du coût de financement ou coût du capital, c'est-à-direde la rémunération du patrimoine immobilisé.

Conformément à l'article 5 de la décision n°01/2008 de l'INT en date du 08 décembre 2008 portant établissement de la nomenclature des coûts des opérateurs de réseaux de télécommunications, l'INT détermine le taux de rémunération du capital avant impôt que les opérateurs utilisent. La méthode de calcul de ce taux tient compte du coût moyen pondéré des capitaux que supporterait un investisseur dans le secteur des services fixes de télécommunications en Tunisie.

L'évaluation du coût de capital annuel consiste à appliquer le taux de rémunération du capital fixé par l'INT sur le capital investi qui peut être défini comme correspondant à la valeur nette comptable (VNC) des immobilisations. Il convient toutefois de préciser la date de référence.

Théoriquement, tous les flux de l'année (entrées comme sorties) devraient être pris en compte au jour le jour, afin de leur appliquer un taux de rémunération en adéquation avec le nombre de jours de prise en compte de l'actif, et dérivant du taux de rémunération annuel.

L'INT souhaite cependant adopter une assiette pertinente tout en veillant à la faisabilité de la méthode d'application du taux de rémunération du capital. Le choix d'une moyenne des VNC des actifs en début (1^{er} janvier) et fin de l'année considérée (31 décembre) apparaît à l'INT comme une assiette fiable reflétant correctement la tendance à l'investissement (ou au désinvestissement) sur la période considérée.

V. ALLOCATION DES COUTS ET DES REVENUS

L'allocation des coûts aux prestations concerne l'ensemble des prestations techniques fournies par l'opérateur de réseaux publics de télécommunications afférentes à ses activités de réseaux fixes et doit impérativement respecter les principes de causalité, de non-discrimination et d'auditabilité.

Étapes de formation des comptes individualisés

Les coûts doivent être affectés à l'ensemble des prestations techniques qui composent les produits commerciaux de l'opérateur. L'allocation des grandes masses de coûts a lieu en plusieurs temps, selon le principe de causalité. L'ensemble de ces étapes est présenté sous forme des figures ci-après (figures 2 et 3).

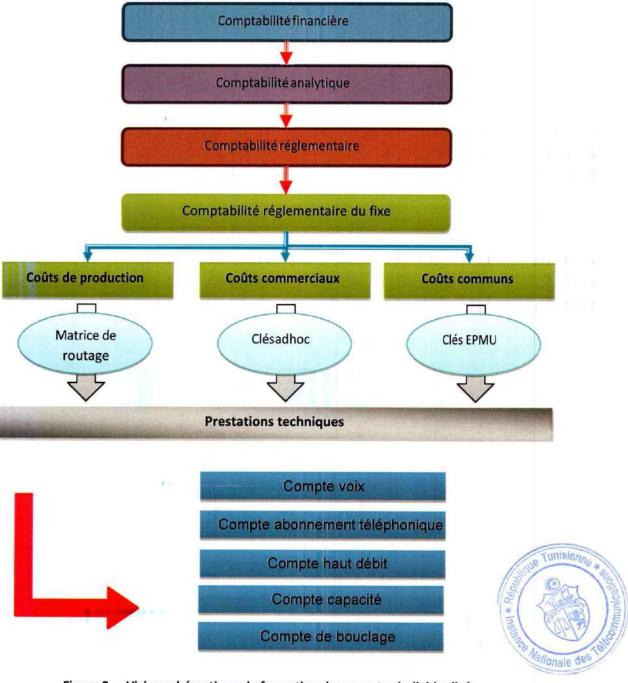


Figure 2. - Vision schématique de formation des comptes individualisés

Première étape

 Extraction des coûts de production, des coûts commerciaux et des coûts communs à partir de la base des immobilisations et de la comptabilité générale et analytique. (fiches n°1, 1bis et 2)

Deuxième étape

Allocation des coûts indirects sur les centres analytiques et éléments de réseau (fiche n°3):
 Allocation détaillée par nature, par élément de réseau / centre analytique

Troisième étape

- Allocation des coûts aux différents macroéléments: allocation des coûts directs et indirects des différents éléments de réseau sur les macro-éléments (fiches n°4 et 5)
- Production de deux fiches spécifiques: fiche Transmission et fiche Accès correspondant à deux sous-ensembles importants du réseau (fiches n° 6 et 7).

Quatrième étape

- Allocation des coûts des macro éléments aux services à l'aide de facteurs d'usage du réseau (pour la voix) ou de clés de répartition pour les autres produits: Production des fiches relatives aux coûts de réseaux par catégories de services pour la voix, le haut débit et les capacités: (fiches n°8, 13 et 16)
- Allocation des coûts commerciaux, des coûts de capacité ou d'interconnexion et des coûts communs: Production des coûts complets pour la voix, l'abonnement téléphonique, le haut débit et les capacités: (fiches n°9, 11, 14 et 17)
- Fiches de synthèse: Production des comptes en revenus totaux et en coûts totaux par service (fiches n°10, 12, 15 et 18).

Cinquième étape

- Regroupement des éléments de coûts émanant des étapes précédentes encomptes individualisés pour alimenter les fiches de restitution: Les éléments de coûts et de revenus relatifs aux différentes prestations la voix, l'abonnement téléphonique, le haut débit et les capacités: forment respectivement les comptes individualisés voix, abonnement téléphonique, Haut débit et Capacité.
- Les éléments de coûts et de revenus correspondant aux produits et services non inclus dans les quatre catégories forment le compte de bouclage ou résiduel (fiche n°19).

Figure 3. -Étapes d'allocation des coûts

- Allocation des coûts de production
 - 2.1. Allocation des coûts entre fonctionnalités

Les macroéléments sur lesquels les coûts respectifs des sous-ensembles accès, transmission et commutation doivent être ventilés correspondent à une vision fonctionnelle de ces parties du

réseau.

L'imputation des coûts entre les macroéléments correspondant à l'accès, la transmission et la commutation peut être directe, si l'équipement considéré est dédié à une fonctionnalité, ou indirecte, sinon. Dans ce cas, l'allocation est fonction de l'utilisation des ressources par les différentes fonctionnalités.

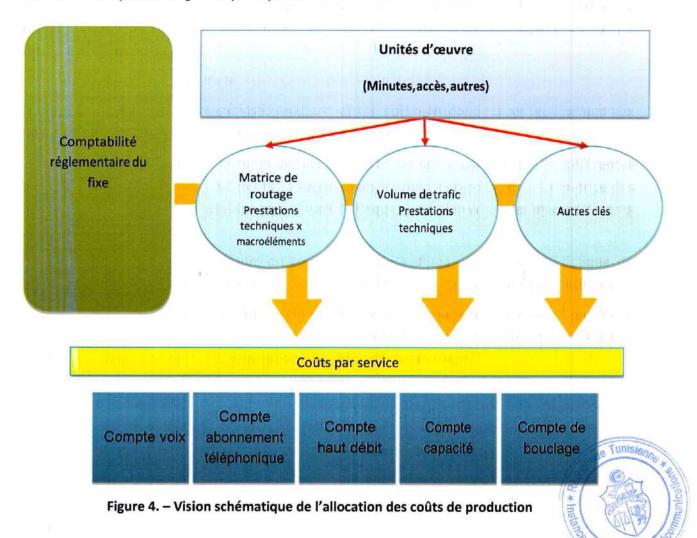
2.2. La matrice deroutage

La matrice de routage peut être divisée en deux parties, qui correspondent respectivement aux macroéléments de réseau et aux macroéléments complémentaires.

La partie associée aux macroéléments de réseau met en œuvre le constat que les différentes prestations n'utilisent pas les éléments de réseau dans les mêmes proportions. La matrice des facteurs de routage est alors le tableau qui associe à chaque prestation vocale les macroéléments de réseau utilisés parcelle-ci.

Par défaut, les valeurs des facteurs de routage résultent d'une observation statistique de l'utilisation des différents macroéléments de réseau par les différentes prestations identifiées.

À l'inverse, la partie associée aux macroéléments complémentaires ne correspond pas à des facteurs d'utilisation du réseau, mais à des clés de répartition des coûts entre les prestations. Ces clés doivent respecter les grands principes d'allocation décrits ci-avant.



Monale des

3. Allocation des coûts commerciaux

Aucun coût commercial n'est alloué aux prestations techniques correspondant aux services de gros (communications entrantes, dégroupage, liaisons louées opérateurs, ...), sauf les coûts commerciaux spécifiques aux produits de gros. Il s'agit de coûts correspondant à l'administration des ventes de ces produits, ainsi que les coûts spécifiques de facturation et de recouvrement, sous réserve expresse que chacun de ces postes de coûts spécifiques ait été correctement identifié et relève effectivement de l'activité concernée. Si l'opérateur ne parvient pas à identifier de tels postes, aucun coût commercial ne doit être alloué à la prestation technique correspondant aux services de gros. S'agissant de l'allocation des coûts commerciaux aux autres prestations (sortantes, on-net, ...), l'Instance ne souhaite pas prescrire de clé spécifique à ce stade. Le choix des clés est laissé à l'opérateur, dans la mesure où il respecte les grands principes exposés ci-avant, notamment en termes de pertinence de l'inducteur de coût identifié.

4. Allocation des coûts indirects et communs

L'opérateur identifie, autant que possible, les coûts qui correspondent à des coûts indirects devant être imputés en totalité aux coûts de production ou devant être imputés en totalité aux coûts commerciaux. En respectant le principe de causalité, l'opérateur déverse alors ces coûts indirects dans les rubriques d'activités de production, et d'activités commerciales et d'après-vente. L'allocation de ces coûts doit se faire en fonction d'inducteurs pertinents lorsque de tels inducteurs sont identifiés (par exemple les surfaces occupées pour les bâtiments, les effectifs pour les coûts de formation ou de support RH...). L'allocation des coûts indirectes non directement affectables et des coûts communs se fait au prorata des autres coûts, c'est-à-dire sous la forme d'une majoration proportionnelle aux coûts de réseau et aux coûts commerciaux du service considéré : le principe d'allocation correspond à l'utilisation d'une clé de type Equi-Proportionate Mark-Up (EPMU). L'assiette d'application du principe EPMU ne retient donc, au niveau des coûts de production, que les coûts de réseau et exclut de ce fait les coûts d'achat d'interconnexion et les coûts des prestations de services.

Il est important que la part des coûts alloués sur la base EPMU soit plafonnée. L'opérateur doit s'efforcer à réduire la part des coûts identifiés comme « communs ». Par ailleurs, les coûts communs alloués sur la base EPMU ne doivent pas dépasser les 15% des coûts totaux.

5. Allocation des revenus

L'allocation des grandes masses de revenus revient à ventiler les revenus entre les différentes prestations, selon le principe de causalité. Les revenus doivent être affectés à l'ensemble des prestations offertes par l'opérateur.

Par analogie avec le processus de construction des comptes individualisés de coûts, il s'agit d'abord d'extraire les revenus de la comptabilité générale et analytique de l'opérateur, puis de procéder à l'allocation des grandes masses identifiées, en fonction de la nature des prestations desquelles sont irrés les revenus : les revenus de gros sont imputés aux prestations de gros, tandis que les revenus de détail sont imputés aux prestations de détail.

Il s'agit ensuite de regrouper les revenus en cinq comptes individualisés pour alimenter les fiches de restitution : Les éléments de revenu relatifs aux différentes prestations abonnement téléphonique forment le compte Abonnement téléphonique, ceux relatifs aux différentes

prestations voix forment le compte voix, tandis que les éléments de revenu relatifs aux différentes prestations haut débit forment le compte haut débit et les éléments de revenu relatifs aux différentes prestations de capacité forment le compte services de capacité. Les éléments de revenus relatifs aux autres prestations forment le compte résiduel.

Il convient de noter que les revenus sont considérés nets des remises et promotions.

VI. MODALITES DE RESTITUTION ET D'AUDIT

Afin de poursuivre les objectifs de régulation, l'Instance doit être en mesure de comprendre les données restituées et d'interpréter les différences constatées entre opérateurs, afin de remédier aux hétérogénéités en précisant les règles à suivre, le cas échéant. Les opérateurs doivent donc restituer à l'Instance des données détaillées, documentées, fiables et vérifiables.

1. États comptables constatés et prévisionnels

1.1. États de coûts et de revenus constatés

L'Instance demande aux opérateurs de réseaux publics de télécommunications exerçant une activité afférente aux réseaux fixes de restituer des états de coûts et de revenus constatés sous la forme de jeux de fiches, incluant notamment un compte individualisé abonnement téléphonique, un compte individualisé voix, un compte individualisé haut débit et un compte individualisé capacité. Le cinquième compte correspond à un compte de bouclage, recensant les coûts et les revenus des prestations n'appartenant pas au périmètre de restitution détaillée. Le format des fiches de restitution des états de coûts et de revenus constatés est donné en Annexe 2.

1.2. États de coûts et de revenus prévisionnels

L'Instance demande aux opérateurs de lui transmettre des états de coûts et de revenus prévisionnels. A l'instar des éléments de coûts et de revenus constatés, les éléments de coûts et de revenus prévisionnels sont regroupés dans un compte abonnement téléphonique, un compte voix, un compte haut débit et un compte capacité. Le format des fiches de restitution des états de coûts et de revenus prévisionnels est donné en Annexe 3.

Ces éléments résultent de la projection sur les années futures des grands agrégats de coûts et de revenus, sur la base d'informations disponibles à la date de sa constitution. Par conséquent, l'Instance est consciente que le niveau de précision est moindre que pour les états de coûts et de revenus constatés. L'opérateur pourra, s'il le souhaite, préciser le degré de fiabilité ou la marge d'erreur portée par le compte prévisionnel communiqué.

2. Environnement d'audit

En vue de permettre aux cabinets d'audit de donner un avis assurant la fiabilité, la régularité et la sincérité des états de synthèse relatifs aux coûts, produits et résultats de chaque réseau exploité ou service offert, les opérateurs doivent fournir une documentation des systèmes alimentant les fiches restituées, ce qui leur permettrait notamment de vérifier l'utilisation des systèmes internes dans les processus d'élaboration de la comptabilité réglementaire.

Dans ce contexte, l'Instance souhaite d'abord rappeler aux opérateurs qu'il ressort de leur responsabilité (article 4 du décret n° 2008-3026 du 15 septembre 2008, fixant les conditions générales d'exploitation des réseaux publics des télécommunications et des réseaux d'accès) d'apporter l'assistance nécessaire et de fournir les éléments requis pour assurer la réussite de la

mission d'audit. Ainsi, ils doivent mettre en œuvre un environnement de contrôle et de supervision adéquat du processus d'établissement des restitutions réglementaires, dont notamment les points suivants :

- Documentation explicite du système de comptabilisation de coûts utilisé pour produire les fiches de restitution;
- Documentation de l'alimentation et des évolutions significatives de ce système ;
- Contrôle et supervision des travaux d'élaboration des fiches de restitution par des personnes ayant une expérience adéquate des problématiques des coûts réglementaires et maîtrise de bout en bout de la cohérence et de la qualité du processus de comptabilisation et de restitution, grâce à la mobilisation des compétences techniques et financières nécessaires.

L'Instance exige aux opérateurs la production d'une documentation complémentaire aux fiches de restitution des états de coûts et de revenus. L'Instance souligne que ces éléments de documentation lui permettront d'avoir un éclairage particulier sur certains points spécifiques qu'elle identifie comme importants, notamment avant la production des rapports d'audit. En outre, ces éléments sont nécessaires aux auditeurs pour vérifier la fiabilité des données et être en mesure de mieux appréhender le processus d'élaboration des comptes réglementaires. A ce titre, les éléments de documentation demandés ne sont en aucun cas des annexes facultatives, mais font partie intégrante des restitutions réglementaires et sont indispensables à la bonne interprétation par l'Instance des comptes réglementaires.

La documentation se présente sous la forme d'un document dans lequel les opérateurs apportent toutes les informations nécessaires à la compréhension détaillée des mécanismes de production des restitutions.

L'Instance se réserve le droit de modifier le contenu et le format de cette documentation, qui doit garder un caractère souple et évolutif.

Le document complémentaire aux fiches de restitution des états de coûts et de revenus détaille l'ensemble des procédures comptables que l'opérateur de réseau public s'engage à suivre et les principales données opérationnelles qu'il compte utiliser dans la préparation des états de synthèses. Il doit contenir :

- Une synthèse de la documentation détaillée du modèle de coûts mise à disposition des auditeurs incluant les éléments suivants :
 - Description générale de l'architecture du modèle et des mécanismes de déversement des coûts et des revenus;
 - Description détaillée des principales clés d'allocation et leur articulation macroélément par macroélément;
 - Description des principales données techniques et opérationnelles (trafic, acces, abonnées, bande passante...) permettant la répartition des coûts entre les différents macroéléments, activités technique et activités commerciales;
 - Description et revue analytique des évolutions significatives du système depuis
 l'exercice précédent pour permettre les comparaisons d'une année sur l'autre.

- Une synthèse de la documentation sur l'alimentation du modèle incluant les éléments suivants:
 - Description générale de la nature et de l'origine des données amont utilisées qu'elles soient financières ou non financières;
 - Synthèse du passage de la comptabilité générale à la comptabilité analytique et du passage de la comptabilité analytique à la comptabilité règlementaires.

3. Processus d'audit

Conformément à l'article 4 du décret n° 2008-3026 du 15 septembre 2008, chaque exercice comptable réglementaire fait l'objet d'un audit, par un organisme indépendant désigné par l'Instance. Cet audit vise à valider, sous la forme d'une attestation de conformité, l'ensemble des restitutions réglementaires correspondant à l'exercice.

En premier lieu, l'audit consiste en un examen succinct du système d'information de l'opérateur et des procédures internes (préparation et saisie des données, traitements, qualité de la documentation), qui vise à donner une assurance raisonnable sur la qualité des données chiffrées des fiches de restitution.

En deuxième lieu, l'audit consiste en une appréciation du respect des prescriptions des différents textes législatifs et réglementaires, notamment de la présente décision, dans la formation des comptes individualisés et de l'ensemble des restitutions.

Sous réserve d'un audit conduisant à une conclusion défavorable ou à une impossibilité de conclure, l'auditeur délivre une attestation de conformité qui fournit une assurance raisonnable que les états de revenus et coûts, objet de l'audit, ont été, dans tous leurs aspects significatifs, établis conformément aux règles et modalités d'établissement des comptes réglementaires, et ne comportent pas d'anomalies significatives.



Annexe 2:

Format des états de coûts et de revenus constatés (fiches de 1 à 20)



SOMMAIRE

		Fiches de restitution
	Extraction des coûts de production, des coûts	Fiche n°1: Périmètre de la comptabilité règlementaire (compte de réconciliation avec la comptabilité financière)
	commerciaux et des coûts communs	<u>Fiche n°1bis: Périmètre de la comptabilité règlementaire du fixe</u>
	commerciaux et des codts communs	Fiche n°2: état des coûts par nature pour les éléments de réseau et les centres analytiques
Constatés	istoriques) analytiques et éléments de réseau Allocation des coûts aux différents	Fiche n°3: Total des coûts des éléments de réseau et centres analytiques par nature (regroupements des coûts par nature)
(historiques)		Fiche n°4: Imputation des coûts de production aux différents macroéléments
	macroéléments	<u>Fiche n°5: Synthèse des coûts de production des macroéléments par nature</u>
	Production de deux fiches spécifiques	Fiche n°6 (Transmission): Production de la fiche transmission et Allocation des coûts de transmission (voix, HD et capacité)
	Production de deux riches specifiques	Fiche n°7 (Accès): Production de la fiche accès
		Fiche n°8 (Réseau Voix): Détermination des coûts de production réseau associés aux prestations vocales
	Compte Voix	<u>Fiche n°9 (Services Voix): Détermination des coûts complets associés aux prestations vocales</u>
		Fiche n°10 (Synthèse Voix): Synthèse des coûts et revenus associés aux prestations vocales
	Abonnement téléphonique	Fiche n°11 (Abonnement téléphonique): Détermination des coûts complets associés à l'abonnement téléphonique
	Abonnement telephonique	Fiche n°12 (Synthèse Abonnement téléphonique) : Synthèse des coûts et revenus associés à l'abonnement téléphonique
0		Fiche n°13 (Réseau HD): Détermination des coûts de production réseau associés aux prestations Haut débit
Constatés	Compte Haut Débit	Fiche n°14 (Services HD): Détermination des coûts complets associés aux prestations Haut débit
(historiques)	Compte Haut Debit	<u>Fiche n°15 (Synthèse HD): Synthèse des coûts et revenus associés aux prestations Haut débit</u>
		Fiche n°15bis (Synthèse HD): Synthèse des coûts et revenus associés aux prestations Haut débit sur la base des protocoles internes
		Fiche n°16 (Réseau Capacité): Détermination des coûts de production réseau associés aux prestations de capacité
	Compte Capacité	Fiche n°17 (Services Capacité): Détermination des coûts complets associés aux prestations de capacité
		Fiche n°18 (Synthèse Capacité): Synthèse des coûts et revenus associés aux prestations de capacité
	Compte Bouclage	Fiche n°19 (Compte résiduel): Production des coûts complets relatifs aux compte résiduel
	Service Universel	Fiche n°20 (Service Universel): Synthèse des coûts et revenus du service universel

Comptabilité financière (certifiée)	Montants périmètre financier	Montants exclus	Montants ajoutés	Montants périmètre réglementaire	Comptabilité réglementaire
Produits					Produits
Produits d'exploitation					Produits d'exploitation
Revenus					
Autres produits d'exploitation					
Autres					
Production immobilisée					
Total produits					Total produits
Charges d'exploitation					Charges d'exploitation
Achat d'approvisionnements consommés					Achat d'approvisionnements consommés
Charges d'interconnexion					Charges d'interconnexion
Achats services télécoms					Achats services télécoms
Charges de personnel					Charges de personnel
Dotations aux amortissements					Dotations aux amortissements
Dotations aux provisions nettes des reprises					
Redevances					
Autres charges d'exploitation					
Total des charges d'expoitation					Total des charges d'expoitation
Produits et charges financières					Rémunération du capital
Produits de placement					
Charges financières nettes					
Autres pertes ordinaires					
Autres gains ordinaires					
Impôts sur les sociétés					
Total des charges					Total des charges

Notes:

Détailler l'ensemble des revenus et des charges exclus en application de la réglementation Détailler l'ensemble des revenus et des charges ajoutés en application de la réglementation

Détail du périmètre réglementaire

	Charges directes de réseau	Charges commerciales directes	Charges indirectes	Charges communes	Total des charges
Total des charges					
Charges d'exploitation					
Matériel					
Personnel					
TFSE					
Fiscalité					
Charges de patrimoine					
Dotation aux amortissements					
Coût du capital					

		Total	Сарех		Total	Opex	
Périmètre réglementaire total	Total des charges	Dotation aux ammortissements	Coût du capital	Matériel	Personnel	TFSE	Fiscalité
Charges directes de réseau	0	0	0	0	0	0	0
Charges commerciales directes	0	0	0	0	0	0	0
Charges indirectes	0	0	0	0	0	0	0
Charges communes	0	0	0	0	0	0	0
Total des charges	0	0	0	0	0	0	0

Coûts alloués à l'activité fixe

Note

Les méthodes d'allocation doivent être conformes à la réglementation Allocation des coûts de réseau selon la logique des macroéléments Allocation des autres coûts selon des clés de répartition documentées L'ensemble des allocations doit être documenté

		Total	Capex		Total	Opex	
Périmètre réglementaire du fixe	Total des charges	Dotation aux ammortissements	Coût du capital	Matériel	Personnel	TFSE (Travaux et fourniture de services extérieurs)	Fiscalité
Charges directes de réseau	0						
Charges commerciales directes	0						
Charges indirectes	0						
Charges communes	0						
Total des charges	0	0	0	0	0	0	

	Total des produits	Produits alloués à l'activité fixe	Produits alloués aux autres activités
Produits			

								-
	Coût total	Total Dotation aux	Capex			l Opex		
	(en DT)	ammortissements	Coût du capital	Matériel	Personnel	TFSE	Fiscalité	Check
OÛTS DIRECTS DES ACTIVITES DE PRODUCTION					-	-	-	
Coûts du Réseau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
Coûts des équipements techniques dont accès	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Raccordement Génie civil en transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Génie civil en distribution	0,00							
Câbles cuivre en transport Raccordement ADSL/MSAN	0,00							
Câbles optiques Répartiteurs et sous-répartiteurs	0,00							
Equipements du réseau d'accès haut débit (DSLAM)	0,00							
MSAN colocation	0,00							
Autres dont transmission	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Génie civil DWDM	0,00		.,	.,	7.7			
Câbles fibre optique	0,00							
Infrastructure hertzienne (pylônes et antennes) Equipements de transmission hertziens	0,00							
Metro	0,00							
Systèmes de transmission SDH Câbles internationaux	0,00							
Systèmes de transmission internationaux dont commutation et routage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
CAA	0,00	-,	5,55	-,	-,,	-,,-		
СТ	0,00							
Plateformes RI Plateformes messagerie vocale	0,00							
Equipements VOIP	0,00							
Routeurs MPLS Brasseurs	0,00							
Equipements spécifiques Réseau intelligent	0,00							
Bouclage	0,00							
CPE Autres	0,00							
dont système d'information réseau	0,00							l
Taxes & Redevances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Redevances des fréquences Redevances de numérotation	0,00							
Licences Autres	0,00							
	0,00							
Coûts de R & D (imputables aux activités de réseau)								
Coûts Divers	0,00							
Achat d'Interconnexion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	i
Achat de capacité Fixe (BPN, LR, et autres)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Mobile (BPN, LR, et autres) Autres	0,00							
	0,00							
Achat de volume Fixe national	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Fixe international Mobile national	0,00							
Mobile international	0,00					1		
Autres								
	0,00							
Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Prestations de service de contenu	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Prestations de service de contenu Autres prestations	0,00 0,00 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Prestations de service de contenu Autres prestations COÛTS DIRECTS DES ACTIVITES COMMERCIALES ET D'APRES-VEN	0,00 0,00 0,00	-					-	
Prestations de service de contenu Autres prestations OÛTS DIRECTS DES ACTIVITES COMMERCIALES ET D'APRES-VEN Marketing et publicité	0,00 0,00 0,00	0,00	- 0,00	- 0,00	- 0,00	-		OK
Prestations de service de contenu Autres prestations OÛTS DIRECTS DES ACTIVITES COMMERCIALES ET D'APRES-VEN	0,00 0,00 0,00	-					-	
Prestations de service de contenu Autres prestations COÜTS DIRECTS DES ACTIVITES COMMERCIALES ET D'APRES-VEN Marketing et publicité Marketing et	0,00	-					-	
Prestations de service de contenu Autres prestations COÜTS DIRECTS DES ACTIVITES COMMERCIALES ET D'APRES-VEN Marketing et publicité Marketing Publicité Autres	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	-					-	
Prestations de service de contenu Autres prestations OÛTS DIRECTS DES ACTIVITES COMMERCIALES ET D'APRES-VEN Marketing et publicité Marketing Publicité Autres Distribution, vente et fidélisation Distribution vente et fidélisation	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	- 0,00	
Prestations de service de contenu Autres prestations OÛTS DIRECTS DES ACTIVITES COMMERCIALES ET D'APRES-VEN Marketing et publicité Marketing Publicité Autres Distribution, vente et fidélisation Distribution directe de produits de détail Distribution indirecte de produits de détail	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	- 0,00	· <u> </u>
Prestations de service de contenu Autres prestations OÛTS DIRECTS DES ACTIVITES COMMERCIALES ET D'APRES-VEN Marketing et publicité Marketing Publicité Autres Distribution, vente et fidélisation Distribution directe de produits de détail Distribution indirecte de produits de détail Vente de produits en gros aux opérateurs Achat de terminal	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	- 0,00	. <u> </u>
Prestations de service de contenu Autres prestations OÛTS DIRECTS DES ACTIVITES COMMERCIALES ET D'APRES-VEN Marketing et publicité Marketing et publicité Marketing Publicité Autres Distribution, vente et fidélisation Distribution, vente et fidélisation Distribution infercte de produits de détail Distribution infercte de produits de détail Vente de produits en gros aux opérateurs Achat de terminal Autres	0,00 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	. <u> </u>
Prestations de service de contenu Autres prestations OÛTS DIRECTS DES ACTIVITES COMMERCIALES ET D'APRES-VEN Marketing et publicité Marketing et publicité Marketing Publicité Autres Distribution, vente et fidélisation Distribution, vente et fidélisation Distribution infercte de produits de détail Distribution infercte de produits de détail Vente de produits en gros aux opérateurs Achat de terminal Autres	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	- 0,00	. <u>Ок</u>
Prestations de service de contenu Autres prestations COÛTS DIRECTS DES ACTIVITES COMMERCIALES ET D'APRES-VEN Marketing et publicité Marketing Publicité Autres Distribution, vente et fidélisation Distribution directe de produits de détail Uvente de produits en gros aux opérateurs Achat de terminal Autres Service Client Support après-vente	0,00 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	: : : OK]
Prestations de service de contenu Autres prestations COOTS DIRECTS DES ACTIVITES COMMERCIALES ET D'APRES-VEN Marketing et publicité Marketing Publicité Autres Distribution, vente et fidélisation Distribution indirecte de produits de détail Uente de produits en gros aux opérateurs Achat de terminal Autres Service Client Support après-vente Services d'assistance	0,00 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	: : OK]
Prestations de service de contenu Autres prestations COOTS DIRECTS DES ACTIVITES COMMERCIALES ET D'APRES-VEN Marketing et publicité Marketing Publicité Autres Distribution, vente et fidélisation Distribution indirecte de produits de détail Uente de produits en gros aux opérateurs Achat de terminal Autres Service Client Support après-vente Services d'assistance	0,00 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	: <u> OK</u>
Prestations de service de contenu Autres prestations OÛTS DIRECTS DES ACTIVITES COMMERCIALES ET D'APRES-VEN darketing et publicité Marketing Publicité Autres Distribution, vente et fidélisation Distribution directe de produits de détail Distribution indirecte de produits de détail Vente de produits en pros aux opérateurs Achat de terminal Autres Service Client Seport après vente Service d'assistance secturation et recouvrement Concernant les revenus de détail	0,00 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
Prestations de service de contenu Autres prestations OÚTS DIRECTS DES ACTIVITES COMMERCIALES ET D'APRES-VEN darketing et publicité Marketing Publicité Autres Distribution, vente et fidélisation Distribution directe de produits de détail Distribution indirecte de produits de détail Distribution indirecte de produits de détail Vente de produits en pros aux opérateurs Achta de terminal Autres Support après-vente Services d'assistance secturation et recouvement Concernant les revenus de détail Dont contentieux et réànces douteuses Concernant les revenus de gros	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
Prestations de service de contenu Autres prestations OÜTS DIRECTS DES ACTIVITES COMMERCIALES ET D'APRES-VEN Marketing et publicité Marketing Publicité Autres Distribution, vente et fidélisation Distribution infercte de produits de détail Distribution infercte de produits de détail Autres Achat de terminal Autres Service d'entries Support après-vente Service d'assistance Service d'assistance Secturation et recouverment Concernant les orevenus de détail Dont router de l'activités de l'activité	0,00 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
Prestations de service de contenu Autres prestations OÚTS DIRECTS DES ACTIVITES COMMERCIALES ET D'APRES-VEN Marketing et publicité Marketing et publicité Marketing Publicité Autres Distribution, vente et flédisation Distribution indirecte de produits de détail Distribution indirecte de produits de détail Vente de produits en gros aux opérateurs Achat de terminal Autres Support après-vente Support après-vente Services d'assistance acturation et recouvement Concernant les revenus de détail Dont contentieux et créances douteuses Concernant les revenus de gros Dont contentieux et créances douteuses Redevance DA Redevance DA Redevance DA	0,00 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
Prestations de service de contenu Autres prestations OÚTS DIRECTS DES ACTIVITES COMMERCIALES ET D'APRES-VEN Marketing et publicité Marketing et publicité Marketing Prablicité Autres Distribution, vente et fidélisation Distribution infercte de produits de détail Distribution infercte de produits de détail Vente de produits en gros aux opérateurs Achat de terminal Autres Support après vente Support après vente Support après vente Services d'assistance acturation et recouvement Concernant les revenus de détail Dent contentieux et créances douteuses Concernant les revenus de gros Dent contentieux et créances douteuses Redevance CA. Reference CA.	0,00 0,00	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Prestations de service de contenu Autres prestations DÛTS DIRECTS DES ACTIVITES COMMERCIALES ET D'APRES-VEN Arketing et publicité Marketing et publicité Marketing Prulicicé Autres Distribution, vente et fidélisation Distribution indirecte de produits de détail Distribution indirecte de produits de détail Distribution indirecte de produits de détail Autres Achat de terminal Autres Support après vente Support après vente Support après vente Services d'assistance acturation et recouvement Concernant les revenus de détail Dont contentieux et créances douteuses Concernant les revenus de gros Dont contentieux et créances douteuses Bedevance CA DONT SINDIRECTS AFFECTABLES	0,00 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
Prestations de service de contenu Autres prestations OÛTS DIRECTS DES ACTIVITES COMMERCIALES ET D'APRES-VEN Marketing et publicité Marketing Publicité Autres Publicité Autres Distribution, vente et flédisation Distribution indirecte de produits de détail Distribution indirecte de produits de détail Distribution indirecte de produits de détail Autres Achat de terminal Autres Support après-vente Support après-vente Support après-vente Services d'assistance acturation et recouvement Concernant les revenus de détail Dont contentieux et créances douteuses Reference CA CONCERNANT SERVENCES AFFECTABLES DONT SINDIRECTS AFFECTABLES Lois indirects affectables Informatique	0,00 0,00	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Prestations de service de contenu Autres prestations OÛTS DIRECTS DES ACTIVITES COMMERCIALES ET D'APRES-VEN Marketing et publicité Marketing Publicité Autres Distribution, vente et fidélisation Distribution, vente et fidélisation Distribution indirecte de produits de détail Distribution indirecte de produits de détail Distribution indirecte de produits de détail Autres Achat de terminal Autres Support après-vente Service d'isastiance Sacturation et recouvement Concernant les revenus de détail Dont contentieux et créances douteuses Concernant les revenus de détail Concernant les revenus de Missail Concer	0,00 0,00	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Prestations de service de contenu Autres prestations OÚTS DIRECTS DES ACTIVITES COMMERCIALES ET D'APRES-VEN Marketing et publicité Marketing de publicité Autres Distribution, vente et fidélisation Distribution indirecte de produits de détail Distribution indirecte de produits de détail Vente de produits en pros aux opérateurs Achat de terminal Autres Service Client Support après-vente Services d'assistance Facturation et recouvement Concernant les revenus de détail Dont contentieux et créances douteuses Concernant les revenus de possible de l'activité de l'activ	0,00 0,00	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Prestations de service de contenu Autres prestations OÚTS DIRECTS DES ACTIVITES COMMERCIALES ET D'APRES-VEN Marketing et publicité Marketing Publicité Autres Distribution, vente et fidélisation Distribution directe de produits de détail Distribution infercte de produits de détail Vente de produits en pros aus opérateurs Actual de terminal Autres Service Client Support après-vente Services d'assistance Concernant les revenus de détail Dont contentieux et créances douteuses Concernant les revenus de rois Dont contentieux et créances douteuses Concernant les revenus de rois Dont contentieux et créances douteuses Concernant les revenus de rois Dont contentieux et créances douteuses Concernant les fevenus de gros Dont contentieux et créances douteuses Codits indirects affectables Informatique Velicules Formation Approvisionnement Support Logistique	0,00 0,00	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Prestations de service de contenu Autres prestations OÛTS DIRECTS DES ACTIVITES COMMERCIALES ET D'APRES-VEN Marketing et publicité Marketing et publicité Autres Distribution, vente et fidélisation Distribution, vente et fidélisation Distribution indirecte de produits de détail Distribution indirecte de produits de détail Distribution indirecte de produits de détail Service de produits en pros aux opérateurs Achta de terminal Autres Service Client Support après-vente Services d'assistance Facturation et recouvrement Concernant les revenus de détail Dont contentieux et créances douteuses Concernant les revenus de gros Dont contentieux et créances douteuses Redevance CA COÛTS INDIRECTS AFFECTABLES COÛTS INDIRECTS AFFECTABLES Leformatique Vélocules Informatique Approvisionnement Approvisionnement	0,00 0,00	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Prestations de service de contenu Autres prestations COÛTS DIRECTS DES ACTIVITES COMMERCIALES ET D'APRES-VEN Marketing et publicité Marketing Publicité Autres Distribution, vente et fidélisation Distribution, vente et fidélisation Distribution infercte de produits de détail Distribution infercte de produits de détail Vente de produits en pros aux opérateurs Achat de terminal Autres Service Client Support après-vente Services d'assistance Facturation et recouvement Concernant les revenus de détail Dont contentieux et orisances douteuses Concernant les revenus de gros Dont contentieux et orisances douteuses Concernant les revenus de gros Dont contentieux et orisances douteuses Concernant les revenus de gros Dont contentieux et orisances douteuses Concernant les revenus de gros Dont contentieux et orisances douteuses Concernant les revenus de gros Dont contentieux et orisances douteuses Informatique Vélocules Formation Approvisionnement Support Logistique Rão Rão	0,00 0,00	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Prestations de service de contenu Autres prestations COUTS DIRECTS DES ACTIVITES COMMERCIALES ET D'APRES-VEN Marketing et publicité Marketing de publicité Marketing Publicité Autres Distribution, vente et fidélisation Distribution directe de produits de détail Distribution indirecte de produits de détail Vente de produits en pro aux opérateurs Achat de terminal Autres Service Client Service Client Service d'assistance Service d'assistance Concernant les revenus de détail Dont contentieux et créances douteuses Facturation et recouvrement Concernant les revenus de gros Dont contentieux et créances douteuses Cocles indirects affectables John Louis Indirects de l'activité	0,00 0,00	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Prestations de service de contenu Autres prestations COÛTS DIRECTS DES ACTIVITES COMMERCIALES ET D'APRES-VEN Marketing et publicité Marketing Publicité Autres Distribution, vente et fidélisation Distribution, vente et fidélisation Distribution infercte de produits de détail Distribution infercte de produits de détail Vente de produits en pros aux opérateurs Achat de terminal Autres Service Client Support après-vente Services d'assistance Facturation et recouvement Concernant les revenus de détail Dont contentieux et orisances douteuses Concernant les revenus de gros Dont contentieux et orisances douteuses Concernant les revenus de gros Dont contentieux et orisances douteuses Concernant les revenus de gros Dont contentieux et orisances douteuses Concernant les revenus de gros Dont contentieux et orisances douteuses Concernant les revenus de gros Dont contentieux et orisances douteuses Informatique Vélocules Formation Approvisionnement Support Logistique Rão Rão	0,00 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00	
Prestations de service de contenu Autres prestations COÛTS DIRECTS DES ACTIVITES COMMERCIALES ET D'APRES-VEN Marketing et publicité Marketing Publicité Autres Distribution, vente et fidélisation Distribution, vente et fidélisation Distribution indirecte de produits de détail Distribution indirecte de produits de détail Vente de produits en pros aux opérateurs Achat de terminal Autres Service Client Support après-vente Services d'assistance Concernant les revenus de détail Dont contentieux et crèances douteuses Concernant et recouvrement Concernant et revenus de détail Dont contentieux et crèances douteuses Dont contentieux et crèances douteuses Coûts indirects affectables Informatique Velhcules Formation Approvisionnement Support Logistique R&D Bättments ACTIVITES COMMUNES	0,00 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00	
Prestations de service de contenu Autres prestations COÛTS DIRECTS DES ACTIVITES COMMERCIALES ET D'APRES-VEN Marketing et publicité Marketing Publicité Autres Distribution, vente et fidélisation Distribution, vente et fidélisation Distribution infercte de produits de détail Distribution infercte de produits de détail Distribution infercte de produits de détail Vente de produits en pros aux opérateurs Achat de terminal Autres Service Client Support après-vente Services d'assistance Facturation et recouvement Concernant les revenues de détail Dont contentieux et créances douteuses Concernant les revenues de gros Dont contentieux et créances douteuses Bostewarde CA COÛTS INDIRECTS AFFECTABLES COÛTS INDIRECTS AFFECTABLES COÛTS INDIRECTS AFFECTABLES Logistique RAD Bâtiments Bâtiments ACTIVITES COMMUNES COÛTS communs	0,00 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00	

Mark-up coûts communs

TOTAL Capex TOTAL Opex Coût total (en DT) Coût du capital TFSE I. COÛTS DES ACTIVITES DE PRODUCTION Coûts du Réseau 0,00 Coûts des équipements techniques 0,00 dont accès Raccordement 0,00 Génie civil en transport Génie civil en distribution Câbles cuivre en transport 0,00 Câbles optiques Répartiteurs et sous-répartiteurs 0,00 ents du réseau d'accès haut débit (DSLAM...) 0,00 dont transmission 0.00 Infrastructure hertzienne (pylônes et antennes) 0,00 Equipements de transmission hertziens 0,00 Systèmes de transmission SDH Câbles internationaux 0,00 Systèmes de transmission internationaux dont commutation et routage 0,00 0,00 Plateformes messagerie vocale Equipements spécifiques 0,00 Autres 0,00 dont système d'information réseau Taxes & Redevances Redevances des fréquences 0,00 Redevances de numérotation Licences 0,00 Autres Coûts de R & D (imputables aux activités de réseau) Coûts Divers Achat d'interconnexion Achat de capacité Mobile (BPN, LR, et autres) Fixe national 0,00 Autres 0,00 Prestations de services Prestations de service de contenu II. COÛTS DES ACTIVITES COMMERCIALES ET D'APRES-VENTE Marketing et publicité Marketing Publicité Publicite Autres Distribution, vente et fidélisation Distribution directe de produits de détail Distribution indirecte de produits de détail Vente de produits en gros aux opérateurs Achat de terminal Autres Service Client Support après-vente Services d'assistance Facturation et recouvrement Concernant les revenus de détail Concernant les revenus de gros III. ACTIVITES COMMUNES Système d'information commun Frais de siège et frais généraux IV. TOTAL

Fiche n°4 Macrodifferents IMPUTATION DES COUTS DE PRODUCTION AUX DIFFERENTS MA Les sells décent implicé comme les remaignes en 27.		DE RESEAU	ı	ı				r			,			,	,	
Coults totawa	Code total (see EIT)	denin .	Andre spiralique	Communication breats	Commutation transit	Commutation internalismals	Summinion -	Transmission - buildense	Transmission Internationals	Brotage	Bronge -	Patriomendata	Relationers VOP	Personalita	•	Code total false if Check (see EV)
				630	630	636	636	436	***	100	***	***	0.00	0.00	600	0.00
deri anti pagantes (company) deri anti anti pagantes Senira deli milyananti	0.00 0.00	500 500	500 500	0-00 0-00 0-00	0-00 0-00 0-00	0.00	0.00	0.00	600 600	100	0.00	8.00 8.00	0.00	0.00 0.00	600 600	
Sales and an delationism Californishment Executioners (CALANA) Californishment (CALANA)	0.00 0.00 0.00	8.00 8.00 8.00	5.00 5.00 5.00	0.00 0.00 0.00	0:00 0:00 0:00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	000 000 000	8.00 8.00 8.00	0.00 0.00 0.00	8.00 8.00 8.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	600 600 600	0.00
Marrison et son often iben Fertumen d'orden d'orde bandate (Miller V MANY	0.00 0.00	100	5.00 5.00	0.00 0.00	0.00 0.00	0.00 A.M. 0.00	0.00 A.M. 0.00	0.00 A.M. 0.00	000 000	1.00 1.00 1.00	0.00 0.00 0.00	8.00 8.00 8.00	0.00 0.00	0.00 0.00	600 600	000 OF 000 OF
releasation deed transmission facilities and the second sec	0 M 0 M 0 M	100	540 540 540	0.00 0.00 0.00	6-00 6-00 6-00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	600 600 600	100 100 100	600 600 600	8.00 8.00 8.00	0-30 0-30 0-30	0.00 0.00 0.00	600 600 600	0.00
Citation filters seelinear India activación y herioleonom la cilinan, el estimental En decretorio de la estambioliza herioleon	0.00 0.00	8.00 8.00 8.00	8.00 8.00 8.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	000 000 000	100 100 100	0.00 0.00 0.00	8.00 8.00 8.00	0-30 0-30 0-30	0.00 0.00 0.00	600 600 600	0.00 OX 0.00 OX
Mates Southern de legendes (son 100) Fallen informationern Southern de legendes (son index radionege	0.00 0.00 0.00	100	500 500 500	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	030 030 AM 030	000 000 000	100 100 100	0.00 0.00 0.00	8.00 8.00 8.00	0:30 0:30 0:30	0.00 0.00 0.00	600 600 600	0.00
deel seemalation of realises CAS CT	0.00 0.00	8.00 8.00 8.00	8.00 8.00 8.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	930 930 930	000 000 000	8.00 8.00 8.00	000 000 000	880 880 880	0.00 0.00 0.00	9.00 9.00 9.00	000 000 000	0.00 OK
Fishfames III Exhibition was some some to the first and t	0.00 0.00	8.00 8.00	8.00 8.00 8.00	0.00 0.00	0.00 0.00	0.00 0.00	0.00 0.00	930 AM 930	000 000	100 100	000	8.00 8.00	0:30 0:30	0.00 0.00	000 000	000 0W
Reviews MINE Resource Fundament and Fundament Resource (Intelligence)	0.88	8.00 8.00 8.00	500 500 500	0-00 0-00 0-00	0-00 0-00 0-00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	000 000 000	100	0.00 0.00 0.00	840 840 840	0.00	0.00 0.00 0.00	600 600 600	0.00 00
Stocker ON Adm	0 M 0 M 0 M	8.00 8.00 8.00	8.00 8.00 8.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	930 930 930	000 000 000	8.00 8.00 8.00	030 030 030	880 880 880	0:30 0:30 0:30	9.80 9.80 9.80	000 000 000	0.00 OW 0.00 OW
deri seitine Celemation hass See Fisher	0 M	100	500	6.00	6.00	0.00	0.00	0.00 0.00	500 500	100	0.00	500	0.00	0.00	600 600	000
Resinances de sombrédius Liennes Adres	0.00 0.00 0.00	8.00 8.00 8.00	600 600 600	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	000 000 000	8.00 8.00 8.00	0.00 0.00 0.00	8.00 8.00 8.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	600 600 600	000 90 000 000
	0.00	100	8.00 8.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.30	000	1.00	0.00	8.00	0.00	0.00	600	0.00 OK
																6.0%
Abbit for small of Fire 1896 (A et autom) Makin 1876 (A et autom)	0 M0 0 M0 0 M0															000 90 000 90 90
Balance Balance de confirmen	0.00															000 - 24
Fire internal and Making Makin	0.00 0.00															0.00 .00 0.00 .00
Autora Annalelises de serviera	0.00															0.00
Providence de servier de serviers. Juivos servidalem	0 M 0 M															000
Amortusements Sein de Manu	-		- 100	-	6.00	636	636	0.00		100			630	9.80	600	
Cality for Englance of a Englanders date and a Management	9.88 9.80 9.80	100	8.00 8.00	0.00 0.00	0-30 0-30	0.00	0.00	030 030	000 000	100	0.00	100 100	0.00	9.50	600 600	
Catalor shall an ingenerati Garder shall an dish dishilan Catalor shallor shallor shallor Saturation on its content Saturation on SATAMAN	0.00 0,00															
Cities selected Machiner of your observables Industries of your observables Industries of your observables Industries of your observables	0 M 0 M 0 M															
MONE solvenien der innenient	0 M 0 M 0 M 0 M 0 M		500	0.00	0.00	0.00	0.00	030	600	800	0.00	880	0.00	9.00	600	
DMSM Cities Non-sedimer Inhanismos (syllines et anterens)	0 M 0 M 0 M															
Equipments de la commission her la less Métres Societam de la grande a la collète Calleta, information aux	0 M 0 M 0 M 0 M	E														
Sections de locación con internationase dans communicates el renduces CAS.	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	100	800	0.00	0.00	0.00	0.00	030	600	100	0.00	8.00	0.00	9.00	000	
CI CI Flateformen III Flateformen menuamir musik	0.00 0.00 0.00	Ē	E													
Endowski VIVI Badaya MVI Badaya MVI	0.00 0.00 0.00															
Environments substitutes Margan Indifferent Resistance CM	0 M 0 M 0 M 0 M															
dates dati suites Celecudios issue	0.00															
Seen & Retrumon Malanara, din Inhamura Belinatura de austratalian	0,88 0.89 0.89		8,00	6,00	6,00	0,00	0,00	0,30	690	0,00	0,00	4,00	0,00	0,00	6,00	
Adres Adres Delevár ES O) reputation sun activités de refuses)	0.00															
	0.00															
	0.00															
Pier (MPA, UK, educalem) Mobile (MPA, UK, educalem) Balton	0,80 0.80 0.80															
debat de valuma For national For international	0,80 0.80 0.80															
Makifersational Makifersational Balton	0.80 0.80															
	0,86															
Provideliero de serviero disciplicion de serviero destro mandalmo de serviero destro mandalmo Coût du casistal	0,88 0.88 0.88														-	
Provideliero de serviero disciplicion de serviero destro mandalmo de serviero destro mandalmo Coût du casistal	0,86	-	100		-	628	600	920	600	100	- 626	E40	630	9.80	000	
Provideliero de serviero disciplicion de serviero destro mandalmo de serviero destro mandalmo Coût du casistal	9,88 9,88 9,88 9,88 9,88 9,88 9,88 9,88 9,88 9,88	-	180 180	630	630	600 000 000	0.00	0.00 0.00 0.00	500 500 500	100	538 530 530	560 560 560	6.00 6.00	2.00 2.00	600 600	
Provideliero de serviero disciplicion de serviero destro mandalmo de serviero destro mandalmo Coût du casistal	2.00 2.00 2.00 2.00 2.00 2.00 2.00 2.00	-	100	630	630	6.00	626	928 930 930	500 500 500	100 100	6.00 6.00 6.00	880 800 800	630	9.60 9.60 9.60	500 500	
Provideliero de serviero disciplicion de serviero destro mandalmo de serviero destro mandalmo Coût du casistal	2.00 2.00 2.00 2.00 2.00 2.00 2.00 2.00	-	140	630	630	\$20 \$20 \$20	6.00 6.00	9.00 9.00 9.00	500 500 200	100	0.00 0.00	800 800 800	500 500 500	2.00 2.00	500	
Provideliero de serviero disciplicion de serviero destro mandalmo de serviero destro mandalmo Coût du casistal	38 28 28 28 28 28 28 28 28 28 28 28 28 28	-	\$400 \$400 \$400 \$400 \$400 \$400 \$400 \$400	630	630	500 500 500 500	\$25 500 500	\$25 \$20 \$20 \$20 \$20	\$60 \$60 \$60 \$60	100 100 100	6 200 6 200 6 200 6 200	8 800 8 800 8 800 8 800	620 620 620	9 860 9 800 9 800	900 900 900 900	
Provideliero de serviero disciplicion de serviero destro mandalmo de serviero destro mandalmo Coût du casistal	18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 1	-	5.00 5.00 5.00 5.00	630	630	\$26 6.00 0.00 0.00	600 600 600	838 838 930 930	640 600 600	100 100 100	\$200 \$200 \$200 \$200	\$60 \$50 \$50 \$50	630 630 630	3 80 3 80 3 80 3 80 3 80 3 80 3 80 3 80	600	
Provideliero de serviero disciplicion de serviero destro mandalmo de serviero destro mandalmo Coût du casistal	38 28 28 28 28 28 28 28 28 28 28 28 28 28	100	140	630 630 630 630	620	600	600 000 000 000	9.00 9.00 9.00 9.00 9.00	\$40 \$40 \$40 \$40	\$00 \$00 \$00 \$00	638 930 930 930 930	\$600 \$100 \$100 \$100 \$100 \$100 \$100 \$100	600	380 380 280 280	680	
Control Contro	28 28 28 28 28 28 28 28 28 28 28 28 28 2	100	\$40 \$10 \$10 \$10 \$10 \$10 \$10 \$10 \$10 \$10 \$1	630 632 633 633 633 633	6.00 6.00 6.00 6.00	600 600 600 600	600	500 500 500 500 500	\$20 \$20 \$20 \$20 \$20 \$20 \$20 \$20 \$20 \$20	100	600 600 600 600	\$60 \$60 \$60 \$60 \$60 \$60	630	9.00 9.00 9.00 9.00	100	
Control Contro	28 28 28 28 28 28 28 28 28 28 28 28 28 2	100	\$400 \$1.000 \$1.000 \$400 \$400 \$400 \$400 \$400 \$400 \$400	120 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0		6 M 1 M 1 M 1 M 1 M 1 M 1 M 1 M 1 M 1 M	6.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00	9.00 9.00 9.00 9.00 9.00 9.00 9.00 9.00	684 500 100 100	100	5 M	\$60 100 100 100 100 100 100	630	3 M	- 100 - 100	
Control Contro	28 28 28 28 28 28 28 28 28 28 28 28 28 2	100	100	630 630 630 630 630 630 630 630 630 630	1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 100	6.000 6.000 6.000	636 636 636 636	\$250 \$250 \$250 \$350 \$550 \$550	580 500 700	5 000 5 000 5 000	6 000 0 000 000 0 000 0	\$600 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000	200 200 200 200 200 200 200 200 200 200	200 200 200 200 200 200 200 200 200 200	100	
Control Contro	28 28 28 28 28 28 28 28 28 28 28 28 28 2	100	100	100 100 100 100 100 100 100 100 100 100		100	\$26 1.22 1.22 1.23 1.24 1.24 1.24 1.24 1.24 1.24 1.24 1.24	AND 150 150 150 150 150 150 150 150 150 150	100	100	688	100	100 100 100 100 100 100 100 100 100 100	8 8 6 7 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8	100	
Control Contro	28 28 28 28 28 28 28 28 28 28 28 28 28 2	100	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		100 mm	# 1	\$ 0.00	\$34 \$32 \$32 \$32 \$32 \$32 \$32 \$32 \$32 \$32 \$32	100 200 100 100 100 100 100 100 100 100			100	100	3 Miles	100	
Control of		100				18 - 19 - 19 - 19 - 19 - 19 - 19 - 19 -	182	182	100	100	100	100		3 M		
Extension controls Linear Section Controls L		32			100	100			100	100	180			18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 1		
Extension controls Linear Section Controls L		30	100	100		188	100	100		100	180	180	100	3 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00		
Extension controls Linear Section Controls L		30		100			110			100	100			3 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00		
Extension controls Linear Section Controls L		30	100 mm				180			100			18	3 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00		
Extension controls Linear Section Controls L		30	100 Miles				140			100				3 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00		
Control of							100	100 mm m m m m m m m m m m m m m m m m m		100				3 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00		
Control of										100				3 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00		
Treatment of the control of the cont										100						
Treatment of the control of the cont										100						
Control control Date A contro										100						
Control control Date A contro										100						
Control control Date A contro										100						
Control control Date A contro										100						
Extraction of the control of the con										100						
Control control Date A contro										100						
Control control Date A contro										100						
Control control Date A contro										100						
Extraction of the control of the con										100						
Extraction of the control of the con										100						
Control contro										100						
Control of the contro									100	100						
Control of									100							
Control of									100							
Comment									100							
Comment									100							
Control of the contro									100							
Column									100							

Fiche n°5 Synth ME SYNTHESE DES CÖÜTS DES MACRO ELEMENTS DE RESEAU PAR NATURE

	Coût total (en DT)	Accès	Accès spécifique	Commutation locale	Commutation transit	Commutation internationale	Transmission : collecte	Transmission : backbone	Transmission internationale	Routage	Brassage	Plateformes data	Plateformes VOIP	Portabilité	RI
Coûts totaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Coûts directs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dotation aux ammortissements	0,00														
Coût du capital	0,00														
OPEX	0,00														
Coûts indirects	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Informatique	0,00														
Véhicules	0,00														
Formation	0,00														
Approvisionnement	0,00														
Support	0,00														
Logistique	0,00														
R&D	0,00														
Bâtiments	0,00														
Nom de l'unité d'œuvre															
Nombre d'unités d'œuvre															
Coût unitaire															
	·	·							·	·	·	·			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Total fiche 4	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total fiche 4 <u>Check</u>	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK

Fiche n°6 Transmission ALLOCATION DES COÛTS DE TRANSMISSION

Cette fiche ne concerne que des produits techniques intermédiaires

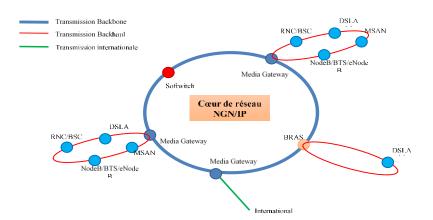
ALLOCATION DES COUTS DE TRANSMISSION														_			
Les coûts doivent impérativement être renseignés en DT.			TOTAL TOUS RESEA	UX	RESEAU	J TELEPHONIQUE C	OMMUTE		HAUT DEBIT DSL			SERVICES DE CAPA	ACITE				
															, ,		
	Coût total	Transmission :	Transmission :	Transmission	Transmission :	Transmission :	Transmission	Transmission :	Transmission :	Transmission	Transmission	Transmission :	Transmission		Transmission :	Transmission :	Transmission
	(en DT)	collecte	backbone	internationale	collecte	backbone	internationale	collecte	backbone	internationale	collecte	backbone	internationale	Check	collecte	backbone	internationale
														L	.] [
Coûts totaux																	
[ı			000
Coûts directs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		OK	OK	OK
Dotation aux ammortissements	0,00	0,00	0,00	0,00											OK	OK	OK
Coût du capital	0,00	0,00	0,00	0,00											OK	OK	OK
OPEX	0,00	0,00	0,00	0,00											OK	OK	OK
Coûts indirects	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		OK	OK	OK
Informatique	0,00	0,00	0,00	0,00											OK	OK	OK
Véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00											OK	OK	OK
Formation	0,00	0,00	0,00	0,00											OK	OK	OK
Approvisionnement	0,00	0,00	0,00	0,00											OK	OK	OK
Support	0,00	0,00	0,00	0,00											OK	OK	OK
Logistique	0,00	0,00	0,00	0,00											OK	OK	OK
R&D	0,00	0,00	0,00	0,00											OK	OK	OK
Bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00											OK	OK	OK
													_				
Nom de l'unité d'œuvre																	
Nombre d'unités d'œuvre																	
Coût unitaire																	

Check OK OK OK

Commentaires sur la transmission

Transmission : collecte	Partie du réseau de transmission reliant les sites d'accès (MSAN ou sites radio *)
Transmission : backbone	Partie du réseau de transmission interconnectant les media gateways et les serveurs centraux, plateformes
Transmission internationale	Circuits de transmission dédiés au trafic international

(*) : Les sites radio sont mentionnés ici à titre de clarification uniquement, la part des réseaux de transmission allouée au mobile n'étant pas prise en compte dans les états du fixe



The content of the	Riche n°7 Accès RCHE ACCES Cette fiche ne concerne que des produits technique												
The content of the	TOTAL : Ensemble des accès			Sint Office	nim nim	Auto	Citize a de la constante de la	Riseau	Nandau des	Equipements du	Asiès q Equipements	pictique	
	Coûte totaux	(20.00)	Recordensest	Banyot	distribution	transport	distribution	Câbles optiques	répatiteus	district (DEAM)	spécifiques	GM.	
	Cuids directs Dictation Just Jenninarisosements Carlot decapital	030 030	8,00 8,00 8,00	0,80 0.80 0.80	6,89 0-81 0-82	6,00 6.00 9.00	4,60 4.00 4.00	0,80 0.80 0.80	6,89 0-81 0-82	0,00 0.00 0.00	0,00 0.00 0.00	030 030	0,00 0.00 0.00
	Celts indirests	0.00	9,00	0,00	0,00	0,00	9,00	0,00	0,00	0,00	0,00	020	0,00
	Warmulaye Villamatey Villamatey Politication AdaptiveComment	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	9.00 9.00 9.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00	030 030 030	0.00 0.00
	Support Ligitation REO	0.00 0.00	9,00 9,00	0,80 0,80	0-00 0-00 0-00	0.00 0.00	0.00 0.00	0,80 0,80	0-00 0-00 0-00	0.00 0.00 0.00	0.00	920 920	0.00 0.00
	Marine Control Conserve	0.00	9.00	0.00	0.00	9.00	9.00	0.00	0.00	0.00	0.00	030	0.00
The content woman	Stander Custific Course Cult untilize												
STATE	ACCES ANALOGIQUE GRAND PUBLIC			I	l	Aude			l	terinomic de	Audes	pictique	ı
The content of the	Coûts totaus	(ex DE)	Recordensest	Série dulles Saequet	Génie dull en distribution	Ciblesculum en transport	distribution	Câbles optiques	Répartiteurs et sous- répartiteurs	réseau d'accès hout débit (DELAM)	spécifiques	CMA	UNA
The content of the	Cults directs Districts aux ammortissements	0.00 0.00	2.00	0.00	0.00	2.00	1.00	0.00	0.00	9.00	0.00	0.20	0.00
The content of the	Calif du-Capital OPEX	020											
The content of the	Million Millio	020 020 020									-		
The content of the	Approximental Support Logishore	020 020 020											
The content of the	MAD Bitmenti	020											
The content of the	Number Contribit Corpore Cold setting												
The content of the	ACCES ANALOGIQUE PROFESSIONNEL					Acces		Riseau			Asiles	pictique	
The content will be content		Codt total (an EC)	Rescedement	Série dullen Saepart	Génie dell'en distribution	Câbles culure en transport	Câbles salve en distribution	Câbles optiques	Répartiteurs et sous répartiteurs	Equipments du réseau d'assès hout débit (DSLAM)	Equipements Servinaux spédfiques	CAA	UNA
The content will be content	Colts Straus Colts dents District aux amnortissements	0.00	9.00	0.00	0.00	9.00	9.00	0.00	0.00	2.00	0.00	0.00	0.00
The content will be content	Calif di-Capital Cartox	0.00											
The content will be content	Califo indirects Millionatique Velticules	0,00 0,00 0,00	0,00	0,20	0,00	0,00	0,00	0,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
The content will be content	Approximent Support Logistique	0 20 0 20 0 20											
The content will be content	RED REMANN	020 020											
The content will be content	Nom de Custié Canore Nombre d'unité d'avane Cuit unitére												
The content will be content	ACCES NUMERIOUS	_		_		Acche	_	Riseau			Audre	pickya	
The content will be content		Colt total (ex Et)	Recordenses	Série dullen Banport	Génie dull en distribution	Ciblesculus en transport	Câbles salve en distribution	Câbles optiques	Répatiteurs et sous répatiteurs	Equipments du réseau d'assès hout débit (DEAML)	Equipments terminaus spécifiques	CMA	UNA
The content of the	Coúts totaux	030	800	0.37		2.00	0.0*	0.3*		1.00	0.00	03*	C.P.
Marie Mari	Distance aux ammonfrosements Cold ducapital CPRX	0.00											
Column C	Culti Indiantis Indianatique	930 930	9.00	0.00	6.00	9.00	1.00	0.00	6.00	1.00	0.00	0.00	6.20
Column C	Pomission Approximated Suppost	0 20 0 20 0 20											
Column C	Ligitique MAD Bitments	020 020 020											
Column C	Nom de Custié Caryon Nombre Custiés Caryon	亘											
Column C	Coltuitate				<u> </u>			Riseau	<u> </u>				
Column C	DEGROUPAGE TOTAL	Codt total	Recordement	Génie dullen	Gárde dull en	Cibies culum en	Câbles salve en	Câbles optiques	Répartiteurs et sous	Equipments du réseau d'asaks hout	Asset q Equipments Services	CAA.	UNA
Section	Codits totaux	(MADE)		exeppt	wellfadian	eransport	waterbusine		regartteux	4461 (DILAM)	spéaliques	<u> </u>	<u> </u>
Column	Cults directs Doctorion aux ammortosements Cult du-capital	0.00 0.00	9.00	0.20	0.00	9.00	9.00	0.80	0.00	0.00	0.00	0.00	6.00
Column	Celts indirects	020	9.00	0.00	0.00	0.00	5.00	0.00	0.00	2.00	0.00	0.00	6.00
Column	Véhoules Formation	030 030											
Column	Support Ligitation KEO	020 020 020											
Column	Bitment	0.00											
Column	Number Custos Caracos Cuid sertatos	Ш											
Column	DEGROUPAGE PARTIEL				ı	Aude		Réseau	ı	Tendescontrate	Assista	pictique	
The control of the	Coûts totaux	Codt total (an Et)	Recordement	Génie dullen banquet	Gérile duil en distribution	Cibles culum en transport	Cäbles suive en distribution	Câbles optiques	Répatiteus et sous répatiteus	réseau d'accès haut débit (DELAM)	terninaus spédfiques	CAA	UNA
The control of the	Cults directs Districts aux ammorbisements	0.00	2.00	0.00	0.00	2.00	2.00	0.00	0.00	2.00	0.00	0.20	0.00
The control of the	Cost de Capital OPEX	020										-	
The control of the	Million Millio	020 020 020				-					-		
The control of the	Approximentest Support Logistique	0.00 0.00											
Second Column	MACO BSCHIENCS	020											
Column	Number d'unités d'avure Cold settine												
Column	AGSLTT					Aure		Réseau			Assis q	pictique	
Section Sect		Codt total (ex DE)	Recordensest	Cénie dulles Szequet	Génie dell'en distribution	Ciblesculure en transport	Câbles sulver en distribution	Câbles optiques	Répartiteurs et sous- répartiteurs	Equipments du réseau d'accès hout débit (DELAM)	Equipements Servicious spécifiques	CMA	UNA
March Marc	Codes totaux	0.00	2.00	0.00	0.00	2.00	0.00	0.00	0.00	1.01	0.00	0.00	0.00
March Marc	Cold ducaptal OPEX	020											
March Marc	Code Indicests Informatique VANOUNE Formatique	9.80 9.80 9.80	9.00	0.80	0.00	0.00	4.00	0.00	0.00	1.00	0.00	0.00	0.00
Section 17 Section 18 Sec	Approximates Support Lappingue	0.00 0.00 0.00											
Section 17 Section 18 Sec	MED BEGINNIS	Q30 Q30											
Section Column	Nom de Custié Carone Sombre d'orbié d'avoire Culti arctiere							E					
Colo Utalian	ADSI NU TT					Aust		Réseau				pictique	
Material Material		Colit total (ex Et)	Recordensest	Série dulles Samport	Génie dull en distribution	Cibilesculure en transport	Câbles solve en distribution	Câbles optiques	Répatiteus et sous répatiteus	Equipements du réseau d'assès hout débis (ESLAM)	Equipements terminaux spécifiques	CMA	LWA.
Manufacture		920	200	0.00	0.00	2.00	1.00	0.00	0.00		0.00	0.00	
Marie Mari	Cold ducapital OPEX	0.00 0.00 0.00											
Marie Mari	Colds indirects. Informatique Vélocules	0.00 0.00 0.00	9.00	0.00	0.00	2.00	4.00	0.00	0.00	1.00	0.00	0.00	6.20
Column C	Nomation Approximent Support	0.00 0.00 0.00											
	Lightique MED Mitteents	0.00											
Section Sect	Stom de Custid Caracon Somition Scription de some Cuit settino												
Section Sect	Parties terminales des liabons loudes qui main de critica.					Acces		Riseau			Auto	pictique	
Column C		Coult total (ex Et)	Recordenest	Série dullen banpat	Génie dull en distribution	Ciblesculure en transport	Câbles solver en distribution	Câbles optiques	Répatiteurs et sous répatiteurs	Equipments du réseau d'assès haut débit (DELAM)	Equipements terminaux spéditiques	CMA	LWA
Administration Admi	Codes sotaux Codes dentes		0,00	0,00	6,33	0,00	4,60	0,80	6,33	0,00	0,00	0.00	620
Administration Admi	Dictrion awa ammontropements Cold de Capital OPEX	0.00 0.00 0.00											
Marie Annie	Codes Indicents Indicents VMIssules	0.00	4.00	0.00	6.00	4.00	180	030	6.00	1.00	0.00	030	6.22
Manual Control Contr	Pointation Approximation Approximation Support	030											
	Lightique MLO Bitments	Q30 Q30 Q30											
	Son de Cuestié Carone Bondes Guestié d'avene												
								Réseau					
Colo Maria	Accès tels bast débit sur fibre optique		Recordement	Cénte dullen	Gárde dvill en distribution	Cities culum en bransant	Câbles solver en distribution		Répatiteurs et sous	Equipments du réseau d'accès hout	Aude q Equipments Seminars	CAA	LINA
100 Hz	Colife totaux									ered(DEAM)	sphilispes		
100 Hz	DOSSON July January Control Co	0.00 0.00 0.00	2.00	0.00	6.00	1.00	1.00	0.00	6.00	1.00	0.00	0.00	6.00
100 Hz	Culti indirects Informatique	920	9.00	0.00	6.00	9.00	4.00	0.00	6.00	1.00	0.00	0.00	6.00
100 Hz	Vélicules Formation Approximent	030 030 030											
20.1.7.01.7.00.	Support Lagotispe MED Bitmont	0.00 0.00 0.00											
Cot actor	Non-de Custé Carone Non-de Custé Carone Non-de Custés Carone	030											
	Cold settine				1		1	1	1	-		1	-

Table Tabl														
	COUTS DE PRODUCTION RESEAU VOIX Les soits déveré implicationnes à l'en renergation DT.			Commutation			Transmission				Autres do	wicements		
		Coditional (sec01)	Commutation locale	Commutation transit	Commutation Internationals	Transmission :	Transmission :	Transmission Internationale	Envisys	Bransage	Plateformers data	Rateformes VOIP	Personalities	
The content of the	Coûts totaux	Ë			-				-					
The content of the	Codin directs Cod of our appropriate control of the code of the co	600 600	0.00 0.00	E-00 E-00	5.00 5.00	0.00	0.00 0.00	0.00 0.00	5.00	6.00	0.00	0.00	2.00	9.00
The content of the	CPEX Colin Indiana	6.00	9.00	E00	5.00	0.00	9.00	1.00	500	6.00	0.00	0.00	9.60	9.00
The content of the	Informatione Militaries Paraution	600 600 600	0.00 0.00 0.00	E-00 E-00	100	0.00	9.00 9.00 9.00	0.00 0.00 0.00						=
The content of the	Approximented Support Lightique	000 000 000	0.00 0.00	E00 E00	5.00 5.00	0.00	0.00 0.00	0.00 0.00						
The content of the	RED Récents	6,00 6,00	0,00 0,00	E,00	6,00 6,00	0,00	0,00 0,00	0,00 0,00						==
The content of the	Nomice Suntile Congress Nomice Contiles Congress													
	Mark use for solds communes	0.00%												
	Shifts Course at Technol Course	Unité						Fairus	Congr					
	Continue de Adria	iminutesi												
	Communications or net the XTC													
	Communications contentes BYC Seriantes nationales vers mable BTC Seriantes nationales vers the tiers NYC - numbro non-pointe	8.00												
	lariantes nationales vers file tiers RTC - numéro TT non NOR gardé lariantes vers international ETC													
The content of the	Communications on net like VCIP Communications scriptories VCIP	500												
The content of the	Santantes nationales vers mobile VOP Santantes nationales vers fair tims VOP Santantes vers international VOP													
The content of the	Numéric d'urgence Ensuegraments													
Table Tabl	Service options Services de cons	***												
Table Tabl	Communications enclosed in Dris and multimati	8.00												
Table Tabl	Entrant international Cathelin (Cappel													==
The content of the	hand ORFI Ters													
The content of the	Resultiveneds Service ophiau													
The content of the		Unité												
The content of the	Seniou de Afril	(minutes)												
The content of the	Communications or net face NYC	0.00	0.00	000	0.00	0.00	000	0.00	0.00	0.00	000	0.00	000	000
The content of the	Communications contained SEC tertunies estimates are mainte SEC tertunies estimates are for the Communication or contained or contain	500 500	0.00	000	0.00	0.00	000	0.00	000	0.00	000	0.00	000	000
The content of the	Services nationally very facilities EXT - number IT can NOV partie facilities very international ETC	6,00 6,00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	000	0.00
Column	Communications or not like VCOF	F.00	6.00	000	0.00	0.00	000	0.00	000	0.00	000	0.00	0.00	000
Column	Sertantes nationales vers mobile VOP Sertantes nationales vers for time VOP Sertantes neclarates vers for time VOP	£00 £00	0.00	000	0.00	0.00	000	0.00	0.00	0.00	000 000 000	0.00	000 000 000	0.00 0.00
Column	Number d'agence Renagraments	500 500	0.00	000	0.00	0.00	000	0.00	000	0.00	000	000	000	000
Column	Services ophians Services de area	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	000	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Column	General shallons are baselon Delicard national	E00	0.00	000	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	000	0.00	900	0.00
Column	Extract international Cultivate diappet	E-00	0.00	000	0.00	0.00	000	0.00	000	0.00	0.00	000	000	0.00
Column	Tomal CRPT Tens	E-00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Column	Numbros d'argence Envergenments Services ophisius	500 500	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	000	0.00
Column	Tetal Unites d'assocrapandéntes par les facteurs d'usage	***	6.00	000	0.00	0.00	000	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	000	000
Column				Commutation			Transmission				Autres do	wicements		
Column	Cedit de producillos total hors codits communs	Ceditional Sec (21)	Commutation locale	Commutation transit	Commutation	Transmission :	Transmission : buildings	Transmission Internationals	Environ	Branage	Plateformeri data	Rateformes VOIP	Personal	
Column	Cestratel Services de détail	500	9.00	6.00	6.00	0.00	9.00	0.00	500	6.00	0.00	0.00	9.00	0.00
Column	Communications or net like KTC	003	0.00	0.00	0.00	0.00	000	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	000	0.00
Column	Communitations contentes ESC Santantes nationales vers malde ESC Santantes nationales vers the times ESC - numéro was porté	6,00 6,00	0.00 0.00	0.00	0.00	0.00	0.00 0.00	0.00	0.00	0.00	0.00 0.00	0.00	0.00 0.00	0.00
Column	Sertunies nationales vers law ters ATX: - number TT ean NGN partie Sertunies vers international ETX	5,00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
The second column	Communications on net line VCIP Communications socientes VCIP	8.00	9.00	600	600	0.00	9.00	0.00	600	0.00	000	0.00	9.00	9.00
The second column	Sartanies netionales vers malde VOP Sartanies netionales vers fae lies VOP Sartanies vers international VOP	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00	000 000	0.00	0.00 0.00	000 000	0.00 0.00	0.00 0.00	0.00	000 000 000	0.00 0.00	000 000 000	0.00 0.00
The second column	Numbris d'argense Resonguements	E00 E00	0.00	000	0.00	0.00	000	0.00	0.00	0.00	000 000	0.00	000	0.00
The second column	Services de aros	5.00	0.00	0.00	0.00	0.00	2.00	2.00	0.00	0.00	0.00	0.00	2.00	0.00
The second column	Communications extraction Entract national	E 00 E 00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	000	0.00	0.00	0.00
The second column	Callesia (Cappel	600	0.00	0.00	0.00	0.00	000	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
The content of the	Social CAPT Sex	600	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
The content of the	Resugnements Service options	500	0.00	000	0.00	0.00	000	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	000	000
Table Tabl	Colis de producillos total hors colis communes Chick	5.00	9,00	0.00 	0.00 0.00	Q.FO CK	000 SV	0.00 SE	0,00 V.	0.00 O.K	0.00 0.00	0 K	000 .0/	909
Table Tabl				Commutation			Transmission				Autres do	wicements		
March Marc			Commutation locale	Commutation transit	Commutation briomationals	Transmission :	Sunanholes : bookbone	Transmission Internationals	Environ	Bassage	Plateformers data	Ratelowes VOIP	Personalities	
The content of the	Services de détail	6.00	0.00	6.00	6.00									9.00
The content of the	Communications on net time RTC Communications serianism RTC	6,00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00
The content of the	Tortanies nationales vers mobile ETC Tortanies nationales vers the tiers ETC - numéro son gordé Tortanies nationales vers the tiers ETC - numéro TT non NOS gordé	6,00 6,00	0.00					0.00				0.00		0.00
March Marc	Sarkanies versiniernational ETC Communications on net Sae VCOP	600	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00 0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00
The content of the	Communications services to VOP Services on installer was major VOP		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00 0.00 0.00 0.00	000	0.00	0.00	0.00		0.00 0.00 0.00 0.00
Section Sect	Sartantes netionales, versitae liens VOP Sartantes versindemational FOP	6.00	0.00	0.00	0.00	0.00 0.00 0.00 0.00	000 000 000 000 000	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00	0.00	0.00	000	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00		0.00 0.00 0.00 0.00 0.00
Section Sect	Name of State	6.00	0.00	000 000 000 000 000 000 000	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	0.00	000 000 000 000 000 000 000	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0		0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0
The second column	Manthios d'argence Benangoannoùs Servans ophiaux	6.00	0.00	000 000 000 000 000 000 000 000 000	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	888 000 840 840 900 900 900 900 900 900 900 900	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	000 000 000 000 000 000 000 000 000 00	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	000 000 000 000 000 000 000 000 000 00	000 000 000 000 000 000 000 000 000 00		1.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00
The second column	Numbro durance Tennagamento	500 500 500 500 500 500	0.00	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	000 000 000 000 000 000 000 000 000 00	2.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	000 000 000 000 000 000 000 000 000 00	000 000 000 000 000 000 000 000 000 00		100 000 000 000 000 000 100 000 000 000
The content of the	Community of the contraction Entract antismed Entract internal Entract internal	\$00 \$00 \$00 \$00 \$00 \$00 \$00 \$00 \$00 \$00	9.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00	000 000 000 000 000 000 000 000 000 00	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	920 000 000 000 000 920 000 000 000 000	2.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	000 000 000 000 000 000 000 000 000 00	0.00 0.00		200 200 200 200 200 200 200 200 200 200
Marie Mari	General students and section of the sec	\$00 \$00 \$00 \$00 \$00 \$00 \$00 \$00 \$00 \$00	9.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00	000 000 000 000 000 000 000 000 000 00	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	\$20 \$20 \$20 \$20 \$20 \$20 \$20 \$20 \$20 \$20	### 0.000 0.	000 000 000 000 000 000 000 000 000 00	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	900 900 900 900 900 900 900 900 900 900	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	\$480 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0	1.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00
Column C	Commencations and action Board extend Food internation Colorie Cappel Send OPT Ten	\$00 \$00 \$00 \$00 \$00 \$00 \$00 \$00 \$00 \$00	9.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00	000 000 000 000 000 000 000 000 000 00	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	0.00 0.00	\$200 0.0000 0.0000 0.0000 0.00	### ### ### ### ### ### ### ### ### ##	000 000 000 000 000 000 000 000 000 00	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	000 000 000 000 000 000 000 000 000 00	6 88 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	\$480 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0	\$10 000 000 000 000 000 000 000 000 000
Column C	Commencations and action Board extend Food internation Colorie Cappel Send OPT Ten	\$00 \$00 \$00 \$00 \$00 \$00 \$00 \$00 \$00 \$00	9.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00	000 000 000 000 000 000 000 000 000 00	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	900 900 900 900 900 900 900 900	\$200 \$200 \$200 \$200 \$200 \$200 \$200 \$200	### ### ### ### ### ### ### ### ### ##	000 000 000 000 000 000 000 000 000 00	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	0.00 0.00	\$480 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0	000 000
The content of the	Samuel Marca Carlos Sent Anna Carlos Sent Carl	\$20 500 500 500 \$400 \$400 \$400 \$400 \$400 \$	9.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	0.00 0.00 0.00	9.00 9.00	000 000 Transmission	000 000	0.00 0.00	0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	\$100 \$100 \$100 \$100 \$100 \$100 \$100 \$100	000 000
The content of the	Apparation controls From distance Control dist	\$40 \$10 \$10 \$10 \$10 \$10 \$10 \$10 \$10 \$10 \$1	200		0.00 0.00 0.00 Commission	0.00 0.00 0.00 Transmission :	0.00 0.00 0.00 Transmission Surandolan : hatkkees	0.00 0.00 0.00 Transmissionale	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00 Autres éo	0.00 0.00 0.00 suicements	0.00	0.00 0.00 0.00
The content of the	Apparation controls From distance Control dist	\$40 \$10 \$10 \$10 \$10 \$10 \$10 \$10 \$10 \$10 \$1	200		0.00 0.00 0.00 Commission	0.00 0.00 0.00 Transmission :	0.00 0.00 0.00 Transmission Surandolan : hatkkees	0.00 0.00 0.00 Transmissionale	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00 Autres éo	0.00 0.00 0.00 suicements	0.00	0.00 0.00 0.00
The content of the	The section of the se	100 100	200		0.00 0.00 0.00 Commission	0.00 0.00 0.00 Transmission :	0.00 0.00 0.00 Transmission Surandolan : hatkkees	0.00 0.00 0.00 Transmissionale	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00 Autres éo	0.00 0.00 0.00 suicements	0.00	0.00 0.00 0.00
The second continues	Section Control Contro	100 100	8 00	000 000 000 000	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	0.00 0.00 0.00 Transpolation Superhalian Subham 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00	7-secretaries 5/months/secretaries 5/months/secreta	000 000 000 000 000 000 000 000 000	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00	000 000 000 Axtres 60 Fatetamen deta 000 000 000 000	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	0.00 0.00 0.00 0.00
The content	The control of the co	180 160 160	8 00	000 000 000 000	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	0.00 0.00 0.00 Transpolation Superhalian Subham 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00	7-secretaries 5/months/secretaries 5/months/secreta	000 000 000 000 000 000 000 000 000	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00	000 000 000 Axtres 60 Fatetamen deta 000 000 000 000	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	0.00 0.00 0.00 0.00
The content	The control of the co	180 160 160	8 00	000 000 000 000	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	0.00 0.00 0.00 Transpolation Superhalian Subham 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00	7-secretaries 5/months/secretaries 5/months/secreta	000 000 000 000 000 000 000 000 000	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00	000 000 000 Axtres 60 Fatetamen deta 000 000 000 000	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	0.00 0.00 0.00 0.00
The content	The control of the co	180 160 160	8 00	000 000 000 000	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	0.00 0.00 0.00 Transpolation Superhalian Subham 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00	7-secretaries 5/months/secretaries 5/months/secreta	000 000 000 000 000 000 000 000 000	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00	000 000 000 Axtres 60 Fatetamen deta 000 000 000 000	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	0.00 0.00 0.00 0.00
The state of the first of the state of the	The control of the co	18	8 00	000 000 000 000	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	0.00 0.00 0.00 Transpolation Superhalian Subham 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00	7-secretaries 5/months/secretaries 5/months/secreta	000 000 000 000 000 000 000 000 000	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00	000 000 000 Axtres 60 Fatetamen deta 000 000 000 000	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	0.00 0.00 0.00 0.00
Columbia Columbia	Section Control Contro	180 180 180 180 180 180 180 180 180 180	\$40	000 000 000 000	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	A 400 0 200 0 200 0 200 0 200 0 200 0 200 0 200 0 200 0 200 0 200 0 200 0 200 0 200 0 200 0 200 0 200	Ann. 000 Transmission Transmission Sold Sol	0.000 0.000	6mings 6m	6-000 0.000	Ann 100 Ann 10	A 400	150 150 150 150 150 150 150 150 150 150	600 000 000 000 000 000 000 000 000 000
Second	Section 1997 The control of the con	100 100 100 100 100 100 100 100 100 100	6.00 6.00	000 000 000 000	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	A 400 0 200 0 200 0 200 0 200 0 200 0 200 0 200 0 200 0 200 0 200 0 200 0 200 0 200 0 200 0 200 0 200	Ann. 000 Transmission Transmission Sold Sol	0.000 0.000	6mings 6m	6-000 0.000	Ann 100 Ann 10	A 400	150 150 150 150 150 150 150 150 150 150	600 000 000 000 000 000 000 000 000 000
Second	Section 1997 The control of the con	100 100 100 100 100 100 100 100 100 100	6.00 6.00	000 000 000 000	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	A 400 0 200 0 200 0 200 0 200 0 200 0 200 0 200 0 200 0 200 0 200 0 200 0 200 0 200 0 200 0 200 0 200	Ann. 000 Transmission Transmission Sold Sol	0.000 0.000	6mings 6m	6-000 0.000	Ann 100 Ann 10	A 400	150 150 150 150 150 150 150 150 150 150	600 000 000 000 000 000 000 000 000 000
Second	Section 1997 The control of the con	100 100 100 100 100 100 100 100 100 100	6.00 6.00	000 000 000 000	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	0.00	600 600 600 600 600 600 600 600 600 600	# 000 # 000	600 000 000 000 000 000 000 000 000 000	6.00 6.00	0.000		180	600 - 600 -
The second column The	Section 1997 The section 1997		100 100	000 000 000 000 000 000 000 000 000 00	0.00	0.00	600 600 600 600 600 600 600 600 600 600	# 000 # 000	600 000 000 000 000 000 000 000 000 000	6.00 6.00	0.000		180	600 - 600 -
The second column The	Section 1997 The section 1997		100 100	000 000 000 000 000 000 000 000 000 00	0.00	0.00	600 600 600 600 600 600 600 600 600 600	# 000 # 000	600 000 000 000 000 000 000 000 000 000	6.00 6.00	0.000		180	600 - 600 -
The second column The	Section Control Contro		Hardward Hardward	000 000 000 000 000 000 000 000 000 00	0.00	0.00	600 600 600 600 600 600 600 600 600 600	# 000 # 000	600 000 000 000 000 000 000 000 000 000	6.00 6.00	0.000	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	100 100	## PATA PATA
The second column The	Section Control Contro		Hardward Hardward	000 000 000 000 000 000 000 000 000 00	0.00	0.00	600 600 600 600 600 600 600 600 600 600	# 000 # 000	600 000 000 000 000 000 000 000 000 000	6.00 6.00	0.000	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	100 100	## PATA PATA
1	Section Control Contro		10 10 10 10 10 10 10 10	000 000 000 000 000 000 000 000 000 00	0.00	0.00	600 600 600 600 600 600 600 600 600 600	# 000 # 000	600 000 000 000 000 000 000 000 000 000	6.00 6.00	0.000	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	100 100	## PATA PATA
1	Section Control Contro		10 10 10 10 10 10 10 10	000 000 000 000 000 000 000 000 000 00	0.00	0.00	600 600 600 600 600 600 600 600 600 600	# 000 # 000	600 000 000 000 000 000 000 000 000 000	6.00 6.00	0.000	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	100 100	## PATA PATA
	Section Control Contro		10 10 10 10 10 10 10 10	000 000 000 000 000 000 000 000 000 00	0.00	0.00	600 600 600 600 600 600 600 600 600 600	# 000 # 000	600 000 000 000 000 000 000 000 000 000	6.00 6.00	0.000	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	100 100	## PATA PATA
	Section Control Contro		10 10 10 10 10 10 10 10	000 000 000 000 000 000 000 000 000 00	0.00	0.00	600 600 600 600 600 600 600 600 600 600	100 100 100 100 100 100 100 100 100 100	Barriage	6.00 6.00	0.000	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	100 100	## PATA PATA
	Section Control Contro		10 10 10 10 10 10 10 10	000 000 000 000 000 000 000 000 000 00	0.00	0.00	600 600 600 600 600 600 600 600 600 600	100 100 100 100 100 100 100 100 100 100	Barriage	6.00 6.00	0.000	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	100 100	## PATA PATA
1	Section Control Contro		10 10 10 10 10 10 10 10	000 000 000 000 000 000 000 000 000 00	0.00	0.00	600 600 600 600 600 600 600 600 600 600	100 100 100 100 100 100 100 100 100 100	Barriage	6.00 6.00	0.000	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	100 100	## PATA PATA
	Section And Addison and Common		10 10 10 10 10 10 10 10	000 000 000 000 000 000 000 000 000 00	0.00	0.00	600 600 600 600 600 600 600 600 600 600	100 100 100 100 100 100 100 100 100 100	Barriage	6.00 6.00	0.000	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	100 100	## PATA PATA
	Section And Addison and Common		10 10 10 10 10 10 10 10	000 000 000 000 000 000 000 000 000 00	0.00	0.00	600 600 600 600 600 600 600 600 600 600	100 100 100 100 100 100 100 100 100 100	Barriage	6.00 6.00	100 100	100 100 100 100 100 100 100 100 100 100	### 1	## PATA PATA

	Coût total (en DT)	Coût de Réseau (en DT)	Fixe (BPN, LR, et autres)	Achat de capacité Mobile (BPN, LR, et autres)	Autres	Fixe national	Fixe international	Achat de volume Mobile national	Mobile international	Autres	Marketing	Marketing et publicité Publicité	Autres	Distribution directe de produits de détail	Distribution indirecte de produits de détail	vente de produits en gros aux opérateurs	Achat de terminal	Autres	Support après-vente	Services d'assistance	oncernant les revenus C de détail	uration et recouvreme oncernant les revenus de gros	Redevance CA	Prestations de services
Coût de production hors coûts communs	Coût total (en DT)																							
Coûts totaux																				-				
Services de détail		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	00,0	0,00	0,00	0,00	0,00	00,0	0,00
	0,00	0,00																						
Communications sortantes RTC Sortantes nationales vers mobile RTC Sortantes nationales vers free tiers RTC - numéro non porté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sortantes nationales sets fine tiers NTC - numéro TT non NGN porté Sortantes vers international RTC	0,00 0,00 0,00	0,00																						
	0,00	0,00																					· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
Communications sortantes VOIP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sortantes nationales vers mobile VOIP Sortantes nationales vers fixe tiers VOIP	0,00 0,00 0,00	0,00																						
Sortantes vers international VOIP	0,00	0,00									I	I	I											
Numéros d'urgence Renségnements Services spécieux	0,00	0,00																						
Services de gros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	00,0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	00,0	0,00
Communications entrantes Entrant national	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Entrant international	0,00	0,00																						
		0,00																						
		0,00																						
Numéros d'urgence Renseignements	0,00	0,00																						
Services spéciaux Mark-up de coûts communs	0,00	0,00																						
Mark-up de coûts communs																								
Coûts communs alloués	Coût total (en DT)																							
		0.00									0.00	0.00	0.00	0.00	00.0	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Communications on net fixe RTC		0,00									0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Communications sortantes RTC Sortantes nationales vers mobile RTC Sortantes nationales vers fixe tiers RTC - numéro non porté	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00									0,00	0,00	0,00	0,00	00,0	0,00	0,00	00,0	0,00	0,00	0,00	0,00	00,0	
Sortantes nationalies vers fixe tiers RTC - numéro non porté Sortantes nationalies vers fixe tiers RTC - numéro TT non NGN porté Sortantes uns (eternational RTC)	0,00	0,00									0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	00,0	0,00	0,00	0,00	0,00	00,0	
Sortaines vers international RTC Communications on net fice VOIP		0,00									0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
		0,00									0.00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00	
Communications sortantes VOIP Sortantes nationales vers mobile VOIP Sortantes nationales vers fixe tiers VOIP	0,00 0,00 0,00	0,00									0,00	0,00	0,00	0,00	00,0	0,00	0,00	00,0	0,00	0,00	0,00	0,00	00,0	
Sortantes vers international VCIP Numéros d'urgence		0,00									0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	00,0	
Ransidges or originate Rensidges Services spéciaux	0,00 0,00 0,00	0,00									0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	00,0	0,00	0,00	0,00	0,00	00,0	
Services de gros	0,00	0,00									0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	00,0	0,00	0,00	0,00	0,00	00,0	
Communications entrantes Former national	0,00	0,00									0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Entrant international		0,00									0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	00,0	
	0,00	0,00									0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
		0,00									0,00			0,00		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Numéros d'urgence Renseignements Services spéciaux	0,00	0,00									0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	00,0	0,00	0,00	0,00	0,00	00,0	
		0,00		-					!		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Coût de production avec coûts communs	Coût total (en DT)																							
Coûts totaux		-					-		-													-		
Services de détail		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	00,0	00,0	0,00	00,0	0,00	0,00	0,00	0,00	00,0	00,0
Communications on net fixe RTC Communications sortentes RTC		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	00,0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sortantes nationales vers mobile RTC	00,0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 0,00 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	00,0	00,0	0,00	00,0	0,00	0,00 0,00 0,00	0,00	0,00	00,0	0,00
Sortantes nationales vers fixe tiers RTC - numéro non porté Sortantes nationales vers fixe tiers RTC - numéro TT non NGN porté Sortantes vers international RTC	0,00 0,00 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	00,0	0,00	00,0	0,00	0,00	0,00	0,00	00,0	00,0
Communications on net fixe VOIP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	00,0	0,00	0,00	0,00	0,00	00,0	0,00
Communications sortaintes VCKP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sortantes nationales wers mobile VOIP Sortantes nationales wers fixe tiers VOIP Sortantes vers international VOIP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	00,0	00,0	0,00	00,0	0,00	0,00	0,00	0,00	00,0	0,00
Numéros d'urgence		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	00,0	0,00
Renseignements Services spéciaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	00,0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	00,0	0,00
Services de eros	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	00.0	0.00	0.00	00.0	0.00	0.00	0.00	0.00	00.0	00.0
Communications entrantes Entrant national	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	00,0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	00,0	0,00
Entrant international		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	00,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	00,0	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	00,0	0,00
Numéros d'urgence Renseignements Services spécieux	0,00 0,00 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	00,0	0,00
	_,000	0,00	2,00	.,	2,10		2,00	2,00	3,00	3,00		,		2/00	_,	-,	-,~	_,,,,,		-,	-,	2,30	-,	

Interconnexion et capacités Coûts commerciaux
Achat de capacité
Achat de volume Marketing et policiel Coldence, vente et fédilation

VOIX : REVENUS ET COUTS Les coûts doivent impérativement être renseignés en DT.								
					Répartition des coû	ts		1
	Revenu total (en DT)	Coût total (en DT)	Réseau	Interconnexion et capacités	Commercial	Prestations	Communs	Check
Totaux								<u> </u>
Totaux			-	-			-	
Services de détail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
Communications on net fixe RTC		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
Communications sortantes RTC	0.00	0.00	0,00	0.00	0.00	0.00	0.00	OK
Sortantes nationales vers mobile RTC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
Sortantes nationales vers fixe tiers RTC - numéro non porté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
Sortantes nationales vers fixe tiers RTC - numéro TT non NGN porté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
Sortantes vers international RTC		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
Communications on net fixe VOIP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
Communications sortantes VOIP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
Sortantes nationales vers mobile VOIP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
Sortantes nationales vers fixe tiers VOIP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
Sortantes vers international VOIP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
Numéros d'urgence		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
Renseignements		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
Services spéciaux		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
Services de gros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
Communications outroutes	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00	0.00	0,00	OV
Communications entrantes Entrant national	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK OK
Entrant international		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
Collecte d'appel		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
Transit ORPT Tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
Numéros d'urgence		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
Renseignements		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
Services spéciaux		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
Unitaires	Revenu unitaire (en DT)	Coût unitaire (en DT)	Nombre de minutes					
Coût de production total								
Services de détail	0,00	0,00	0,00					
Communications on net fixe RTC	0,00	0,00	0,00					
Communications sortantes RTC	0,00	0,00	0,00					
Sortantes nationales vers mobile RTC	0,00	0,00	0,00					
Sortantes nationales vers fixe tiers RTC - numéro non porté Sortantes nationales vers fixe tiers RTC - numéro TT non NGN porté	0,00	0,00	0,00					
Sortantes vers international RTC	0,00	0,00	0,00					
Communications on net fixe VOIP	0,00	0,00	0,00					
Communications sortantes VOIP	0,00	0,00	0,00					
Sortantes nationales vers mobile VOIP	0,00	0,00	0,00					
Sortantes nationales vers fixe tiers VOIP	0,00	0,00	0,00					
Sortantes vers international VOIP	0,00	0,00	0,00					
Numéros d'urgence	0,00	0,00	0,00					
Renseignements	0,00	0,00	0,00					
Services spéciaux	0,00	0,00	0,00					
Services de gros	0,00	0,00	0,00					
Communications entrantes	0,00	0,00	0,00					
Entrant national	0,00	0,00	0,00					
Entrant international	0,00	0,00	0,00					
Collecte d'appel	0,00	0,00	0,00					
Transit ORPT Tiers	0,00	0,00	0,00					
Numéros d'urgence	0,00	0,00	0,00					
Renseignements	0,00	0,00	0,00					
Services spéciaux	0,00	0,00	0,00					

Fiche n°11 Service Abt tel
COUTS COMPLETS Abonnement téléphonique

COOTS CONFELTS Abonnement telephonique														
Les coûts doivent impérativement être renseignés en DT.								Coûts commerciaux	(
						Dist	ribution, vente et fidélis	ation		Servic	e Client	Fa	acturation et recouvremen	nt
Coût total (en DT) Coût de Rése (en DT)		Coût de Réseau (en DT)	Marketing	Publicité	Autres		Vente de produits en gros aux opérateurs		Autres	Support après-vente	Services d'assistance	Concernant les revenus de détail	Concernant les revenus de gros	Redevance CA

	(en DT)	(en DT)	ividiketing	Publicite	Autres	produits de détail	de produits de détail	gros aux opérateurs	Acriat de terminal	Autres	Support apres-vente	services a assistance	de détail	de gros	Redevance CA
							•				•				
Coût complet hors coûts communs															
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Services de détail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Abonnement analogique grand public	0,00	0,00													
Abonnement analogique professionnel	0,00	0,00													
Abonnement numérique Autres	0,00	0,00													
Services de gros	0,00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0,00	0.00
Services de gros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vente en gros de l'abonnemetn téléphonique	0,00														
	0,00														
Mark-up de coûts communs	0,00%														
Coûts communs alloués															
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Services de détail	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Abonnement analogique grand public Abonnement analogique professionnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Abonnement numérique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Services de gros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vente en gros de l'abonnemetn téléphonique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Coût complet avec coûts communs															
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Services de détail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Abonnement analogique grand public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Abonnement analogique professionnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Abonnement numérique Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Services de gros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vente en gros de l'abonnemetn téléphonique	0,00 0,0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Fiche n°12 CEX Abt tel

Abonnement téléphonique : REVENUS ET COÜTS

				Répartition	des coûts		
	Revenu total (en DT)	Coût total (en DT)	Réseau	Interconnexion et capacités	Commercial	Communs	Check
							······
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
Services de détail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	ОК
Abonnement analogique grand public		0,00	0,00		0,00	0,00	OK
Abonnement analogique professionnel		0,00	0,00		0,00	0,00	OK
Abonnement numérique		0,00	0,00		0,00	0,00	OK
Autres		0,00	0,00		0,00	0,00	OK
							OK
Services de gros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
							· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Vente en gros de l'abonnemetn téléphonique		0,00	0,00		0,00	0,00	OK
		0,00	0,00		0,00	0,00	OK
		0,00	0,00		0,00	0,00	OK

coût de production total hors coûts communs	Coût total (en DT)	Accès	Accès spécifique	Transmission :	Transmission Transmission:	Transmission		Autres équipemen	its
Coût total	(en DT)		Accès spécifique		Transmission :	Transmission			
	0,00			collecte	backbone	internationale	Routage	Brassage	Plateformes data
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Services de détail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Accès Internet dédié	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Accès Internet partagé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Accès Multiplay voix / Internet	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Service Internet 2Mb/s	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Service Internet 4Mb/s	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Service Internet 8Mb/s	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Service Internet 12Mb/s	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Service Internet 20Mb/s	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Service Internet >20Mb/s	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Services de gros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dégroupage total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
Dégroupage partiel	0.00	0.00	0.00	0,00	0,00	0.00	0.00	0.00	0.00
Accès bitstream total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Accès bitstream partagé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Collecte ATM	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Collecte IP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Colocalisation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Coût de production total hors coûts communs	0.00	0.00	0.00	0.00	0,00	0.00	0.00	0.00	0.00
Check		OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK

Coût de production total avec coûts communs	Coût total (en DT)	Accès	Accès spécifique	Transmission : collecte	Transmission : backbone	Transmission internationale	Routage	Brassage	Plateformes data
	(en DT)		1	collecte	backbone	internationale		I	1
Coût total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Services de détail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Accès Internet dédié	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Accès Internet partagé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Accès Multiplay voix / Internet	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Service Internet 2Mb/s	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Service Internet 4Mb/s	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Service Internet 8Mb/s	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Service Internet 12Mb/s	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Service Internet 20Mb/s	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Service Internet >20Mb/s	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Services de gros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dégroupage total	0,00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Dégroupage partiel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Accès bitstream total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Accès bitstream partagé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Collecte ATM	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Collecte IP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Colocalisation	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

Transmission

Autres équipements

Accès

Fiche n°14 Service HD COUTS COMPLETS HAUT DEBIT																		
Les coûts doivent impérativement être renseignés en DT.			Inte	erconnexion et capa Achat de capacité	ncités		Marketing et publicité		ı	Di-		Coûts commerciaux	(e Client	· .	cturation et recouvrem	
							warketing et publicite				ribution, vente et fidéli	sation		Servic	e Client			nt
	Coût total (en DT)	Coût de Réseau (en DT)	Fixe (BPN, LR, et autres)	Mobile (BPN, LR, et autres)	Autres	Marketing	Publicité	Autres	Distribution directe de produits de détail	Distribution indirecte de produits de détail	Vente de produits en gros aux opérateurs	Achat de terminal	Autres	Support après-vente	Services d'assistance	Concernant les revenus de détail	Concernant les revenus de gros	Redevance CA
Coût de production hors coûts communs	Coût total																	
	(en DT)																	
Coûts totaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Services de détail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Accès Internet dédié	0.00	0.00																
Accès Internet deule Accès Internet partagé	0,00	0,00																
Accès Multiplay voix / Internet Service Internet 2Mb/s	0,00	0,00																
Service Internet 2Mb/s Service Internet 4Mb/s	0,00	0,00																
Service Internet 8Mb/s	0,00	0,00																
Service Internet 12Mb/s Service Internet 20Mb/s	0,00	0,00																
Service Internet >20Mb/s	0,00	0,00																
Autres	0,00	0,00		<u> </u>	l	1				l	l							
Services de gros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dégroupage total	0,00	0,00																
Dégroupage partiel	0,00	0,00																
Accès bitstream total Accès bitstream partagé	0,00	0,00																
Collecte ATM	0,00	0,00																
Collecte IP	0,00	0,00																
Colocalisation	0,00	0,00																
Mark-up de coûts communs	0,00%																	
Coûts communs alloués	Coût total																	
cours communs anoues	(en DT)																	
Coûts totaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Services de détail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Accès Internet dédié	0,00	0.00	0.00	0,00	0,00	0.00	0,00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0,00	0.00	0.00	0,00	0.00	0,00
Accès Internet partagé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Accès Multiplay voix / Internet Service Internet 2Mb/s	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Service Internet 4Mb/s	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Service Internet 8Mb/s Service Internet 12Mb/s	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Service Internet 20Mb/s	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Service Internet >20Mb/s Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Services de gros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dégroupage total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dégroupage partiel Accès bitstream total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Accès bitstream partagé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Collecte ATM Collecte IP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Colocalisation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Coût de production avec coûts communs	Coût total																	
cout de production avec couts communs	(en DT)																	
Coûts totaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Services de détail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Accès Internet dédié	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Accès Internet partagé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Accès Multiplay voix / Internet Service Internet 2Mb/s	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Service Internet 4Mb/s	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Service Internet 8Mb/s Service Internet 12Mb/s	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Service Internet 20Mb/s	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Service Internet >20Mb/s Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Services de gros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dégroupage total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dégroupage partiel Accès bitstream total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Accès bitstream partagé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Collecte ATM	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Collecte IP Colocalisation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		-,	,		,	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,			,	,	,		,	, , , , , , ,	, , , , , ,		.,	,

Fiche n°15 CEX HD

HAUT DEBIT : REVENUS ET COÜTS

				Répartition	n des coûts		
	Revenu total (en DT)	Coût total (en DT)	Réseau	Interconnexion et capacités	Commercial	Communs	Check
				-	-	-	
Coûts totaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
Services de détail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
	5,65	G /CC	5,55	5,65	0,00	3,30	
Accès Internet dédié		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
Accès Internet partagé		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
Accès Multiplay voix / Internet		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
Service Internet 2Mb/s		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
Service Internet 4Mb/s		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
Service Internet 8Mb/s		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
Service Internet 12Mb/s		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
Service Internet 20Mb/s		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
Service Internet >20Mb/s		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
Autres		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
Services de gros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	ОК
							<u> </u>
Dégroupage total		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
Dégroupage partiel		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
Accès bitstream total		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
Accès bitstream partagé		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
Collecte ATM		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
Collecte IP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
Colocalisation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK

Fiche n°15bis CEX HD Protocole HAUT DEBIT : REVENUS ET COÚTS																	
Les soils dairest implicationnest Monrenarigals en DT.			Accès		Transmission			Autres écuio									
College	Code total See SE1	Acuts	Assis sphillipse	Transmission codesia	Transmission - backbone	Tononission internationals	Environ	Evenage	Pateforme data								
Countribus	=	_															
Public disease Delation are amount/seasons.	0.00 0.00	-	444		A.M.		-	486									
Code do sopilal CMEX	0.00						L										
Codin Indicates	6.00	6.00	0.00	1.00	0.00		0.00	0.00	4.00								
Informatique Virtuales	500 500 500 500						П										
Females	1.00						\vdash										
Suggest	0.00 0.00	=															
Legitique RED	0.00 0.00 0.00	E-					₽Ŧ										
Elimeix	0.00																
Nom de Sunité d'anyon																	
Number of unlish of structs Solil unlishs																	
Makes de colds commen	0.00%																
Di d'affection																	
Candras da dámil	i																
Service Internet (SMSy).	ì						_	_									
Several Services (SSS)																	
Service Internet 125Mg/s																	
Service Internet 20MB/s Service Internet 20MB/s																	
	ļ																
			Accès		Transmission			Autres équip	rements								
oùt de preduction total hors coûts communs	Code total	Acuts	Assissphillipse	Transmission collecte	Sunantoian - backbane	Transmission Internationals	Environ	Erassage	Pateformes data								
	6,00		_				000	0.00									
			0,00	0,00	0,50	0.00	930	0,00	0,00								
Services de détail	6.00	6.00	0.00	0.00	0.00	0.80	0.30	0.00	0.00								
Service Internet (SUSy).	0.00	-		-			-	-									
Service Intervent LOSSI/S	8.4A																
Service Intervet 1256/s Service Intervet 2056/s	0.00 0.00						H:∃										
Service intervel > 3000g/s	0.00 0.00				- :		-										
	0.00																
oùt de production total hors coûts sammure.	4.00	0.00	0.00	0.00	000	0.00	0.00	0.00	0.00								
odi de producilos talalhors codis communs 1958		OK.	OK.	OK.	OF.	OK.	or.	OK.	0.00								
			Accès		Transmission			Autres équip	pements.								
			Assis sphillipse	Transmission collecte	Transmission - bankbone	Transmission internationals	Envirge	Eramage	Pateforme data								
Collinar	6,00	6,00	0,00	0,00	0,80	0,00	0,30	0,00	0,00								
Services de détail	6.00	6.00	0.00	0.00	0.00	0.00	030	0.00	0.00								
	5.00																
Service interest ENSyl	0.00	0.00	000	0.00	000	0.00	000	0.00	0.00								
Service Intervet 12Mg/s Service Intervet 12Mg/s	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	000	0.00	0.00								
Service Internet 2006/s Service Internet 2006/s	600 600 600 600	0.00	0.00	0.00	000	0.00	0.00	000	0.00								
	0.00	000 000 000 000 000 000	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00								
				Interconnexion et capa	au					Coûts comm	rcious						
				Arthur de casacité		Marketheret	nation of			Coûts comm	ercinus elise		Service Clerk		Pales	dies of recovered	
	Code total (on ET)			Inherconnession of capa factor de capacite Mobile (RPIC, UE, et autres)	de de la companya de	Mateins ei Mateing	Publishe Publishe	Autres	Drafrikuları denole de produkti de dékal	Coûts comme hiribulies, sentret fabble Distribulies Vente- indirectie de produticide groca	ercinus elem en dahal de a levenal	tutes Separa	Service Classi aprile Service	evices Co	Findings marriaged less of marriaged partials on	files of reinvoyence Concessant les evenus de gras	ed edmanie CA
	Code total (see ET)			Arthur de casacité		Makeline of Minheling	Publicar	Autors	Diddevisor dessis de produits de détail	Coûts commission under 6 féire. Databalisation Unidentification production pr	eccious de le en datas de a ferminal	lubes. Support	Service Clean aprile Service de d'ass	evites Co	Findings marriaged less of treas de détail on	dien el ressuccesso Consensant les evenus de gras	ed Vederance Ed.
Qu'il de production hors coldis communes		Cold de Educate (en DT)		Arthur de casacité		Marketing of Marketing	Publica	Jules	Did douben dons in de probabilité de désal	Coûte communication of faithful and a faithful and	eccipus effect for en delated de a terreinal	luites Separi	Sendor Clear Ignito Inc de Cesi	evities. Co	Festure minimani Ini. 0 mus de difiad : n	film of missychem Concernation evenusite gran	ed Indexional Ed.
	Code total See SE1	Codi de Réceso (es 01)	Pior (SPIG, LR, et autres)	Arthur de casacité	Adres					different medicales	-				Pathers minimari In. 0 mus de difiad n	Elem of recoverance Concessand los recovers de gran	ted Andrews Cd.
Coûts totaux	Codd total des ST)	Cold de Rânda (m 01)	Five (BPI), LR, et autoriệ 0.00	Arthur de casacité	Adres		Publish Publish OSE			differ and other	-			evities. Considerate sevi	Pantoria minimani Ini. 1 mus de diffadi n	Concernant les evenus de grun	ed Indexence CA
Coûts totsus Sendres de détail	Codd total ion STI 6:00	Cold de Rénau (m 01)	Fine (RPG, LR, et audret) G.03	Arthur de casacité	Adres					different medicales	-				Pathers reservant les d' reus de détait a	Commenced by a summer of the s	tedrance CA
Coûts totsux Could a rid de all	Codd total ion STI 6:00	Cold de Rénau (m 01)	Fine (RPG, LR, et audret) G.03	Arthur de casacité	Adres					different medicales	-				Pather and Inc. 0 or other pathers of the pathers o	Concessed less Concessed less revenus de grus	te de comune CA
Coûts totsux Could a rid de all	Codd total ion STI 6:00	Cold de Rénau (m 01)	Fine (RPG, LR, et audret) G.03	Arthur de casacité	Adres					different medicales	-				Pather will be 0 or over the district of the d	Concentration grows	te de comune CA
Coûts totsux Could a rid de all	Codd total ion STI 6:00	Cold de Rénau (m 01)	Fine (RPG, LR, et audret) G.03	Arthur de casacité	Adres					different medicales	-				Parties in a constitution of the constitution	Conservant les grandes de la conservant les grandes de	tedenane ZA
Coûts totsus Sendres de détail	Codd total ion STI 6:00	Cold de Rénau (m 01)	Fine (RPG, LR, et audret) G.03	Arthur de casacité	Adres					different medicales	-				Problems of the Control of the Contr	dian of new communities of the c	tedemone CA
Coûts totsus Sendres de détail	Codd total ion STI 6:00	Cold de Rénau (m 01)	Fine (RPG, LR, et audret) G.03	Arthur de casacité	Adres					different medicales	-				Painter in the control of the contro	dian si neu communication de la communication de gran de la communication de la commun	Willedmanue CA
Colls totuse Innotes on Activity There is a second to the innotes of the innote	600 total (control of the party) 600 600 600 600 600 600 600 6	Cold de Rénes (m 01)	Fine (RPG, LR, et audret) G.03	Arthur de casacité	Adres					different medicales	-				Patient of the Control of the Contro	Consequence in the property of	sed to demand CA
Coulte todaca Genetic en 45 68402 Johns Louis Gride Johns Louis Gri	Cold total in 201 0.00 0.00 0.000 0.000 0.000 0.000 0.000	Cold de Rénes (m 01)	Fine (RPG, LR, et audret) G.03	Arthur de casacité	Adres					different medicales	-				Paulus established in the distance of the dist	Gins of management Concernant list.	sell behrance ZA san a san
Coal to Indiana Concline and Assistant Service of Maria Service Service of Maria Service Service of Maria Service Service of Maria S	600 total (control of the party) 600 600 600 600 600 600 600 6	Cold de Rénes (m 01)	Fine (RPG, LR, et audret) G.03	Arthur de casacité	Adres					different medicales	-				Penlar survivation of the distance of the dist	dise of resources	sel
Cable tollows Many or you and Milk Milk or	Code total Code	Cold de Réseau (m 97) 6.80 6.80 6.80 6.90 6.90 6.90 6.90 6.90 6.90 6.90	Fine (IPTS), LE, et audenç E 200	Shink to season. Make JUPA, UK, et active? 8.00	2.00m		639	3.50	100	155 E.S.	535	3.50 0.	00 E	5.30 F.M.	Parties and the control of the contr	Concernant les premissées premissées par le concernant les parties de grant de concernant les parties de grant de concernant de grant de concernant de grant de concernant de concernation de concernant de concernant de concernant de concernation de conc	SEC
Carlot totales Service of A different Service of A d	Cedit total See ST1 Se	East de Réseau (per 01)	Par (SPI), LE, et autorij 2.00 a.00	Shink to season. Make JUPA, UK, et active? 8.00	2.00m		630 A.SA	1.00	3.00 a ass	2.05 E.05	0.35	3.00 G	00 E	E-30	Perturbation of the control of the c	Compensate line province of grant and an area of grant and area of	Table State
Cable Indiana Monor and Address Manage Addre	Cold holds Cold	Cadil de Réseau (pa 07) 5.30 6.30 6.30 6.30 6.30 6.30 6.30 6.30 6.30 6.30 6.30 6.30 6.30 6.30 6.30 6.30 6.30 6.30 6.30 6.30	Par (\$100, LE, et autorig 5.50 5.50 5.50 5.50 5.50	Arthur de casacité	2.00m		630 A.SA	120	2.00 2.00	1.05 £300 1.05 £300 1.05 £300	0.35	3.00 0.	00 I	6.20	6.00	and an account of the property	Briderance C.S. B. AD A MA
Cable Indiana Monor and Address Manage Addre	Cold holds Cold	Cadil de Réseau (pa 07) 5.30 6.30 6.30 6.30 6.30 6.30 6.30 6.30 6.30 6.30 6.30 6.30 6.30 6.30 6.30 6.30 6.30 6.30 6.30 6.30	Par (87%), LE, vt. androig 6.00 6.	Shink to season. Make JUPA, UK, et active? 8.00	2.00m		630 A.SA	1.00	3.00 a ass	100 000 000 000 000 000 000 000 000 000	535 535 535 535	320 0.	80 I	E 20	Parties of the control of the contro	date of concentration of the c	5 20 2 2 50 2 50 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0
Calls tolors Many Service And Aller Service And	Cold holds Cold	Cadil de Réseau (pa 07) 5.30 6.30 6.30 6.30 6.30 6.30 6.30 6.30 6.30 6.30 6.30 6.30 6.30 6.30 6.30 6.30 6.30 6.30 6.30 6.30	Par (87%), LE, vt. androig 6.00 6.	Shink to season. Make JUPA, UK, et active? 8.00	2.00m		635 AMA 635 635 635 630 630 630 630 630 630 630 630 630 630	120	2.00 2.00	2.00 2.00 2.00 2.00 2.00 2.00 2.00 2.00	535 535 535 535	320 0.	80 I	6.20	6.00	San di managemente de la companya del companya del companya de la companya del companya del la companya del	Briderance C.S. B. AD A MA
Color Institute of Color Institu	Cold total Col	Cold de Steness (pa 01)	Par (87%), LE, vt. androig 6.00 6.	Shink to season. Make JUPA, UK, et active? 8.00	2.00m		0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	120	2.00 2.00	488 488 488 488 488 488 488 488 488 488	535 535 535 535	340 6 340 6 340 6 340 6 340 6	80 I I	E 20	6.00	date of management in the common time of the common	Briderance C.S. B. AD A MA
Cedit strium The cedit strium	Cold total Col	Cold de Steness (pa 01)	Par (87%), LE, vt. androig 6.00 6.	Shink to season. Make JUPA, UK, et active? 8.00	2.00m		635 AMA 635 635 635 630 630 630 630 630 630 630 630 630 630	120	2.00 2.00	2.00 2.00 2.00 2.00 2.00 2.00 2.00 2.00	535 535 535 535	320 0.	80 I I	E 20	6.00	Eliza di missa comi di con	Briderance C.S. B. AD A MA
Call trains	Cold holds Cold	Cold de Steness (pa 01)	Par (87%), LE, vt. androig 6.00 6.	Shink to season. Make JUPA, UK, et active? 8.00	2.00m		0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	120	2.00 2.00	488 488 488 488 488 488 488 488 488 488	535 535 535 535	340 6 340 6 340 6 340 6 340 6	80 I I	E 20	6.00	Enter of minimum and the property of the prope	Briderance C.S. B. AD A MA
Colle Industry The College of the C	Cold state	Calif de Minister (m 07)	Par (87%), LE, vt. androig 6.00 6.	Shink to season. Make JUPA, UK, et active? 8.00	2.00m		0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	120	2.00 2.00	488 488 488 488 488 488 488 488 488 488	535 535 535 535	340 6 340 6 340 6 340 6 340 6	80 I I	E 20	6.00	See	Briderance C.S. B. AD A RO S. AD A RO S. AD
Color treatment The color of t	Colds based	Calif de Shina an (ma 171)	Face (1975), Life vict parlange (1975), Life vic	Shink to season. Make JUPA, UK, et active? 8.00	2.00m		0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	120	2.00 2.00	488 488 488 488 488 488 488 488 488 488	535 535 535 535	340 6 340 6 340 6 340 6 340 6	80 I I	E 20	6.00	date of convergence for the second f	Briderance C.S. B. AD A RO S. AD A RO S. AD
Color trains of the Color Colo	Cold state	Calif de Shina an (ma 171)	Face (1975), Life vict parlange (1975), Life vic	Shink to season. Make JUPA, UK, et active? 8.00	2.00m	188 188 198 198 198 198 198 198 198	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	100 100 100 100 100 100 100 100 100 100	### ### ### ### ### ### ### ### ### ##	488 488 488 488 488 488 488 488 488 488	635 635 635 630 630 630 630 630 630 630 630 630 630	3.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00	80 II	2 A A A A A A A A A A A A A A A A A A A	6.00	380 380 380 380 380 380 380 380 380 380	Briderance C.S. B. AD A RO S. AD A RO S. AD
Colle totax	Cold Marie Sale Cold Marie Cold Mari	Call de Renne (m 197) 5.60 6	### DETA; LE, vi androig ### ### ### ### ### ### ### ### ### #	Shink to season. Make JUPA, UK, et active? 8.00	2.00m	188 188 198 198 198 198 198 198 198	600 600 600 600 600 600 600 600 600 600	100 100 100 100 100 100 100 100 100 100	### ### ### ### ### ### ### ### ### ##	8.00	635 635 635 630 630 630 630 630 630 630 630 630 630	3.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00	80 II	2 A A A A A A A A A A A A A A A A A A A	6-85 6-85 0-90 0-90 0-90 0-90 0-90 0-90 0-90 0-9	380 380 380 380 380 380 380 380 380 380	Briderance C.S. B. AD A RO S. AD A RO S. AD
Coli tribus Service de Adridi Service de Adrid Service de Adrid	Cold based	Call de Rance Proposition	No. (1975), Li, vi. androig	Shink to season. Make JUPA, UK, et active? 8.00	2.00m	188 188 198 198 198 198 198 198 198	600 600 600 600 600 600 600 600 600 600	100 100 100 100 100 100 100 100 100 100	### ### ### ### ### ### ### ### ### ##		585 586 1 000 1 000 1 000 1 000 1 000 1 000	100 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0		2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	100 000 000 000 000 000 000	380 380 380 380 380 380 380 380 380 380	Briderance C.S. B. AD A RO S. AD A RO S. AD
Collis States Service And April Service And April	Cold based	Call de Rance Proposition	No. (1975), Li, vi. androig	Shink to season. Make JUPA, UK, et active? 8.00	2.00m	188 188 198 198 198 198 198 198 198	600 600 600 600 600 600 600 600 600 600	100 100 100 100 100 100 100 100 100 100	### ### ### ### ### ### ### ### ### ##	4.65 AM	100 100 100 100 100 100 100 100 100 100	100 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	50 C C C C C C C C C C C C C C C C C C C	600	100 100 100 100 100 100 100 100 100 100	380 380 380 380 380 380 380 380 380 380	Briderance C.S. B. AD A RO S. AD A RO S. AD
Colle totals Collection Coll	Cold based	Call de Rance Proposition	No. (1975), Li, vi. androig	Shink to season. Make JUPA, UK, et active? 8.00	2.00m	188 188 198 198 198 198 198 198 198	088 088 088 090 090 090 090 090 090 090	100 100 100 100 100 100 100 100 100 100	### ### ### ### ### ### ### ### ### ##	4.65 AM	100 100 100 100 100 100 100 100 100 100	400 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	200 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00	5.55 5.55 5.55 5.55 5.55 5.55 5.55 5.5	4 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00	380 380 380 380 380 380 380 380 380 380	Briderance C.S. B. AD A RO S. AD A RO S. AD
Colle Water Colle	Cold head	Cold de Santa Cold de Sant	No. (1975), Li, vi. androig	Shink to season. Make JUPA, UK, et active? 8.00	2.00m	188 188 198 198 198 198 198 198 198	600 600 600 600 600 600 600 600 600 600	100 100 100 100 100 100 100 100 100 100	### ### ### ### ### ### ### ### ### ##	### ### ### ### ### ### ### ### ### ##		500 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	## Part Part	5 mm (mm) (mm) (mm) (mm) (mm) (mm) (mm)	8 mm 8 mm 8 mm 9	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	Briderance C.S. B. AD A RO S. AD A RO S. AD
Colle trotas Service de Africa	Cold based	Call de Renne (m 197) 5.60 6	No. (1975), Li, vi. androig	Shink to season. Make JUPA, UK, et active? 8.00	2.00m	188 188 198 198 198 198 198 198 198	088 088 088 090 090 090 090 090 090 090	100 100 100 100 100 100 100 100 100 100	### ### ### ### ### ### ### ### ### ##			400 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	## Part Part	5 mm (mm) (mm) (mm) (mm) (mm) (mm) (mm)	4 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00	380 380 380 380 380 380 380 380 380 380	Briderance C.S. B. AD A RO S. AD A RO S. AD
Collis States Service And April Service And April	Cold head	Cold de Santa Cold de Sant	No. (1975), Li, vi. androig	Shink to season. Make JUPA, UK, et active? 8.00	2.00m	188 188 198 198 198 198 198 198 198	088 088 088 090 090 090 090 090 090 090	100 100 100 100 100 100 100 100 100 100	### ### ### ### ### ### ### ### ### ##	### ### ### ### ### ### ### ### ### ##		500 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	## Part Part	5 mm (mm) (mm) (mm) (mm) (mm) (mm) (mm)	8 mm 8 mm 8 mm 9	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	Briderance C.S. B. AD A RO S. AD A RO S. AD
Colls trains was a series of the colls of t	Cold head	Cold de Santa Cold de Sant	No. (1975), Li, vi. androig	Shink to season. Make JUPA, UK, et active? 8.00	2.00m	188 188 198 198 198 198 198 198 198	088 088 088 090 090 090 090 090 090 090	180 180 180 180 180 180 180 180 180 180	### ### ### ### ### ### ### ### ### ##	### ### ### ### ### ### ### ### ### ##		500 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	## Part Part	5 mm (mm) (mm) (mm) (mm) (mm) (mm) (mm)	8 mm 8 mm 8 mm 9	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	Briderance C.S. B. AD A RO S. AD A RO S. AD
Colls trains was a series of the colls of t	Colo hard	Cold de Resiste (Cold d	No. (1975), Li, vi. androig	Shink to season. Make JUPA, UK, et active? 8.00	2.00m	188 188 198 198 198 198 198 198 198	000 000	### ### ### ### ### ### ### ### ### ##	### ### ### ### ### ### ### ### ### ##	### 14## 14## 14## 14## 14## 14## 14##	585 SM	500 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	## Part Part	5 mm	8 mm 8 mm 8 mm 9	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	Briderance C.S. B. AD A RO S. AD A RO S. AD
Call to this service of call o	Colo hard	Cold de Resiste (Cold d	No. (1975), Li, vi. androig	Shink to season. Make JUPA, UK, et active? 8.00	2.00m	188 188 198 198 198 198 198 198 198	000 000	### ### ### ### ### ### ### ### ### ##	### ### ### ### ### ### ### ### ### ##	### 14## 14## 14## 14## 14## 14## 14##	585 SM	500 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	## Part Part	5 mm	8 mm 8 mm 8 mm 9	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	Briderance C.S. B. AD A RA
Coll totals The coll of the c	Colo hard	Cold de Resiste (Cold d	No. (1975), Li, vi. androig	Shink to season. Make JUPA, UK, et active? 8.00	2.00m	188 188 198 198 198 198 198 198 198	000 000	### ### ### ### ### ### ### ### ### ##	# 800 #	### 14## 14## 14## 14## 14## 14## 14##	585 SM	500 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	## Part Part	5 mm	8 mm 8 mm 8 mm 9	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	Briderance C.S. B. AD A RA
Colls trains was a series of the colls of t	Colo hard	Cold de Season (Cold de Season	No. (1975), Li, vi. androig	Shink to season. Make JUPA, UK, et active? 8.00	2.00m	188 188 198 198 198 198 198 198 198	000 000	### ### ### ### ### ### ### ### ### ##	### ### ### ### ### ### ### ### ### ##	### 14## 14## 14## 14## 14## 14## 14##	585 SM	500 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	## Part Part	5 mm	8 mm 8 mm 8 mm 9	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	Briderance C.S. B. AD A RA
Colls trains was a series of the colls of t	Colo hard	Cold de Resiste (Cold d	No. (1975), Li, vi. androig	Shink to season. Make JUPA, UK, et active? 8.00	2.00m	188 188 198 198 198 198 198 198 198	000 000	### ### ### ### ### ### ### ### ### ##	### ### ### ### ### ### ### ### ### ##	### ### ### ### ### ### ### ### ### ##	585 SM	500 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	## Part Part	5 mm	8 mm 8 mm 8 mm 9	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	Briderance C.S. B. AD A RA
Coll to titos The control of the coll of	Control Cont	Cold do Cold	No. (1975), Li, vi. androig	Shink to season. Make JUPA, UK, et active? 8.00	2.00m	188 188 198 198 198 198 198 198 198	000 000	### ### ### ### ### ### ### ### ### ##	### ### ### ### ### ### ### ### ### ##	100 100	585 SM	500 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	## Part Part	5 mm	8 mm 8 mm 8 mm 9	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	Briderance C.S. B. AD A RA
Gall bitters Section of Actual	Control Cont	Coli de Coli	15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 1	Shink to season. Make JUPA, UK, et active? 8.00	2.00m	188 188 198 198 198 198 198 198 198	000 000	### ### ### ### ### ### ### ### ### ##	### ### ### ### ### ### ### ### ### ##	100 100		500 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	## Part Part	5 mm	8 mm 8 mm 8 mm 9	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	Briderance C.S. B. AD A RA
Gall Minus Gall Minus Total And Andrew Total Andrew To	Control Cont	Cold do Cold	15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 1	Shink to season. Make JUPA, UK, et active? 8.00	2.00m	188 188 198 198 198 198 198 198 198	000 000	### ### ### ### ### ### ### ### ### ##	### ### ### ### ### ### ### ### ### ##	1	1 000 000 000 000 000 000 000 000 000 0	500 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	## Part Part	5 mm	8 mm 8 mm 8 mm 9	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	Briderance C.S. B. AD A RA
Gall Minus Gall Minus West and Actual	100 Mark	Cold de Cold	15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 1	Shink to season. Make JUPA, UK, et active? 8.00	2.00m	188 188 198 198 198 198 198 198 198	100 100	### ### ### ### ### ### ### ### ### ##	100 100 100 100 100 100 100 100 100 100	1	1 000 000 000 000 000 000 000 000 000 0	500 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	## Part Part	5 mm	8 mm 8 mm 8 mm 9	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	Briderance C.S. B. AD A RA
Gall Minus Gall Minus West and Actual	100 Mark	Cold de Cold	15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 1	Shink to season. Make JUPA, UK, et active? 8.00	2.00m	188 188 198 198 198 198 198 198 198	100 100	### ### ### ### ### ### ### ### ### ##	100 100 100 100 100 100 100 100 100 100	1	1 000 000 000 000 000 000 000 000 000 0	500 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	## Part Part	5 mm	8 mm 8 mm 8 mm 9	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	Briderance C.S. B. AD A RA
Gold Holman Water and Article	100 Mark	Colin and Coli	15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 1	Shink to season. Make JUPA, UK, et active? 8.00	2.00m	188 188 198 198 198 198 198 198 198	100 100	### ### ### ### ### ### ### ### ### ##	100 100 100 100 100 100 100 100 100 100	1	1 000 000 000 000 000 000 000 000 000 0	500 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	## Part Part	5 mm	8 mm 8 mm 8 mm 9	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	Briderance C.S. B. AD A RA
Gold Winter Winter of Mark II	100 Mark	Coli de Coli	15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 1	Shink to season. Make JUPA, UK, et active? 8.00	2.00m	188 188 198 198 198 198 198 198 198	100 100	### ### ### ### ### ### ### ### ### ##	100 100 100 100 100 100 100 100 100 100	1	1 000 000 000 000 000 000 000 000 000 0	500 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	## Part Part	5 mm	8 mm 8 mm 8 mm 9	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	Briderance C.S. B. AD A RA
Colls tutues	100 Mark	Colin and Coli	15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 1	Shink to season. Make JUPA, UK, et active? 8.00	2.00m	188 188 198 198 198 198 198 198 198	100 100	### ### ### ### ### ### ### ### ### ##	100 100 100 100 100 100 100 100 100 100	1	1 000 000 000 000 000 000 000 000 000 0	500 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	## Part Part	5 mm	8 mm 8 mm 8 mm 9	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	Briderance C.S. B. AD A RA
Colt Mules Colt M	100 Mar.	Colin and Coli	15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 1	Shink to season. Make JUPA, UK, et active? 8.00	2.00m	188 188 198 198 198 198 198 198 198	100 100	### ### ### ### ### ### ### ### ### ##	100 100 100 100 100 100 100 100 100 100	100 100	1 000 000 000 000 000 000 000 000 000 0	500 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	## Part Part	5 mm	8 mm 8 mm 8 mm 9	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	Briderance C.S. B. AD A RA
Gel to troop. We will also also also also also also also al		A M A M A A A A A A	142 142 143 143 143 143 143 143 143 143 143 143	142	2.00m	188 188 198 198 198 198 198 198 198	100 100	### ### ### ### ### ### ### ### ### ##	100 100 100 100 100 100 100 100 100 100	1	1 000 000 000 000 000 000 000 000 000 0	500 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	## Part Part	5 mm	8 mm 8 mm 8 mm 9	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	Briderance C.S. B. AD A RA
Coll to Monta. See Address Co		A M A M A A A A A A	142 142 143 143 143 143 143 143 143 143 143 143	142	2.00m	188 188 198 198 198 198 198 198 198	100 100	### ### ### ### ### ### ### ### ### ##	100 100 100 100 100 100 100 100 100 100	1	1 000 000 000 000 000 000 000 000 000 0	500 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	## Part Part	5 mm	8 mm 8 mm 8 mm 9	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	Briderance C.S. B. AD A RA

Nate:

The property observation from the productors forwinded considerable forwards in the control between control productors and the control productors for the productors are not productors.

The productor of a productor of the control productors are not productors, and the control productors are not productors.

The productors control to product the productor of the control productors.

Location of a productor of the control productors are not productors.

Location of a productor of the control productors are not productors.

Fiche n°16 Production Capacité COUTS DE PRODUCTION Services de capacité									
Les coûts doivent impérativement être renseignés en DT.		A	ccès		Transmission			Autres équipemen	ts
	Coût total (en DT)	Accès	Accès spécifique	Transmission : collecte	Transmission : backbone	Transmission internationale	Routage	Brassage	Plateformes data
C-At-A-A-A-									
Coûts totaux					-	-	-		
Coûts directs Dotation aux ammortissements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Coût du capital	0,00			0,00	0,00	0,00			
OPEX	0,00			0,00	0,00	0,00			
Coûts indirects	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Informatique Véhicules	0,00			0,00	0,00	0,00			
Formation	0,00			0,00	0,00	0,00			
Approvisionnement Support	0,00			0,00	0,00	0,00			-
Logistique	0,00			0,00	0,00	0,00			
R&D Bâtiments	0,00			0,00	0,00	0,00			
	0,00			0,00	0,00	0,00			
Nom de l'unité d'œuvre Nombre d'unités d'œuvre									
Coût unitaire									
Mark-up de coûts communs	0,00%								
	Unité								
Clé d'allocation	d'œuvre (nb								
	liaisons)								
Services de détail	0,00								
Liaisons louées <= 2 Mb									
Liaisons louées > 2 Mb Liaisons louées internationales									
Liaisons louées internationales VPN IP									
Autres									
Services de gros	0,00								
Liaisons louées opérateurs 2 Mb/s									
Liaisons louées opérateurs 2 mb/s Liaisons louées opérateurs : STM1									
Liaisons louées opérateurs : STM4 Liaisons louées opérateurs : STM16									
Liaisons louées opérateurs : STM64									
Liaisons louées d'aboutement Liaisons de raccordement									
Location de capacités internationales									
Autres									
		Δ	rràs	l	Transmission			Autres équinemen	te
Coût de production total hors coûts communs	Coût total (en DT)	Accès	Accès spécifique	Transmission :	Transmission Transmission: backbone	Transmission internationale	Routage	Autres équipemen	Plateformes data
	(en DT)	Accès	Accès spécifique	collecte	Transmission : backbone	internationale	Routage	Brassage	Plateformes data
Coût total	(en DT)	Accès	Accès spécifique	collecte 0,00	Transmission : backbone	internationale	Routage 0,00	Brassage	Plateformes data
	(en DT)	Accès	Accès spécifique	collecte	Transmission : backbone	internationale	Routage	Brassage	Plateformes data
Coût total Services de détail Liabons louées <= 2 Mb	0,00 0,00	0,00 0,00	Accès spécifique 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00	Transmission : backbone	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
Coût total Services de détail	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	Transmission : backbone	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
Coût total Services de détail Liaisons louées <= 2 Mb Liaisons louées > 2 Mb Liaisons louées > 2 Mb Liayons louées > 2 Mb	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	Transmission : backbone 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
Coût total Services de détail Liaisons louées <= 2 Mb Liaisons louées > 2 Mb Liaisons louées > 1 Mb Liaisons louées internationales	(en DT) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	Transmission : backbone	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
Coût total Services de détail Liaisons louées <= 2 Mb Liaisons louées > 2 Mb Liaisons louées > 2 Mb Liayons louées > 2 Mb	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	Transmission : backbone 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
Coût total Services de détail Liaisons louées <= 2 Mb Liaisons louées > 2 Mb Liaisons louées internationales VPN IP Autres Services de gros Liaisons louées opérateurs 2 Mb/s	(en DT) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00	Transmission: backbone 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	Routage 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
Coût total Services de détail Liaisons louées <= 2 Mb Liaisons louées > 2 Mb Liaisons louées > 2 Mb Liaisons louées internationales VPN IP Autres Services de gros Liaisons louées opérateurs 2 Mb/s Liaisons louées opérateurs : STM1	(en DT) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	Accès spécifique 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	Transmission: backbone 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	Routage 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
Coût total Services de détail Liaisons louées <= 2 Mb Liaisons louées > 2 Mb Liaisons louées > 2 Mb Liaisons louées internationales VPN IP Autres Services de gros Liaisons louées opérateurs 2 Mb/s Liaisons louées opérateurs : STM1 Liaisons louées opérateurs : STM1 Liaisons louées opérateurs : STM4 Liaisons louées opérateurs : STM4 Liaisons louées opérateurs : STM4	(en DT) 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	Transmission: backbone 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	Routage 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
Coût total Services de détail Liaisons louées <= 2 Mb Liaisons louées > 2 Mb Liaisons louées > 2 Mb Liaisons louées internationales VPN IP Autres Services de gros Liaisons louées opérateurs 2 Mb/s Liaisons louées opérateurs : STM1 Liaisons louées opérateurs : STM1 Liaisons louées opérateurs : STM1	(en DT) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	Transmission: backbone 0,00	0,00 0,00	Routage 0.00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
Coût total Services de détail Liaisons louées <= 2 Mb Liaisons louées > 2 Mb Liaisons louées > 2 Mb Liaisons louées internationales VPN IP Autres Services de gros Liaisons louées opérateurs 2 Mb/s Liaisons louées opérateurs : STM1 Liaisons louées opérateurs : STM1 Liaisons louées opérateurs : STM4 Liaisons louées opérateurs : STM4 Liaisons louées opérateurs : STM4 Liaisons louées opérateurs : STM64 Liaisons louées ofaboutement Liaisons de raccordement	(en DT) 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	Transmission: backbone 0,00	0,00 0,00	Routage 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Coût total Services de détail Liabons louées <= 2 Mb Liabons louées > 2 Mb Liabons louées > 2 Mb Liabons louées pérateurs 2 Mb/s Liabons louées opérateurs 2 Mb/s Liabons louées opérateurs 5 STM1 Liabons louées opérateurs 5 STM1 Liabons louées opérateurs 5 STM6 Liabons louées opérateurs 5 STM64 Liabons louées opérateurs 5 STM64 Liabons louées d'aboutement	(en DT) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	0,00 0,00	0,00 0,00	Transmission: backbone 0,00	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00	Routage 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Coût total Services de détail Liaisons louées <= 2 Mb Liaisons louées > 2 Mb Liaisons louées > 2 Mb Liaisons louées > 2 Mb Liaisons louées internationales VPN IP Autres Services de gros Liaisons louées opérateurs 2 Mb/s Liaisons louées opérateurs : STM1 Liaisons louées opérateurs : STM1 Liaisons louées opérateurs : STM4 Liaisons louées opérateurs : STM4 Liaisons louées opérateurs : STM64 Liaisons louées opérateurs : STM64 Liaisons louées opérateurs : Liaitons des opérateurs Liaitons des opérateurs Liaitons des raccordement Liaitons de raccordement Location de capacités internationales Autres	(en DT) 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	Transmission: backbone 0,00	0,00	Routage 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Coût total Services de détail Liaisons louées <= 2 Mb Liabons louées > 2 Mb Liabons louées > 2 Mb Liabons louées internationales VPN IP Autres Services de gros Liabons louées opérateurs 2 Mb/s Liabons louées opérateurs : STM1 Liabons louées opérateurs : STM1 Liabons louées opérateurs : STM4 Liabons louées opérateurs : STM4 Liabons louées opérateurs : STM6 Liabons louées opérateurs : STM6 Liabons louées opérateurs : STM6 Liabons louées opérateurs : STM64 Liabons louées opérateurs : STM64 Liabons louées opérateurs : STM64 Liabons louées daboutement Liabons de capacités internationales	(en DT) 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	Transmission: backbone 0,00	0,00 0,00	Routage 0.00	0,00 0,00	0,00 0,00
Coût total Services de détail Liaisons louées <= 2 Mb Liakons louées > 2 Mb Liakons louées > 2 Mb Liakons louées > 2 Mb Liakons louées presentain la liaisons louées presentain la liaisons louées opérateurs 2 Mb/s Liakons louées opérateurs 2 Mb/s Liakons louées opérateurs : STM1 Liakons louées opérateurs : STM4 Liakons louées opérateurs : STM4 Liakons louées opérateurs : STM4 Liakons louées opérateurs : STM6 Liakons louées d'aboutement Liakons louées d'aboutement Liakons de capacités internationales Autres Coût de production total hors coûts communs	(en DT) 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	Transmission: backbone 0,00	0.00 0.00	Routage 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	0,00 0,00
Coût total Services de détail Liaisons louées <= 2 Mb Liakons louées > 2 Mb Liakons louées > 2 Mb Liakons louées > 2 Mb Liakons louées presentain la liaisons louées presentain la liaisons louées opérateurs 2 Mb/s Liakons louées opérateurs 2 Mb/s Liakons louées opérateurs : STM1 Liakons louées opérateurs : STM4 Liakons louées opérateurs : STM4 Liakons louées opérateurs : STM4 Liakons louées opérateurs : STM6 Liakons louées d'aboutement Liakons louées d'aboutement Liakons de capacités internationales Autres Coût de production total hors coûts communs	(en DT) 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	Transmission: backbone 0,00	0.00 0.00	Routage 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	0,00 0,00
Coût total Services de détail Liaisons louées <= 2 Mb Liakons louées > 2 Mb Liakons louées > 2 Mb Liakons louées > 2 Mb Liakons louées presentain la liaisons louées presentain la liaisons louées opérateurs 2 Mb/s Liakons louées opérateurs 2 Mb/s Liakons louées opérateurs : STM1 Liakons louées opérateurs : STM4 Liakons louées opérateurs : STM4 Liakons louées opérateurs : STM4 Liakons louées opérateurs : STM6 Liakons louées d'aboutement Liakons louées d'aboutement Liakons de capacités internationales Autres Coût de production total hors coûts communs	(en DT) 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	0,00 0,00	0,00 0,00	Transmission: backbone 0,00	0.00 0.00	Routage 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	0,00 0,00
Coût total Services de détail Liaisons louées <= 2 Mb Liabons louées > 2 Mb Liabons louées > 2 Mb Liabons louées internationales VPN IP Autres Services de gros Liabons louées opérateurs 2 Mb/s Liabons louées opérateurs : STM1 Liaisons louées opérateurs : STM1 Liaisons louées opérateurs : STM4 Liaisons louées opérateurs : STM4 Liaisons louées opérateurs : STM6 Liabons louées opérateurs : STM6 Cuation de capacités internationales Autres Coût de production total hors coûts communs Check	(en DT) 0,00 0,0	Accès 0,00	Accès spécifique 0,00 0,	Collecte 0.00 0.	Transmission: backbone 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Transmission:	0,00	Routage 0.00	0,00 0,00	Plateformes data
Coût total Services de détail Liaisons louées <= 2 Mb Liakons louées > 2 Mb Liakons louées > 2 Mb Liakons louées > 2 Mb Liakons louées presentain la liaisons louées presentain la liaisons louées opérateurs 2 Mb/s Liakons louées opérateurs 2 Mb/s Liakons louées opérateurs : STM1 Liakons louées opérateurs : STM4 Liakons louées opérateurs : STM4 Liakons louées opérateurs : STM4 Liakons louées opérateurs : STM6 Liakons louées d'aboutement Liakons louées d'aboutement Liakons de capacités internationales Autres Coût de production total hors coûts communs	(en DT) 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	0,00 0,00	0,00 0,00	Transmission: backbone 0,00	0,00	Routage 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	0,00 0,00
Coût total Services de détail Liaisons louées <= 2 Mb Liabons louées > 2 Mb Liabons louées > 2 Mb Liabons louées internationales VPN IP Autres Services de gros Liabons louées opérateurs 2 Mb/s Liabons louées opérateurs : STM1 Liaisons louées opérateurs : STM1 Liaisons louées opérateurs : STM4 Liaisons louées opérateurs : STM4 Liaisons louées opérateurs : STM6 Liabons louées opérateurs : STM6 Cuation de capacités internationales Autres Coût de production total hors coûts communs Check	(en DT) 0,00 0,0	Accès 0,00	Accès spécifique 0,00 0,	Collecte 0.00 0.	Transmission: backbone 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Transmission:	0,00	Routage 0.00	0,00 0,00	Plateformes data
Coût total Services de détail Liaisons louées <= 2 Mb Liaisons louées > 2 Mb Liaisons louées > 2 Mb Liaisons louées presente de l'Appendie de l'Appendi	(en DT) 0,00 0,0	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	Accès spécifique	Collecte 0.00	Transmission : backbone 0,00 0,		Routage 0,00 0,0	0,00 0,00	0,00
Coût total Services de détail Liaisons louées <= 2 Mb Liabons louées > 2 Mb Liaisons louées internationales VPN IP Autres Services de gros Liaisons louées opérateurs 2 Mb/s Liaisons louées opérateurs : STM1 Liaisons louées opérateurs : STM1 Liaisons louées opérateurs : STM4 Liaisons louées opérateurs : STM4 Liaisons louées opérateurs : STM6 Liaisons louées opérateurs : STM1 Liaisons louées opérateurs : STM16 Liaisons louées opérateurs : STM6 Liaisons louées opérateurs : STM6 Liaisons louées opérateurs : STM16 Liaisons louées o	(en DT) 0,00	0,00 0,00	Accès spécifique 0,00 0,	Collecte	Transmission: backbone 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Transmission: backbone	Internationale	Routage 0,00	Brassage	Plateformes data
Coût total	(en DT) 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	Accès spécifique 0,00 0,	Collecte	Transmission: backbone 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Transmission: backbone 0,00	Internationale	Routage 0.00	0,00 0,00	Plateformes data
Coût total Services de détail Liaisons louées <= 2 Mb Liaisons louées > 2 Mb Liaisons louées > 2 Mb Liaisons louées > 2 Mb Liaisons louées opérateurs 2 Mb/s Liaisons louées opérateurs 2 Mb/s Liaisons louées opérateurs : STM1 Liaisons louées opérateurs : STM1 Liaisons louées opérateurs : STM4 Liaisons louées opérateurs : STM6 Liaisons louées d'aboutement Location de capacités internationales Autres Coût de production total hors coûts communs i.Check Coût de production total avec coûts communs Coût total Services de détail Liaisons louées <= 2 Mb Liaisons louées internationales	(en DT) 0,00	Accès 0,00	Accès spécifique 0,00 0,	Collecte	Transmission: backbone 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Transmission: backbone	Internationale	Routage 0.00	0,00 0,00	Plateformes data
Coût total	(en DT) 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	Accès spécifique 0,00 0,	Collecte	Transmission: backbone 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Transmission: backbone 0,00	Internationale	Routage 0.00	0,00 0,00	Plateformes data
Coût total Services de détail Liaisons louées <= 2 Mb Liaisons louées > 2 Mb Liaisons louées > 2 Mb Liaisons louées > 2 Mb Liaisons louées pros Services de gros Liaisons louées opérateurs 2 Mb/s Liaisons louées opérateurs : STM1 Liaisons louées opérateurs : STM4 Liaisons louées opérateurs : STM4 Liaisons louées opérateurs : STM4 Liaisons louées opérateurs : STM6 Liaisons louées d'aboutement Location de capacités internationales Autres Coût de production total hors coûts communs (Check Coût de production total hors coûts communs Coût total Services de détail Liaisons louées <= 2 Mb Liaisons louées <= 2 Mb Liaisons louées internationales VPN IP Autres	(en DT) 0,00	Accès 0,00	Accès spécifique 0,00 0,	Collecte	Transmission: backbone 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Transmission: backbone	0,00	Routage 0.00	0,00 0,00	Plateformes data
Coût total Services de détail Liaisons louées <= 2 Mb Liaisons louées > 2 Mb Liaisons louées > 2 Mb Liaisons louées pros Services de gros Liaisons louées opérateurs 2 Mb/s Liaisons louées opérateurs : STM1 Liaisons louées opérateurs : STM4 Liaisons louées opérateurs : STM4 Liaisons louées opérateurs : STM4 Liaisons louées opérateurs : STM64 Liaisons louées de aboutement Location de capacités internationales Autres Coût de production total hors coûts communs i Check Coût de production total avec coûts communs Coût de production total avec coûts communs Liaisons louées <= 2 Mb Liaisons louées > 2 Mb Liaisons louées > 2 Mb Liaisons louées > 2 Mb Liaisons louées internationales VPR IP Autres Services de gros	(en DT) 0,00	Accès 0,00	Accès spécifique 0,00 0,	Collecte	Transmission: backbone 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Transmission: backbone backbone 0,00	Internationale	Routage 0.00	Brassage	Plateformes data
Coût total Services de détail Liaisons louées <= 2 Mb Liaisons louées > 2 Mb Liaisons louées > 2 Mb Liaisons louées > 2 Mb Liaisons louées pros Services de gros Liaisons louées opérateurs 2 Mb/s Liaisons louées opérateurs : STM1 Liaisons louées opérateurs : STM4 Liaisons louées opérateurs : STM4 Liaisons louées opérateurs : STM4 Liaisons louées opérateurs : STM6 Liaisons louées d'aboutement Location de capacités internationales Autres Coût de production total hors coûts communs (Check Coût de production total hors coûts communs Coût total Services de détail Liaisons louées <= 2 Mb Liaisons louées <= 2 Mb Liaisons louées internationales VPN IP Autres	(en DT) 0,00	Accès 0,00	Accès spécifique 0,00 0,	Collecte	Transmission: backbone 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Transmission: backbone	0,00	Routage 0.00	0,00 0,00	Plateformes data
Coût total	(en DT) 0,00	Accès 0,00	Accès spécifique 0,00	Collecte	Transmission: backbone 0,00	Internationale	Routage 0.00	0,00	Plateformes data 0,00
Coût total Services de détail Liaisons louées <= 2 Mb Liaisons louées > 2 Mb Liaisons louées > 2 Mb Liaisons louées > 2 Mb Liaisons louées pros Services de gros Liaisons louées opérateurs 2 Mb/s Liaisons louées opérateurs : STM1 Liaisons louées opérateurs : STM1 Liaisons louées opérateurs : STM4 Liaisons louées opérateurs : STM4 Liaisons louées opérateurs : STM64 Liaisons louées d'aboutement Location de capacités internationales Autres Coût de production total hors coûts communs Coût de production total hors coûts communs Coût de production total avec coûts communs Coût de production total avec coûts communs Coût total Services de détail Liaisons louées <= 2 Mb Liaisons louées > 2 Mb Liaisons louées > 2 Mb Liaisons louées opérateurs 2 Mb/s Liaisons louées opérateurs 2 Mb/s Liaisons louées opérateurs : STM11	(en DT) 0,00	Accès 0,00	Accès spécifique 0,00 0,	Collecte 0.00	Transmission: backbone 0,00	Internationale	Routage 0.00	0,00 0,00	Plateformes data 0,00
Coût total	(en DT) 0,00	Accès 0,00	Accès spécifique 0,00 0,	Collecte	Transmission: backbone 0,00	Internationale	Routage 0.00	0,00	Plateformes data 0,00
Coût total	(en DT) 0,00	Accès 0,00	Accès spécifique 0,00 0,	Collecte 0.00	Transmission: backbone 0,00	Internationale	Routage 0,00	0,00	Plateformes data

Fiche n°17 Service Capacité COUTS COMPLETS Services de capacité																							
Les coûts doivent impérativement être renseignés en DT.						Interconnexio	on et capacités										Coûts commerciaux						
				Achat de capacité				Achat de volume				Marketing et publicité				tribution, vente et fidélis	ition		Servi	e Client		turation et recouvreme	ent
	Coût total (en DT)	Coût de Réseau (en DT)	Fixe (BPN, LR, et autres)	Mobile (BPN, LR, et autres)	Autres	Fixe national	Fixe international	Mobile national	Mobile international	Autres	Marketing	Publicité	Autres	Distribution directe de produits de détail	Distribution indirecte de produits de détail	Vente de produits en gros aux opérateurs	Achat de terminal	Autres	Support après-vente	Services d'assistance	Concernant les revenus de détail	Concernant les revenus de gros	Redevance CA
	,,	()	,											,	,	,							
Coût de production hors coûts communs	Coût total (en DT)																						
Coûts totaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-			!		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Services de détail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Liaisons louées <= 2 Mb	0,00	0,00																					
Liaisons louées > 2 Mb Liaisons louées internationales	0,00	0,00																					
VPN IP	0,00	0,00																					
Autres	0,00	0,00																					
Services de gros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Liaisons louées opérateurs 2 Mb/s	0,00	0,00		1																			
Liaisons louées opérateurs : STM1	0,00	0,00																					
Liaisons louées opérateurs : STM4 Liaisons louées opérateurs : STM16	0,00	0,00																					
Liaisons louées opérateurs : STM64	0,00	0,00																					
Liaisons louées d'aboutement	0,00	0,00																					
Liaisons de raccordement Location de capacités internationales	0,00	0,00		1										1									
Autres	0,00	0,00																					
Mark-up de coûts communs	0,00%																						
Coûts communs alloués	Coût total (en DT)																						
Coûts totaux	0,00	0.00									0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Services de détail	0,00	0,00							1		0,00	0,00	0,00		0,00		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Liaisons louées <= 2 Mb Liaisons louées > 2 Mb	0,00	0,00									0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Liaisons louées > 2 mb	0,00	0,00									0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
VPN IP	0,00	0,00									0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	0,00	00,0									0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	00,0	0,00	0,00	0,00
Services de gros	0,00	0,00									0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Liaisons Iouées opérateurs 2 Mb/s	0,00	0,00									0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Liaisons louées opérateurs : STM1	0,00	0,00									0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Liaisons louées opérateurs : STM4 Liaisons louées opérateurs : STM16	0,00	0,00									0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	00,0	0,00	0,00	0,00
Liaisons louées opérateurs : STM64	0,00	0,00									0.00	0.00	0.00	0,00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	00.0	0.00	0.00	0,00
Liaisons louées d'aboutement	0,00	0,00									0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Liaisons de raccordement Location de capacités internationales	0,00	0,00									0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00									0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Coût total																						
Coût de production avec coûts communs	(en DT)																						
Coûts totaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Services de détail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Liaisons Jouées <= 2 Mb	0,00	0,00	0.00	0.00	0.00						0.00	0.00	0.00	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00	0.00	0,00	0.00	0,00	0,00
Liaisons louées > 2 Mb	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Liaisons louées internationales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
VPN IP Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Services de gros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Liaisons louées opérateurs 2 Mb/s Liaisons louées opérateurs : STM1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Liaisons louées opérateurs : STM4	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Liaisons louées opérateurs : STM16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Liaisons louées opérateurs : STM64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Liaisons louées d'aboutement Liaisons de raccordement																							
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Liaisons de raccordement	0,00 0,00 0,00	0,00																0,00	0,00				0,00

Fiche n°18 CEX Capacité CAPACITE: REVENUS ET COÜTS

outs doivent imperativement etre renseignes en D1.				Répartitior	des coûts		
	Revenu total (en DT)	Coût total (en DT)	Réseau	Interconnexion et capacités	Commercial	Communs	Check
			-	-	-	-	<u> </u>
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
ervices de détail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
Liaisons louées <= 2 Mb		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
Liaisons louées > 2 Mb		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK OK
Liaisons louées internationales		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
VPN IP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
Autres		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
							OK
ervices de gros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	=======================================
							OK
Liaisons louées opérateurs 2 Mb/s		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
Liaisons louées opérateurs : STM1		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Liaisons louées opérateurs : STM4		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
Liaisons louées opérateurs : STM16		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
Liaisons louées opérateurs : STM64		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
Liaisons louées d'aboutement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
Liaisons de raccordement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
Location de capacités internationales		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK
Autres		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	OK

Fiche n°19 CEX Résiduel COUTS COMPLETS Compte résiduel

				Répartition	des coûts	
	Revenu total (en DT)	Coût total (en DT)	Réseau	Interconnexion et capacités	Commercial	Communs
Total des Services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des Services de détail		0,00				
Total des Services de gros		0,00				

Fiche n°20 Service Universe COUTS COMPLETS Service Universel

				Répartition	des coûts	
	Revenu total (en DT)	Coût total (en DT)	Réseau	Interconnexion et capacités	Commercial	Communs
						•
	<u></u>					
Total des Services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Accès au service téléphonique		0,00				
Centres de télécommunications publics		0,00				
Services aux personnes ayant des besoins spécifiques		0,00				
Accès Internet avec un minimum de 128 kb/s		0,00				
Offres sociales		0,00				
Appels de secours		0,00				
Services de renseignement		0,00				

Annexe 3:

Format des états de coûts et de revenus prévisionnels (fiches de 21 à 24)



SOMMAIRE

		Fiches de restitution
	Voix	Fiche n°20 (Synthèse Voix): Synthèse des coûts et revenus associés aux prestations vocales
Comptes	Abonnement téléphonique	Fiche n°21 (Synthèse Abonnement téléphonique) : Synthèse des coûts et revenus associés à l'abonnement téléphonique
prévisionnels	Haut débit	Fiche n°22 (Synthèse HD): Synthèse des coûts et revenus associés aux prestations Haut débit
	Capacités	Fiche n°23 (Synthèse Capacité): Synthèse des coûts et revenus associés aux prestations de capacité

					Répartition des coû	ts	
	Revenu total (en DT)	Coût total (en DT)	Réseau	Interconnexion et capacités	Commercial	Prestations	Communs
	(en D1)	(en Di)		capacites			
Totaux	-	-	-	-	-	-	-
Coût de production total							
T							
Services de détail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Communications on net fixe RTC		0,00			1		
Communications of the tixe title		0,00					
Communications sortantes RTC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sortantes nationales vers mobile RTC		0,00					
Sortantes nationales vers fixe tiers RTC - numéro non porté		0,00					
Sortantes nationales vers fixe tiers RTC - numéro TT non NGN porté		0,00					
Sortantes vers international RTC		0,00					
Communications on net fixe VOIP		0,00			1	1	
Communications of free fixe voil		0,00					
Communications sortantes VOIP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sortantes nationales vers mobile VOIP		0,00					
Sortantes nationales vers fixe tiers VOIP		0,00					
Sortantes vers international VOIP		0,00			<u> </u>	<u> </u>	
Numéros d'urgence		0.00			1		1
Renseignements		0,00				1	
Services spéciaux		0,00					
						·	
Services de gros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Communications entrantes Entrant national	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Entrant international		0,00					
		0,00					
Collecte d'appel		0,00					
					1		
Transit ORPT Tiers		0,00					
Numéros d'urgence		0,00					
Renseignements		0,00					
Services spéciaux		0,00					
				1			
	Revenu unitaire	Coût unitaire					
	(en DT)	(en DT)	Nombre de minutes				
Unitaires		-	-				
Coût de production total							
Cour de production total							
Services de détail	0,00	0,00	0,00				
Communications on net fixe RTC	0,00	0,00					
Communications cortantes PTC	0.00	0.00	0.00	1			
Communications sortantes RTC Sortantes nationales vers mobile RTC	0,00	0,00	0,00				
Sortantes nationales vers fixe tiers RTC	0,00	0,00					
Sortantes vers international RTC	0,00	0,00					
				ı			
Communications on net fixe VOIP	0,00	0,00					
Communications sortantes VOIP	0,00	0,00	0,00				
Sortantes nationales vers mobile VOIP	0,00	0,00	0,00				
Sortantes nationales vers fixe tiers VOIP	0,00	0,00					
Sortantes vers international VOIP	0,00	0,00					
				ı			
Numéros d'urgence	0,00	0,00					
Renseignements et services spéciaux	0,00	0,00					
Services de gros	0,00	0,00	0,00				
		-,50	0,00				
Communications entrantes	0,00	0,00	0,00				
Entrant simple transit	0,00	0,00					
Entrant double transit	0,00	0,00					
Collecte d'appel	0,00	0,00					
солгене и арреі	0,00	0,00					
Transit ORPT Tiers	0,00	0,00					
Numéros d'urgence	0,00	0,00					
Renseignements et services spéciaux	0,00	0,00					

Fiche n°21CEX Abt tel P

Abonnement téléphonique : REVENUS ET COÜTS

				Répartition	des coûts	
	Revenu total (en DT)	Coût total (en DT)	Réseau	Interconnexion et capacités	Commercial	Communs
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Services de détail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Abonnement analogique grand public Abonnement analogique professionnel Abonnement numérique Autres		0,00 0,00 0,00 0,00				
Services de gros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vente en gros de l'abonnemetn téléphonique		0,00				

Fiche n°22 CEX HD P

HAUT DEBIT : REVENUS ET COÜTS

				Ré	partition des co	ûts	•
	Revenu total (en DT)	Coût total (en DT)	Réseau	Interconnexion et capacités	Commercial	Prestations	Communs
			-	-	-	-	-
Coûts totaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Services de détail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Accès Internet dédié		0,00					
Accès Internet partagé		0,00					
Accès Multiplay voix / Internet		0,00					
Service Internet 2Mb/s		0,00					
Service Internet 4Mb/s		0,00					
Service Internet 8Mb/s		0,00					
Service Internet 12Mb/s		0,00					
Service Internet 20Mb/s		0,00					
Service Internet >20Mb/s		0,00					
Autres		0,00					
Services de gros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dégroupage total		0,00				I	
Dégroupage partiel		0,00					
Accès bitstream total		0,00					
Accès bitstream partagé		0,00					
Collecte ATM		0,00					
Collecte IP		0,00					
Colocalisation		0,00					

Fiche n°23 CEX Capacité P CAPACITE : REVENUS ET COÜTS

				Répartition des coûts				
	Revenu total (en DT)	Coût total (en DT)	Réseau	Interconnexion et capacités	Commercial	Communs		
			-	-	-	-		
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
ervices de détail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Liaisons louées <= 2 Mb		0,00						
Liaisons louées > 2 Mb		0,00						
Liaisons louées internationales		0,00						
VPN IP		0,00						
Autres		0,00						
Services de gros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Liaisons louées opérateurs 2 Mb/s		0,00						
Liaisons louées opérateurs : STM1		0,00						
Liaisons louées opérateurs : STM4		0,00						
Liaisons louées opérateurs : STM16		0,00						
Liaisons louées opérateurs : STM64		0,00						
Liaisons louées d'aboutement		0,00						
Liaisons de raccordement		0,00						
Location de capacités internationales		0,00						
Autres		0,00						